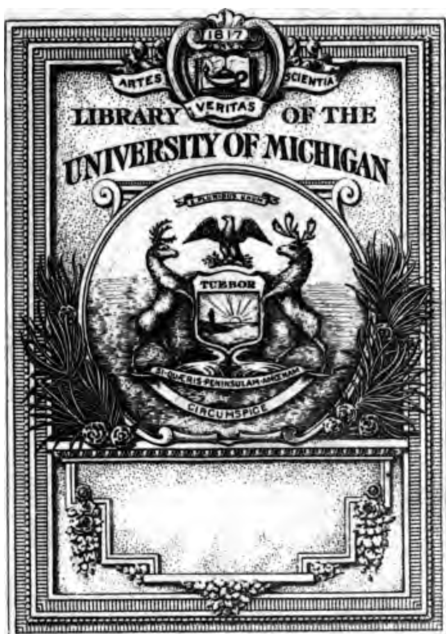
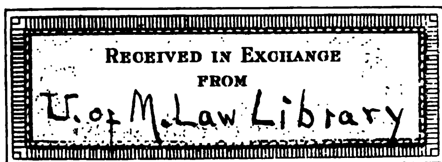

1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUÆRIS PENINSULAM AMŒNAM
CIRCUMSPICE





ISAAC CASAUBON

ISAAC CASAUBON



ISAAC CASAUBON

SA VIE ET SON TEMPS

(1559-1614)

Par

L.-J. NAZELLE

Pasteur

Licencié ès-Lettres ; Diplômé d'Histoire



PARIS

LIBRAIRIE FISCHBACHER

Société Anonyme

33, RUE DE SEINE, 33

—

1897





A la mémoire de mon Père.

L. N.

ISAAC CASAUBON

PRÉFACE

Peu d'hommes ont joui pendant leur vie d'une renommée aussi universelle que l'illustre hélléniste Casaubon. Il fait partie de cette phalange de savants et d'artistes qui sont la gloire de notre pays au seizième siècle. Pour ses contemporains il marchait de pair à égal avec les Erasme, les Scaliger, les Henry Estienne, les Dolet : ils le louent comme un des plus rares esprits du temps, ils l'appellent « immortel honneur de son siècle » ; « phénix des érudits », « soleil des savants » ; toute la phraséologie de l'époque s'épuise à l'exalter. Et cependant ce savant incomparable est presque entièrement oublié de nos jours. Les spécialistes de l'érudition l'étudient encore, les autres l'ignorent ou ne connaissent que son nom. Aucune biographie complète de

Casaubon n'a encore été publiée en France [1]. *Nous avons désiré combler cette lacune. Nous chercherons, dans cet ouvrage populaire, à le présenter à notre public français, sans chercher à étudier et à apprécier ses écrits. Son œuvre philologique et critique est considérable ; elle mériterait d'être l'objet d'une ou même de plusieurs études spéciales. Notre ambition est plus modeste ; elle sera satisfaite si nous pouvons attirer l'attention de nos lecteurs sur ce grand travailleur des siècles passés, dégager les traits principaux de son caractère, le justifier peut-être de quelques accusations téméraires, et, en le faisant mieux connaître, inspirer pour lui un peu de cette sympathie dont nous nous sommes senti pénétré chaque jour davantage en étudiant l'histoire de sa vie.*

(1) *A part la notice de* Ch. Nisard *dans son* Triumvirat littéraire (*1852*) *il n'a été publié en France sur Casaubon que des articles de Revues ou de Dictionnaires historiques. Mentionnons les articles intéressants de M.* Ch. Read *dans le* Bulletin historique et littéraire (*XIe année 1, 2, 3, XIIe année 1, 2, 3*) *et l'article des Frères Haag, dans la* France Protestante.

A l'étranger une biographie complète et importante a été publiée en anglais, sous ce titre : Isaac Casaubon, *by Mark Pattison, Londres 1875, in-8o* (*Cet ouvrage est épuisé*).

BIBLIOGRAPHIE

EPHÉMÉRIDES D'ISAAC CASAUBON publiées par M. J. Russel, Oxford 1850, 2 vol. in-8°.

LETTRES D'ISAAC CASAUBON, publiées par Almeloveen, Rotterdam 1709, in-fol.

LA FRANCE PROTESTANTE, articles *Casaubon, Canaye, Du Plessis-Mornay, Estienne, Henri IV.*

ISAAC CASAUBON, by *Mark Pattison,* rector of Lincoln College, Londres 1875, in-8°.

BULLETIN HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE, publié par la Société de l'Histoire du protestantisme français. XIe année, Nos 1, 2, 3 ; XIIe année, Nos 1, 2, 3 ; XIVe année, Nos 5, 6 ; XVe année, Nos 12 ; XVIIIe année, Nos 8, 10, 12.

LE TRIUMVIRAT LITTÉRAIRE, au XVIe siècle par Ch. Nisard, Paris 1852, in 8°.

J.-A. LALOT : *Essai historique sur la conférence tenue à Fontainebleau* entre Duplessis-Mornay et Duperron. Paris 1889, in 8°.

JOURNAL DE L'ESTOILE. La Haye 1871, in-12.

MÉMOIRES DE DU PLESSIS MORNAY. Leyde *1624, in 4°.*

Élie Benoist, Histoire de l'Edit de Nantes, Delft 1693-95.

De Felice, Histoire des protestants de France.

Dictionnaires historiques de Moreri et Chauffepié.

J.-E. Cellerier, Esquisse d'une histoire abrégée de l'Académie de Genève.

Archives de Genève. Livre des baptêmes de St-Gervais ; Registres du Petit Conseil de Genève.

ISAAC CASAUBON

CHAPITRE I

Les Réfugiés protestants a Genève au xvi[e] siècle. — Arnaud Casaubon, père de l'Helléniste, vient s'établir dans cette ville après avoir failli être brulé vif a Bordeaux. — Naissance d'Isaac Casaubon. — Sa famille revient en France et s'établit dans le Dauphiné. — Les guerres civiles. — Arnaud Casaubon précepteur de son fils. — Il lui donne sa première leçon de grec au fond d'une caverne où la famille s'est refugiée après la St-Barthelemy. — A l'age de 19 ans, Isaac Casaubon revient a Genève pour y continuer ses études.

Au milieu du seizième siècle la ville de Genève était devenue l'asile d'un grand nombre de victimes des persécutions religieuses. De France, d'Italie, des familles entières accouraient vers ce coin de terre privilégié où il leur était permis de servir Dieu sans craindre de perdre la liberté ou la vie. Ces exilés arrivaient, presque toujours, dénués de tout et dans l'état le plus digne de pitié : les

Genevois les accueillaient comme des frères, pourvoyaient à tous leurs besoins et leur fournissaient des moyens d'existence. C'est ainsi que Genève, encore une toute petite cité au commencement du seizième siècle, vit sa population s'accroître et s'enrichit moralement par l'arrivée de tant d'hommes de foi et d'un caractère énergique.

Parmi ces réfugiés plusieurs avaient dû faire de longs voyages avant d'apercevoir les murs de la cité huguenote. En 1556 l'un d'eux, Arnaud Casaubon, pasteur originaire de la Guyenne, dut fuir sa province natale pour échapper au bûcher. Il traversa toute la France méridionale et, accompagné de sa jeune femme, arriva à Genève vers la fin de l'année. Arnaud Casaubon était né à Montfort-en-Chalosse, petite ville du diocèse de Dax, vers 1523 (1). Il avait étudié à Bordeaux et probablement exercé le ministère évangélique dans sa province natale. Dès son arrivée à Genève il sut s'attirer l'estime générale par sa droiture et l'élévation de son caractère et dès le commencement de 1559 il était reçu bourgeois de la ville (2). Le 18 février de la même année naissait son fils Isaac.

(1) V. Note VII.

(2) Le « Registre d'habitation » (archives de Genève) porte qu' « Arnaud Casaubon, de Montfort, diocèse de Dax, fut reçu

Arnaud Casaubon vivait paisiblement à Genève, mais il songeait toujours à revoir un jour la France. On a quelquefois accusé les réfugiés pour cause de religion d'avoir manqué de patriotisme et d'avoir trop facilement abandonné leur pays. Tels n'était pourtant pas leurs sentiments : contraints de quitter pour un temps la patrie, ils n'attendaient qu'une occasion favorable pour y retourner ; les pasteurs surtout, à peine échappès au bûcher ou à la potence, souffraient d'être éloignés de leurs troupeaux et brûlaient du désir de rentrer dans leurs paroisses.

La France était alors gouvernée par Catherine de Médicis. Cette femme habile, mais sans scrupules, avait pris pour devise : diviser pour régner. Elle cherchait à maintenir un certain équilibre entre les protestants et les catholiques, les Bourbons et les Guises. Dès que l'un des deux partis lui paraissait devenir trop puissant, elle se rapprochait de l'autre. L'Edit de Janvier 1562, assez favorable

habitant de Genève le 11 janvier 1559 » V. *Intermédiaire des chercheurs et des curieux* (*10 fev. 1866 col. 76-83*) et Senebier (Hist. littéraire de Genève t. II p. 86) M. Th. Dufour (*Intermédiaire*, loc. cit.) conteste qu'Arnaud Casaubon ait été reçu bourgeois de Genève. Le registre ne fait, en effet, pas mention de cette réception. Une copie du registre parle de la réception, en 1559, d'*Isaac* Casaubon. Il est possible qu'il y ait une erreur de prénom. V. les *Notes*, à la fin du volume.

aux huguenots, fut l'un des épisodes de cette politique de bascule. Aussitôt nombre de réfugiés rentrèrent en France et parmi eux Arnaud Casaubon et sa famille.

Il vint s'établir à Crest, petite ville du Dauphiné. Là s'était formée, au milieu des persécutions, une importante Eglise Réformée dont il devint le pasteur. Tout en remplissant les devoirs de son ministère il s'occupait de l'éducation de ses enfants. Arnaud Casaubon était un homme instruit, il avait en particulier pour la langue grecque une véritable passion qu'il devait communiquer à son fils. Sous sa direction le jeune garçon, studieux et intelligent, fit de rapides progrès. Dès l'âge de neuf ans il parlait le latin avec facilité. Ce n'était pas un phénomène isolé dans ce siècle travailleur. Agrippa d'Aubigné, véritable enfant prodige, comprenait, dit-on, à six ans le français, le latin, le grec et l'hébreu.

Malheureusement les études du jeune Casaubon furent brusquement interrompues. La troisième guerre civile (1563) venait d'éclater. Arnaud Casaubon suivit les troupes du prince de Condé et fut presque toujours séparé de sa famille jusqu'à la paix de St-Germain. Le pays tombait tour à tour au pouvoir des catholiques et des huguenots, il n'y avait de sécurité pour personne, et encore moins que

pour d'autres pour la femme et les enfants d'un pasteur. Ce fut pour eux un temps de dangers et de souffrances. Isaac Casaubon en avait conservé un souvenir ineffaçable : « Mon « père était absent, écrivait-il bien des années « plus tard, il était parti pour ce long voyage « qui dura deux ans et quelques mois. Quels « furent alors les inquiétudes de mon excel- « lente mère ! Quels soins elle prenait pour « m'empêcher d'oublier les principes des « sciences que mon père m'avait déjà ensei- « gnés ! Je ne puis songer à ce temps sans « me mettre à soupirer et sans verser des « larmes » (1).

A la paix de St-Germain Arnaud Casaubon revint à Crest. Malgré les efforts de sa mère, le jeune Isaac avait, pendant ces deux années d'une vie agitée, oublié presque tout ce qu'il avait précédemment appris (2). Il fallut recommencer son instruction par la base. Mais le maître et l'élève étaient également zélés et patients et ils se remirent l'un et l'autre au travail. Bientôt le jeune garçon eut regagné le terrain perdu.

Mais la paix fut de courte durée. Au mois d'août de la même année le massacre de la

(1) Ephémérides de Casaubon, page 558.

(2) « Je n'étais plus même capable, dit-il lui-même, de décliner mon nom en latin. »

St-Barthélemy vint comme un orage soudain frapper les Eglises réformées ; partout la même fureur produisit les mêmes résultats. Arnaud Casaubon, prévenu à temps, s'enfuit dans les montagnes avec sa famille. Ils y vécurent plusieurs mois, souffrant de privations de toute espèce et comme les anciens prophètes « se cachant dans les cavernes et dans les antres de la terre ». Mais, même dans des circonstances aussi défavorables, l'éducation du jeune Isaac ne fut pas interrompue, et c'est dans une grotte des montagnes du Dauphiné que le futur professeur reçut sa première leçon de Grec. Nous ne savons ce qu'il faut le plus admirer, le zèle du maître ou celui de cet élève de treize ans en de semblables circonstances.

L'esprit du jeune garçon fut vivement frappé par les horreurs de la guerre civile et des persécutions. Il ne put jamais parler sans une douloureuse émotion de la St-Barthélemy, et c'est avec un profond sentiment de tristesse qu'il s'arrête, chaque année, en écrivant son journal, à la date fatale du 24 août (1).

Des jours plus paisibles permirent enfin à Arnaud Casaubon et aux siens de rentrer dans la vie ordinaire. Aucun évènement notable ne marqua leur existence pendant quelques

(1) Voyez : Ephémérides 24 août 1601, 24 août 1602. etc.

années : le pasteur de Crest était un homme grave, zélé, jouissant d'une considération universelle dans sa province. Il s'occupait assidûment à diriger les travaux de son fils ; le jeune homme était ardent à l'étude, avide de connaissances et d'une maturité précoce. Après quelques années, son père sentit la nécessité de le confier à des maîtres d'un talent et d'un savoir supérieurs. Isaac avait dix-neuf ans lorsqu'il vint à Genève pour y poursuivre ses études dans l'Académie fondée par Calvin et dirigée alors par le vénérable Théodore de Bèze.



CHAPITRE II

L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE ET SES PROFESSEURS. — ISAAC CASAUBON ÉTUDIANT. — IL SUCCÈDE EN 1582 A FRANÇOIS PORTUS COMME PROFESSEUR DE GREC. — LA FAMILLE DES *Estienne*, CÉLÈBRES IMPRIMEURS. — CASAUBON ÉPOUSE *Florence*, FILLE DE HENRY ESTIENNE. — LE MÉNAGE D'UN SAVANT PAUVRE. — SECOURS EN NATURE ACCORDÉS AUX PROFESSEURS PAR LES AUTORITÉS GENEVOISES. — LES AMIS DE CASAUBON LE POUSSENT A ACCEPTER LES PROPOSITIONS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER.

L'instruction de la jeunesse a toujours été l'une des principales préoccupations des Réformateurs. L'ancienne discipline des Eglises Réformées règle avec soin tout ce qui concerne les Ecoles, Collèges et Académies. Dès que Calvin eut fondé l'église de Genève et réduit au silence ses adversaires, il s'occupa de l'organisation des études. Le plus pressé était de fonder un établissement théologique : les églises de France et de Suisse manquaient de pasteurs, il fallait leur en donner. Le premier soin de Calvin et de ses collaborateurs fut donc la création d'une école de théologie (1). Théodore de Bèze eut

(1) L'Académie de Genève fut fondée en 1559. V. J.-E. Cellerier : *Esquisse d'une histoire abrégée de l'Académie de Genève 1872.*

le titre de recteur et fut chargé en même temps de plusieurs cours de théologie. Les autres professeurs furent : pour l'hébreu *P. Chevallier,* pour la philosophie *Tagaut* et pour les belles-lettres *François Béraud.* Calvin enseignait la théologie mais ne prit pas le titre de professeur.

A ces premiers maîtres vinrent bientôt s'en adjoindre d'autres. Calvin désirait former un corps pastoral vraiment distingué, et si les ressources de la République l'eussent permis, il eût dès l'abord établi à Genève une Université complète. Ses successeurs ne perdirent pas de vue ses projets. Des cours de Médecine et de Droit furent successivement fondés et l'Académie de Genève devint de plus en plus florissante.

L'influence religieuse se faisait sentir sur tout l'établissement universitaire. Les professeurs de théologie, de langues et de philosophie étaient nommés par la compagnie des pasteurs et siègeaient dans son sein. Professeurs et élèves devaient souscrire la confession de foi. Les élèves devaient assister au service divin tous les mercredis et trois fois le dimanche. Chaque jour ils s'exerçaient pendant une heure au chant des psaumes. A la fin de la journée tous se réunissaient dans la grande salle et le recteur adressait à cha-

cun les éloges ou les reproches mérités. Telle était l'Académie huguenote au XVIe siècle.

Lorsque Isaac Casaubon vint à Genève, Théodore de Bèze était toujours recteur et professeur de théologie. D'autres maîtres célèbres : Pacius, Chevallier, Portus de Candie, secondaient son activité. Les élèves étaient plus nombreux, les facilités de travail plus grandes qu'au début. La bibliothèque de l'Académie, peu riche encore, s'accroissait chaque jour par les libéralités de citoyens intelligents. Le célèbre Bonivard lui légua tous ses livres et le grand imprimeur Robert Estienne lui fit don d'un exemplaire de chacun des ouvrages sortis de ses presses.

Isaac Casaubon se livra avec ardeur à l'étude sous la direction de ces maîtres éminents. Bientôt il dépassa ses condisciples et cinq ans après son arrivée à Genève, à peine âgé de 24 ans, il fut choisi, d'un avis unanime, pour remplacer son professeur François Portus dans l'enseignement du grec. D'élève il devenait maître presque sans transition. Cette nomination si honorable pour le jeune savant eut lieu le 5 juin 1582 (1).

L'année qui suivit son installation comme professeur, il commença sa carrière d'écrivain en publiant ses *Notes sur Diogène*

(1) Registre du Petit Conseil de Genève. Mardy 5 juin 1582.

Laërte. Encore peu confiant en son mérite, le jeune auteur prit un pseudonyme : *Hortibonus*. Mais la valeur de ce premier ouvrage en nécessita bientôt de nouvelles éditions et Casaubon les signa de son nom. En 1584 il donna ses *Notes sur Théocrite*. La même année, à la prière de son père qui disait qu'une page de son fils sur les auteurs sacrés lui ferait plus de plaisir que tous ses travaux sur les auteurs profanes, il publia ses *Notes sur les Evangiles et les Actes des apôtres*.

Nous ne suivrons pas le jeune savant dans sa brillante carrière d'écrivain. Presque chaque année il donnait quelque nouvel ouvrage et sa réputation commençait à se répandre au loin en France, en Allemagne et en Angleterre.

Ces publications avaient mis Casaubon en relations suivies avec l'illustre savant et imprimeur *Henry Estienne*. En 1586 Casaubon épousa *Florence* l'une de ses filles (1).

Les Estienne forment une véritable dynastie d'imprimeurs et de savants. Le premier en date est *Robert Estienne*. Dès 1539 il possédait, conjointement avec Conrad Neobar, le titre d'*imprimeur du roi*. De bonne heure il

(1) Avant son mariage avec Florence Estienne, Isaac Casaubon avait épousé Marie Prolyot, fille du chirurgien Pierre Prolyot. Elle mourut au bout de quelques mois, lui laissant une fille (*Intermédiaire, loc. cit.*).

avait incliné vers les doctrines réformées. Sa position l'exposait plus que d'autres aux persécutions, et la Sorbonne ne cessait de le harceler à cause de ses éditions de l'Ecriture Sainte. Pour échapper aux tentations d'oppressions de sa conscience il vint, en 1551, s'établir à Genève. Il mourut en 1559, laissant plusieurs enfants. Le plus illustre est son fils aîné, Henry Estienne, né en 1528. C'était un vrai savant, possédé de la passion des Lettres; son plus grand bonheur était de découvrir et de publier des manuscrits. Il se rendit universellement célèbre par la publication d'un grand dictionnaire de la langue grecque. Mais les nombreux exemplaires de ce coûteux ouvrage se vendirent mal ; les fréquents voyages d'Henry Estienne à la recherche des manuscrits étaient nuisibles à la bonne marche de son imprimerie. Bientôt la pauvreté fondit sur cette maison, naguère encore si riche. Lorsque Florence Estienne épousa Casaubon, elle ne lui apporta d'autre dot que son nom et ses vertus.

Le mariage de Casaubon fut célébré dans la cathédrale de Saint-Pierre de Genève, le 24 avril 1586. Florence Estienne était une femme remarquable par son intelligence et la fermeté de son caractère. Elle avait hérité de la fierté et de l'humeur un peu inquiète de son père, mais elle compensait ces défauts

par sa piété, son dévouement à ses devoirs et un grand sens pratique. Elle sut diriger d'une main ferme les affaires domestiques de Casaubon dans des circonstances souvent pénibles et lui épargna bien des inquiétudes et des chagrins.

Les difficultés matérielles commencèrent en effet bientôt pour le jeune ménage. La République de Genève était pauvre, les professeurs de l'Académie mal rétribués. Chaque jour de nouveaux réfugiés frappaient aux portes de la cité hospitalière : tous étaient nourris et pourvus du nécessaire. C'étaient là de lourdes charges et la ville n'y pouvait suffire.

La famille de Casaubon s'accrut bientôt par la naissance de plusieurs enfants ; la vie devenait difficile ; d'autres professeurs se trouvaient dans une situation tout aussi pénible. Théodore de Bèze fit un effort en leur faveur : les pasteurs présentèrent au grand Conseil une supplique pour obtenir une légère indemnité supplémentaire pour ces maîtres dévoués. « Il y a le sieur Casaubon, disaient-
« ils, qui sera un très rare pesonnage si Dieu
« luy fait grâce de vivre, est très humble et
« paisible, mais la nécessité le presse, encore
« qu'il l'ayent aydé de ce qu'ils ont peu. Il
« est recerché et pratiqué d'ailleurs, car il
« est réputé très-bien, M. du Fresne l'a recer-

« ché pour l'avoir près de luy en Allemagne
« et pour le gagner luy a envoyé 50 escus,
« mais il a tout son cœur à ce public, mais
« qu'il puisse vivoter, prient de luy faire quel-
« que présent de l'argent vacant du collège
« comme de 50 escus en y adjoustant quelque
« blé pour subvenir à sa nécessité » (1).

Le grand conseil appréciait trop Casaubon et ses collègues pour ne pas accueillir cette requête des pasteurs ; mais ses ressources étaient limitées. Le registre porte à la suite de la demande la délibération suivante : « A
« esté arresté quant audit Casaubon qu'en
« suyvant leur advis on luy donne cinquante
« escus des dits deniers du collège et dabon-
« dant (en outre) six coupes de froment que
« le sieur receveur des graines lui délivrera. »

Les autorités de Genève montraient ainsi leur bon vouloir, mais ces secours extraordinaires ne pouvaient suffire. De nouveaux devoirs venaient s'imposer au jeune professeur : son père était mort en 1586, regretté de toute la population, sans distinction de culte, et accompagné à sa dernière demeure par toutes les notabilités de la province du Dauphiné ; sa mère s'était retirée à Bourdeaux, petite ville à quelque distance de

(1) Registres du Petit Conseil de Genève. Vendredi 13 août 1591.

Crest. Elle avait confié les quelques ressources laissées par son mari à des personnes qui abusèrent de sa confiance. Casaubon vint en Dauphiné mais ne réussit pas dans ses démarches pour sauvegarder les intérêts de sa mère. Il revint à Genève avec la perspective d'une charge nouvelle à ajouter à celles qui pesaient déjà sur lui. Sa mère avait refusé de le suivre à Genève et ce fût l'une des raisons qui le décidèrent plus tard à revenir en France.

Ses amis cherchaient à lui procurer une situation meilleure. Guillaume Ranchin, professeur de Droit à Montpellier, songeait à l'attirer dans cette ville. L'un de ses amis, Philippe du Fresne, venait d'être nommé président de la Chambre mi-partie de Castres; il jouissait d'une grande influence dans le Midi. Il unit ses efforts à ceux de Ranchin pour pousser Casaubon à accepter des propositions que lui faisaient les autorités de Montpellier. Casaubon hésitait. Il s'était attaché à la ville de Genève ; il y avait de nombreux et fidèles amis : Bongars, Sarrazin, Théodore de Bèze, Lect. Sa piété profonde et son austérité de mœurs lui faisaient goûter, plus qu'à d'autres peut-être, la sévère discipline inspirée par Calvin : il redoutait le changement, le tourbillon d'une existence moins tranquille : « J'aime surtout le calme, écrivait-il à son

« ami J. Scaliger, je ne demande à Dieu
« qu'une chose, c'est qu'il me soit possible de
« passer en paix le temps qu'il me reste à
« vivre, et que je puisse pourvoir aux besoins
« de mes chers enfants, non pour leur laisser
« des richeses, mais pour qu'après ma mort,
« il leur reste assez pour être élevés d'une
« manière convenable. »

Ces désirs modestes ne pouvaient se réaliser à Genève. Il le sentait bien : « Qui ne connaît, « écrivait-il à un ami, je ne dirai pas la « pauvreté mais le dénuement de notre « ville ! » Malgré les conseils de plusieurs de ses amis, il se décida à partir. Au mois de décembre 1596 Casaubon quitta Genève ; il arriva à Montpellier dans les derniers jours de l'année (1).

---

(1) Il avait alors trois enfants ? Philippa âgée de 8 ans ; Jean *de 6 ans et Elisabeth* de moins de deux ans.

CHAPITRE III

Casaubon est reçu avec enthousiasme a Montpellier. — Magnifiques promesses des magistrats. — Ces promesses ne sont pas tenues. — Les tribulations d'un savant. — Lutte contre la misère. — Immenses travaux d'érudition. — Les *Ephémérides* de Casaubon. — Il perd l'un de ses enfants, tendresse de son cœur. — Découragement. — Voyage a Lyon et a Paris. — Casaubon est présenté a Henri IV. — Ce prince lui promet une chaire de professeur au Collége de France. — Départ de Montpellier.

Casaubon fut accueilli avec enthousiasme par les habitants de Montpellier. Son arrivée était un événement considérable : maîtres, élèves, magistrats, bourgeois de la ville vinrent à sa rencontre. Le lendemain il écrivait à son ami Jacques Lect : « Nous « sommes enfin arrivés à Montpellier. Je « m'abstiendrai de vous raconter en détail « avec quelle affection et quels honneurs j'ai « été reçu ; vous penseriez que je me réjouis « outre mesure de ces hommages dont je suis « indigne. Rien n'a manqué à ces témoignages « de l'allégresse publique. Toutes mes espé- « rances sont dépassées et je suis assuré que, « s'ils le peuvent, les habitants de cette ville

« agiront de manière à m'enlever toute occa-
« sion de jamais regretter ma décision. »

L'accueil si favorable des étudiants et des professeurs de Montpellier était de nature à flatter le savant. Mais il ne tarda point à comprendre qu'il aurait tort de fonder ses espérances sur cet enthousiasme. Dès les premiers jours, il put entrevoir les difficultés qu'il aurait à rencontrer à chaque instant. On lui avait promis un logement convenable ; il attendit vainement la réalisation de cette promesse : il dut se loger à ses frais dans deux étroites mansardes. Ses livres, entassés dans cet espace insuffisant ne pouvaient être classés, le désordre régnait dans sa Bibliothèque, cruelle souffrance pour le savant. A cet ennui vinrent bientôt s'en ajouter d'autres : on lui avait promis une certaine quantité de bois de chauffage ; l'hiver était rude, Casaubon réclama auprès des autorités : après bien des délais il reçut *la dixième partie* de ce qu'il devait recevoir ; il ne put jamais obtenir davantage. Les magistrats lui avaient alloué une somme de cent cinquante écus pour achat de mobilier, car il était pauvre et n'avait pu apporter de Genève que le strict nécessaire : il ne reçut que les deux tiers de cette somme.

Enfin ses honoraires de professeur, d'abord payés d'une manière irrégulière, furent plus

tard entièrement supprimés. Casaubon avait souffert de la pauvreté à Genève, mais là, du moins, il savait que ce n'était pas par la faute des autorités : il s'y sentait entouré de l'estime et de l'affection de tous ; les professeurs, ses collègues, étaient ses amis, les pasteurs le soutenaient, le gouvernement faisait ce qu'il pouvait pour lui. A Montpellier, au contraire, Casaubon, malgré l'admiration que tous professaient pour ses talents, se sentait isolé. Il n'était plus dans une ville protestante comme à Genève. Il y avait sans doute à Montpellier une florissante Eglise Réformée ; les deux pasteurs de cette église étaient ses amis (1); il était aussi soutenu par l'affection de Guillaume Ranchin ; mais la grande majorité de la ville était restée catholique ; dans l'Université, s'il comptait des amis, il trouvait aussi des envieux et des adversaires, toujours prêts à combattre, ouvertement ou en cachette, un maître hérétique, et les Consuls de la Ville ne savaient pas toujours résister à ces influences occultes. C'est ainsi qu'après quelques mois de séjour à Montpellier,

(1) L'un des pasteurs de Montpellier à cette époque était Jean Gigord, homme éloquent et habile dans les disputes théologiques. Il soutint une discussion publique à Castres contre le Jésuite Gonthier, en 1599, et une autre à Fontainebleau, en 1608, contre le P. Cotton, confesseur du Roi.

Casaubon s'y trouvait aussi pauvre qu'à Genève et bien plus malheureux, car il était loin de ses amis et entouré d'adversaires de sa foi.

Au milieu de ces circonstances si pénibles, le savant continuait à travailler courageusement. Ses cours publics sur les auteurs latins et grecs et sur l'Histoire Romaine avaient le plus grand succès. Il voyait se presser autour de sa chaire de nombreux étudiants et aussi des magistrats, des hommes de guerre, des bourgeois, tous avides de l'entendre. Il travaillait aussi à de savantes éditions des auteurs anciens qui portaient au loin sa renommée. Le plus célèbre de ces travaux est son édition commentée du *Banquet des Sophistes*, ouvrage d'un auteur grec : Athénée.

C'est à cette époque qu'il commença à écrire ses *Ephémérides*. Ce sont des mémoires qu'il écrivit assidûment chaque jour pendant tout le reste de sa vie. Cet ouvrage est des plus importants pour la connaissance de Casaubon. Les *Ephémérides* sont écrites sans recherche de style, en un latin mêlé de grec et parfois de français, suivant la coutume des savants de l'époque. L'auteur y note chaque soir tout ce qui a rempli sa journée : ses joies, ses difficultés, ses espérances ; il y consigne ses lectures, ses études, les progrès de ses ouvrages, la date de leur publication. Les

menus détails de la vie de famille y occupent une large place. Ce qui donne une valeur et un attrait tous particuliers à ces mémoires, c'est qu'ils n'ont pas été écrits en vue du public. Ils n'ont même été imprimés que de nos jours (1). Le but que se proposait Casaubon en les composant est nettement indiqué dans la première page des *Ephémérides*. Citons ces paroles remarquables :

« La perte du temps est le plus grand de « tous les luxes. Un stoïque latin a dit avec « raison que l'avarice est toujours un vice, « sauf quand elle s'applique au temps. C'est « pour cela que j'ai voulu établir un compte « exact d'une chose aussi précieuse, afin de « ne pas avoir de repentir tardif. Aussi j'ai « entrepris ce journal et cette statisque de « l'emploi de mon temps, afin de pouvoir, s'il « est bien rempli, m'en réjouir et en rendre « grâce à Dieu ; et si, au contraire, parfois je « le perdais à ne rien faire ou à faire ce qui « est mal, reconnaître mon malheur et mon « imprudence. Et maintenant mon Dieu, toi « qui es très bon et Tout Puissant, je Te prie « de m'accorder la grâce de me consacrer « avec soin et application, pendant tout le

(1) Le manuscrit des Ephémérides a été publié en 1850 par les soins de M. J. Russel, 2 vol. in-8°, Oxford. Ce manuscrit est malheureusement incomplet, deux cahiers ayant été perdus.

« nous a enlevé nos espérances, et elle Tu
« l'as reçue dans le sein d'Abraham, pendant
« que Tu nous éprouvais par cette douleur.
« Nous acceptons Ta sainte et juste volonté,
« grand maître du monde. Ce que Tu veux est
« bien, bon et juste. Père, Tu nous avais
« donné cette enfant, Tu l'as reprise, que Ta
« volonté soit faite et que Ton nom soit
« éternellement béni ! » (1).

A la fin d'Avril 1598, Casaubon acheva le manuscrit de son *Commentaire sur Athénée.* Arrivé au terme de ce grand travail, le pieux savant ne manque pas de rendre grâce à Dieu : « C'est aujourd'hui, écrit-il dans ses
« *Ephémérides*, que j'ai terminé mon travail
« sur *Athénée.* C'est Ta bonté, ô mon Dieu,
« qui m'a conduit jusqu'ici. C'est à Toi seul
« que je suis redevable de ce que je puis faire
« pour la science. Donne-moi donc, ô bon
« Père, de savoir T'en témoigner une digne
« reconnaissance. Donne-moi surtout, pendant
« toute ma vie, de tout rapporter à Ta gloire,
« de Te servir de tout mon cœur et avec
« droiture, et de ne rien désirer que la piété. »
Tels étaient ces savants huguenots ; ils travaillaient avec ardeur après avoir prié, et, la tâche achevée, ils en rendaient hommage à

(1) *Ephémérides* 24 Août 1598.

Dieu seul. C'est là le secret de leur prodigieuse activité et de leurs succès.

Le manuscrit d'*Athénée* était prêt, mais il fallait le publier. Les ateliers de Montpellier étaient insuffisants. Les presses, peu perfectionnées encore, n'accomplissaient leur œuvre qu'avec lenteur, les caractère grecs manquaient ou étaient défectueux. Casaubon se décida à recourir aux imprimeurs de Lyon. Au mois de juillet il se mit en route. Son but premier était certainement l'impression de son livre, mais il désirait aussi intéresser à sa situation ses amis de Lyon et en particulier De Vicq, le plus influent. Il voulait encore aller à Genève où l'attirait la bibliothèque de son beau-père Henry Estienne. Le savant imprimeur avait rassemblé, au cours de ses voyages, une importante collection de livres rares et de manuscrits précieux. Mais, veillant sur ses livres avec un soin jaloux, il n'avait jamais permis à personne de profiter de sa bibliothèque. La seule espérance de pouvoir enfin puiser à cette riche mine de science suffisait pour entraîner Casaubon jusqu'à Genève.

Arrivé à Lyon il y fut accueilli avec bienveillance par De Vicq. De Vicq, chargé d'affaires de Henri IV auprès des Suisses, jouissait d'une grande fortune. Casaubon loue souvent sa bonté, sa munificence, son esprit.

large et éclairé. Catholique zélé, il ne craignit pas de recevoir chez lui le savant huguenot. Casaubon lui exposa ses ennuis et ses difficultés croissantes à Montpellier. De Vicq pensa que le moment était favorable pour Casaubon et qu'il pouvait espérer obtenir du Roi une place importante dans l'Université de Paris. Henri IV connaissait sa renommée, il cherchait à grouper autour de lui les hommes les plus illustres. De Vicq, appelé par le Roi à Paris, emmena Casaubon pour le présenter au prince.

Casaubon n'était jamais encore venu à Paris. Son premier soin, dès son arrivée, fut de visiter les riches bibliothèques de cette ville. Il vit d'abord celle de l'historien De Thou et il eut la joie d'y trouver plusieurs manuscrits rares. De ce jour naquit entre ces deux hommes célèbres, une amitié qui ne devait finir qu'avec leur vie. Casaubon entra en relations avec tous les savants de la capitale. Pendant qu'il vivait ainsi heureux dans une atmosphère de science, au milieu d'hommes possédés comme lui de l'amour de l'antiquité, De Vicq ne l'oubliait pas. Henri IV, sur ses instances, reçut Casaubon, et lui promit une chaire au Collège de France.

Le savant se crut arrivé au terme de ses tribulations. Oubliant son projet de voyage à Genève et l'impression de l'*Athénée*, il revint

directement à Montpellier. Sa joie débordait, pleine de reconnaissance envers Dieu : « Si « notre roi m'a accordé sa faveur, s'il m'a « promis son secours pour mes études et pour « soutenir ma famille, tout cela vient de Toi, « ô mon Dieu !... Achève ton ouvrage, Dieu « puissant, et amène-le à une heureuse fin. « S'il Te plaît que j'aille professer les Belles « Lettres à Paris, voici Ton serviteur, que « Ta volonté s'accomplisse ! »

En attendant l'ordre de départ du Roi, Casaubon reprit ses occupations. En décembre il apprit que De Vicq avait reçu l'argent nécessaire à son voyage, mais l'appel officiel du Roi n'arrivait pas. Les magistrats de Montpellier, comprenant de quelle perte leur ville était menacée, témoignèrent alors quelques vélléités de s'opposer au départ de Casaubon. Le savant, voulant agir avec délicatesse, leur fit part officiellement de sa prochaine nomination à Paris. Le 3 Janvier 1599 le Roi signait l'ordre du départ de Casaubon. (1)

Tout obstacle étant levé par la missive royale, Casaubon commença ses préparatifs de départ. Sa femme et une partie de ses enfants se mirent les premiers en route ; ils devaient l'attendre à Bourdeaux, chez sa mère.

(1) Voir cette lettre, Note VIII.

Lui-même dut rester quelques jours encore à Montpellier : le recteur le retint jusqu'à l'achèvement des cours commencés. Enfin le 24 février il partit à son tour, malade, fatigué et non sans inquiétudes. « Ce n'est pas sans « affliction, écrit-il dans son journal, que je « quitte une ville où j'étais aimé (1). J'aban- « donne avec douleur une église florissante et « c'est en soupirant que je me répare d'un « cher petit enfant (2).... Ah ! si seulement « j'emmenais tous mes enfants ! mais toi, ma « petite Elizabeth, mes délices, image de ta « mère, tu n'es plus là !..... »

Ainsi l'illustre savant qui, deux ans auparavant, faisait son entrée à Montpellier au milieu des acclamations populaires, s'acheminait maintenant, seul et ployé sous le fardeau de ses douleurs, vers d'autres destinées. Il allait bientôt rencontrer de nouvelles souffrances, de nouvelles déceptions.

---

(1) L'affection témoignée à Casaubon, au moment de son départ, par quelques personnes, lui faisait oublier toutes les souffrances qu'il avait supportées à Montpellier. Plus tard on chercha à l'attirer de nouveau dans cette ville, mais il résista aux sollicitations de ses amis.

(2) Sa plus jeune fille. Il la laissait en nourrice à Montpellier.

CHAPITRE IV

Casaubon s'arrête a Lyon chez De Vicq. — La succession de Henry Estienne nécessite divers voyages a Genève. — Casaubon se dispose a partir pour Paris, mais De Vicq le retient, jugeant le moment peu favorable. — Irritation de la Sorbonne en apprenant la promesse faite a Casaubon par Henri IV. — Le Roi n'ose tenir cette promesse. — Casaubon continue a vivre a Lyon chez De Vicq. — Ses relations a Lyon. — Lesdiguières. — Casaubon se décide a aller a Paris avec De Vicq.

En quittant Montpellier Casaubon se dirigea sur Nîmes ; de là, longeant le Rhône, il vint rejoindre sa famille à Bourdeaux. Là vivait encore sa mère, auprès de l'une de ses filles. Casaubon avait deux sœurs : l'aînée *Sara* avait épousé Pierre Chabanay, de Bourdeaux. Elle avait deux fils, Pierre et Isaac. Casaubon, quoique surchargé de famille, prit avec lui son neveu Pierre pour diriger son éducation ; plus tard il reçut aussi dans sa maison Isaac Chabanay. Après quelques jours passés à Bourdeaux il partit pour Lyon.

Son intention était de faire un voyage rapide à Genève et de prendre le chemin de Paris. Il dut pourtant rester quelque temps à

Lyon pour s'y occuper de l'impression de son livre. Ce travail n'avançait pas, et, malgré les efforts du savant, il devait durer encore plus d'une année. Pendant ce temps Casaubon et sa famille recevaient l'hospitalité chez De Vicq. Mais bientôt de graves sujets d'inquiétudes le forcèrent à interrompre son travail et à partir pour Genève. Henry Estienne, nous l'avons vu, était mort après avoir presque entièrement dissipé dans ses incessants voyages la grande fortune que lui avait léguée son père. Pressé par le besoin, le célèbre imprimeur avait engagé à Nicolas Le Clerc, l'un de ses amis, les matrices des caractères Grecs appelés *Grecs du Roi*, (1) que son père Robert avait jadis apportées à Genève. Il ne put se libérer de sa dette et, à sa mort, le paiement en ayant été exigé, le Conseil de Genève renvoya Le Clerc aux héritiers de Henry Estienne. Après de longues négociations Nicolas Le Clerc reçut 200 écus,

(1) Caractères servant à imprimer les livres écrits en langue grecque, tels que le Nouveau-Testament. On les appelait *Grecs du Roi* parce qu'ils avaient été fondus par ordre de François Ier. Les poinçons de ces caractères furent l'œuvre du graveur Claude Garamon. C'est lui qui a aussi gravé les premiers caractères romains de l'imprimerie du Louvre. Il mourut dans la misère « mais, ajoute un de ses biographes, il est vrai qu'il « a esté mis au rang des hommes illustres, et qu'il a esté « récompensé de quantité de beaux éloges après sa mort ».

sur les 400 qui lui étaient dus, mais voulant assurer le paiement du reste, il garda les *Grecs*. Les frais du procès consumèrent la plus grande partie de ce qui subsistait encore de la fortune des Estienne.

Pour régler ces affaires si compliquées Madame Casaubon, laissant à Lyon son mari, occupé à l'impression de l'*Athénée*, était allée à Genève. Peu de jours après son arrivée, voyant l'inutilité de ses efforts, elle appela Casaubon. Le 29 Mars il rentrait dans sa ville natale.

Il éprouva une grande joie en retrouvant ses anciens amis, Théodore de Bèze, Lect, Pinault, Colladon, et tous ses condisciples de l'Académie. Il se sentait là en famille, lui qui avait été si isolé à Montpellier. Il eut aussi la vive satisfaction de pouvoir enfin pénétrer dans la Bibliothèque de Henry Estienne. Une partie des manuscrits et des livres amassés par le savant imprimeur avait déjà été dispersée, mais il en restait assez pour exciter vivement l'intérêt de Casaubon.

Après quelques semaines de séjour il revint à Lyon, laissant encore sa femme et ses enfants à Genève. A Lyon Casaubon était très recherché. La maison de De Vicq était le rendez-vous de tout ce que la ville comptait d'hommes éminents. De nombreux personnages remarquables dans la Politique, la

Guerre ou les Lettres s'y arrêtaient à leur passage à Lyon. Tous étaient heureux de voir un savant aussi universellement connu. Mais Casaubon sentait combien sa situation était incertaine et provisoire. Il eût voulu, abandonnant son livre inachevé et ses affaires de Genève qui traînaient en longueur, partir immédiatement pour Paris. Son protecteur De Vicq ne le lui permit pas. De Vicq, en relations fréquentes avec la capitale, savait que la Sorbonne s'était soulevée à la nouvelle de la prochaine arrivée de Casaubon. L'entrée d'un professeur hérétique dans le corps de l'antique Université de Paris paraissait une monstruosité aux théologiens catholiques. Ils agirent ouvertement et par insinuations auprès du Roi pour le faire revenir sur sa résolution. Henri IV craignait toujours de voir mettre en doute la sincérité de sa conversion au catholicisme ; aussi n'osait-il se mettre en opposition avec la Sorbonne. De Vicq comprit bientôt que l'intérêt de Casaubon était de ne pas aller encore à Paris : il le retint donc auprès de lui. Henri IV devait prochainement faire un voyage à Lyon et dans le Midi. De Vicq pensait que s'il rencontrait Casaubon à Lyon, il lui accorderait plus facilement ce qu'il n'avait pas le courage de lui accorder à Paris sous les yeux des Sorbonistes.

C'est pendant ce temps d'attente et d'in-

certitude que Casaubon entra en relations avec le célèbre Lesdiguières. François de Bonne, duc de Lesdiguières, né en 1543, fut pendant les guerres civiles, le chef des protestants du Dauphiné. Henri IV, monté sur le trône, l'avait nommé son Lieutenant général. Il vainquit les Savoyards en plusieurs rencontres, de 1591 à 1597. Sous Louis XIII il eut la coupable faiblesse d'abjurer pour obtenir la dignité de connétable. Cette dignité lui était accordée, disaient les lettres royales « pour avoir toujours été vainqueur et n'avoir jamais été vaincu. » Il mourut en 1626, âgé de 84 ans. Pendant plusieurs années il avait été le véritable roi du Dauphiné.

En 1599 le roi avait chargé de Vicq et Lesdiguières d'une mission spéciale auprès du Duc de Savoie. Lesdiguières vint à Lyon et fut mis par de Vicq en rapports avec Casaubon. Le héros huguenot, qui ne songeait pas alors à abjurer, produisit une vive impression sur le savant, qui en parle avec enthousiasme. Même des membres du clergé catholique visitaient Casaubon, attirés par sa science; il leur prêtait des livres et discutait avec eux sur des sujets littéraires. Il fut ainsi en relations suivies avec l'Evêque de Valence et l'Archevêque d'Aix.

Mais tous ces honneurs n'amélioraient pas la situation de Casaubon. Les mois s'écou-

laient, le Roi avait retardé son voyage, De Vicq était souvent absent et le savant se sentait parfois bien isolé dans la fanatique cité de Lyon. L'Edit de Nantes avait interdit l'exercice public du culte réformé dans cette ville. Les protestants y étaient peu nombreux et mal vus par la population. Casaubon souffrait cruellement de la privation du culte public. Son ami De Vicq était très tolérant et ne lui créait aucune difficulté, mais d'autres n'agissaient pas avec la même discrétion. Les capucins de Lyon, espérant faire la conquête de cet homme célèbre et se flattant déjà d'obtenir une brillante abjuration, recherchaient continuellement des entretiens avec lui et le harcelaient de leurs objections et de leurs sophismes. Le savant, n'osant déplaire à son hôte dont ces capucins étaient les amis, devait se soumettre à ces interminables discussions : fatigue et perte de temps également inutiles. Les capucins n'obtinrent rien. Ils se vengèrent en excitant la population contre Casaubon. Bientôt il se sentit entouré de la malveillance générale.

D'autres ennuis s'ajoutaient à ses inquiétudes déjà si grandes. Il avait avec lui son neveu Pierre Chabanay. Ce jeune homme vif et turbulent, causa des difficultés très graves à son oncle, et dans cette maison

étrangère, où ils étaient reçus comme des hôtes, il ne sut pas toujours se conduire avec discernement et discrétion. Les querelles de son neveu avec les domestiques de De Vicq troublèrent souvent les journées du savant et lui firent perdre beaucoup de temps.

En août 1599, sa femme et ses enfants étant tombés malades à Genève, Casaubon alla les y rejoindre. Mais dès les premiers jours de septembre il revint à Lyon.

La situation ne se modifiait pas. De Vicq, souvent absent, lui donnait de vagues espérances. Casaubon était malade, son découragement était profond, sa piété seule le soutenait dans cette période si difficile de son existence. Citons quelques passages de son Journal. « Cette vie n'en est pas une, « ô mon Dieu.... Soucis, chagrins, perte de « temps, douleur à cause de ma situation, « douleur plus grande à cause de ceux qui « me sont chers. Mais Tu es là, mon Dieu.... « Tout va mal, j'ai perdu toute la journée ; « toute la semaine s'est passée ainsi. O Père, « Tiens-Toi près de moi !.... Chaque jour « surgissent de nouvelles difficultés, surtout « à cause de ma religion. Mon Père, Tu me « connais; conduis moi, mon Dieu, par Ta « main puissante ; amène moi avec les miens « dans quelque port où je trouve un refuge. »

Vers la fin d'octobre, madame Casaubon

et ses enfants revinrent à Lyon. Il fallait prendre une décision. Casaubon ne pouvait rester toujours dans la maison de De Vicq, la ville ne lui offrait aucune ressource et l'hostilité du clergé croissait chaque jour ; De Vicq, mandé à Paris par le Roi, proposa au savant de l'accompagner pour tenter un dernier effort, décidé, s'il ne réussissait pas, à l'emmener avec lui en Suisse. Laissant sa famille à Lyon, Casaubon partit avec l'ambassadeur et arriva à Paris au commencement de Mars 1600.

CHAPITRE V

LES CONTROVERSES RELIGIEUSES APRÈS LA PROMULGATION DE L'ÉDIT DE NANTES. — ÉCRITS POLÉMIQUES. — CONFÉRENCES ET DISCUSSIONS PUBLIQUES. — MADAME CATHERINE, SŒUR DU ROI. — DU PLESSIS MORNAY « LE PAPE DES HUGUENOTS. » — SON LIVRE CONTRE LA MESSE. — DAVID DU PERRON, ÉVÊQUE D'ÉVREUX. — LA CONTROVERSE PROVOQUÉE PAR LE LIVRE DE MORNAY OCCUPE TOUT PARIS. — MORNAY, ACCUSÉ DE FAUX PAR DU PERRON, RÉCLAME UNE CONFÉRENCE PUBLIQUE POUR SE DÉFENDRE.

La promulgation de l'Édit de Nantes avait mis fin aux guerres civiles, mais les esprits étaient loin encore d'être pacifiés. Ni l'un ni l'autre des deux partis n'avait obtenu ce qu'il désirait. La Ligue était dissoute, mais l'esprit ligueur subsistait ; le but de la Sainte-Union n'avait pas été atteint : il y avait encore des hérétiques en France et ils étaient désormais protégés par l'Édit. Les anciens ligueurs se soumettaient les uns après les autres à celui que, dans leur cœur, ils nommaient encore *Le Roi de Navarre,* mais ils ne croyaient guère à la sincérité de sa conversion : ils déposaient les armes, mais se réservaient d'employer d'autres moyens pour détruire l'hérésie.

Les huguenots n'étaient pas non plus entièrement satisfaits. L'Édit de Nantes avait accordé la liberté de conscience dans toute l'étendue du Royaume, mais la liberté du culte était soumise à de nombreuses restrictions. Plusieurs chefs ligueurs, en faisant leur soumission, avaient fait de l'interdiction du culte Réformé dans telle ville ou tel territoire une des conditions du traité. Des villes, des villages, des contrées entières étaient ainsi privés de la liberté du culte. (1) Les Réfor-

(1) Le culte réformé ne pouvait être exercé « dans les villes, bourgs ou villages appartenant aux Seigneurs Hauts Justiciers Catholiques autres que Nous, esquels lesdits Seigneurs Catholiques ont leurs maisons. Auquel cas ceux de ladite Religion ne pourront dans les dites villes, bourgs ou villages faire ledit exercice, si ce n'est par permission et congé des dits Seigneurs Hauts Justiciers et non autrement. » *Édit de Nantes*, art. VIII. Il était interdit, en outre, dans toutes les villes d'évêchés et d'archevêchés (art. XI) et par des traités particuliers, à Paris et à 5 lieues de la ville (art. XIV) et dans les villes de Reims, Rocroy, Saint-Disier, Guyse (traité fait avec le Duc de Guise : articles particuliers de l'Édit de Nantes, art. XX) ; Morlaix (art. XVIII) Quimper-Corentin (art. XIX) Beauvais et 3 lieues à la ronde (art. XX) ; Toulouse et 4 lieues à la ronde, Villemur, Carmaux et l'Isle en Jourdain (traité avec le Duc de Joyeuse, art. XXII), Alet, Fiac, Auriac, Montesquiou (art. XXIII), Dijon (art. XXV), Châlons, Soissons et le baillage de Soissons (traité avec le Duc de Mayenne, art. XXVI), Lyon (art. XXVII), un seul lieu d'exercice était accordé pour toute la sénéchaussée de Poitiers (art. XXVIII), Amiens, Péronne, Abbeville (art. XXIX), Sens (art. XXX), Nantes et 3 lieues à la ronde (art. *XXXI*).

més avaient des places de sûreté, mais ce fait même montrait que leur situation était peu stable ; ils se tenaient sur leurs gardes et se méfiaient, non du Roi, mais de leurs anciens ennemis devenus les familiers du monarque.

La guerre théologique durait toujours, elle devenait même plus ardente. La parole et la plume avaient remplacé l'épée, mais l'ardeur au combat demeurait la même. Les protestants, à cause de leur petit nombre et de la puissance de leurs adversaires, sentaient le besoin d'être constamment sur la brèche pour défendre leurs croyances sans cesse attaquées par les prêtres et les moines, du haut des chaires catholiques ; « les besoins de cette « polémique étaient si grands que le Synode « National de Saint-Maixent distribua les « points les plus difficiles de la controverse « entre les provinces, en leur ordonnant de « les faire examiner par des personnes « capables de tenir tête, en toute occasion, « aux docteurs catholiques » (2). Ceux-ci ne se faisaient pas faute de répondre et d'attaquer tour à tour. Ces controverses étaient le plus souvent conduites dans un esprit de violence regrettable. Les libelles succédaient aux libelles, de gros volumes se répondaient les uns aux autres. Il serait long et fastidieux

(2) *De Félice*, p. 292.

d'énumérer ces écrits. On en trouve un grand nombre cités dans le *Journal* de l'Estoile qui se les procurait au fur et à mesure de leur apparition ; c'était alors la mode d'acheter le libelle du jour : il faisait le sujet des conversations à la Cour et à la Ville (1)

Les discussions publiques étaient aussi fort en honneur. Le célèbre colloque de Poissy en avait donné le premier exemple. Ce moyen de controverse religieuse fut souvent employé au commencement du XVIIe siècle. Parfois c'étaient les protestants, le plus souvent les catholiques qui provoquaient leurs adversaires à ces joûtes théologiques. On s'en servait spécialement pour préparer l'abjuration de personnages influents. Après une instruction suffisamment prolongée et deux ou trois disputes entre moines et ministres, ceux qui étaient décidés à rentrer au giron de l'Eglise se déclaraient éclairés et convaincus. Henri IV employa, lui aussi, les conférences pour

(1) « J'ai acheté 4 sols une nouvelle bagatelle intitulée : *Trente deux demandes proposées par le P. Cotton, avec les solutions du ministre Du Moulin qui lui en propose soixante-quatre autres* (3 février 1607 — L'Estoile).

« Le samedi 26 juillet 1608 on criait par cette ville un pourparlé fait à Fontainebleau entre le P. Cotton et un ministre de Montpellier nommé Gigord, laquelle bagatelle (car, de tous les deux cotés, ce qui s'imprime ne peult estre qualifié d'autre nom) m'a cousté 3 sols » etc.

obtenir l'abjuration de sa sœur. Catherine de Bourbon était, seule de la famille royale, restée fidèle à la Réforme ; elle persévéra jusqu'à sa mort. Quand il fut question de la marier au duc de Bar, celui-ci, fidèle catholique, eut des scrupules de conscience et demanda la conversion de Catherine avant le mariage. On fit discuter devant elle le Dr Duval et le ministre Tilenus, professeur à l'Académie de Sedan (1599). Cette conférence n'eut aucun résultat. En novembre de la même année nouveau débat, entre le Jésuite Commolet et le capucin Esprit, d'une part, et les ministres J. Couet et De Losse, de l'autre. Madame écrivait le lendemain à Du Plessis Mornay que ce débat l'avait rendue « plus huguenote que Jésuite ». Pour plaire au roi elle dut encore assister à d'autres controverses, en 1601 et en 1602. Elle mourut en 1604 « persécutée de conférences jusqu'à la mort ».(1)

De toutes ces controverses et conférences, la plus célèbre est la conférence de Fontainebleau où les adversaires aux prises furent Du Plessis Mornay et Du Perron, évêque d'Evreux. Casaubon se trouva mêlé à cette affaire ; elle eut une grande influence sur sa

(1) Elie Benoist, Histoire de l'Edit de Nantes. *Histoire des Protestants de France* de M. De Félice, p. 288.

destinée ; nous entrerons donc dans certains développements à son sujet.

Du Plessis Mornay était l'un des plus importants champions des protestants. Sans être un théologien de profession il était redoutable dans la controverse par la vivacité de son esprit et sa vaste érudition. Né le 5 novembre 1549 à Buhy-en-Vexin, il avait de bonne heure accepté la Réforme et s'y était dévoué corps et biens. Echappé comme par miracle au massacre de la St-Barthelémy, il devint l'ami et le bras droit de Henri de Navarre. Guerrier et savant, homme d'action autant que d'études il a laissé un grand nombre d'écrits. Les catholiques l'appelaient le *pape des huguenots*. « C'était, dit Dar-
« gaud, une âme trempée et retrempée
« aux guerres religieuses. Il ne désirait rien
« au-delà du devoir, et ne craignait que Dieu.
« Une disgrâce n'eut été qu'un attrait pour
« son courage. Il était soldat et dialecticien.
« Il s'aidait de la Bible aussi bien que de
« l'épée. C'était un stoïcien, un sage, et un
« docteur de la Réforme. Il représentait
« parmi les protestants la science et la
« conscience. Les apostasies lui nâvraient le
« cœur, et les controverses attristeront sa
« vieillesse ; il se retirera de la cour, blessé
« mais fidèle, aussi simplement grand dans
« l'adversité que dans la bonne fortune. Ce

« lutteur tant secoué, jamais abattu, ce lion « de la dispute, ce héros austère de l'idée « nouvelle avait une de ces têtes puissantes, « dont les cheveux ressemblaient à une « crinière, son visage ravagé par les discor- « des était comme ces sols bouleversés après « un tremblement de terre, ses joues étaient « labourées de sillons et de rides. Son front « de métal refroidi paraissait à l'épreuve des « arguments et des balles, les sourcils tracés « irrégulièrement couraient en lignes aiguës « et brisées autour de ses yeux intrépides. « Toute sa physionomie eût été terrible sans « l'honnêteté de cette bouche qui, pendant « un demi-siècle ne proféra pas un mensonge, « pas une flatterie ». (1)

Mornay avait publié, en 1577, un *Traité de l'Eglise*, œuvre de polémique savante. En 1598 parut un nouveau livre qui devait susciter de violentes querelles.

Cet ouvrage était intitulé « *De l'Institution, usage et doctrine du Saint-Sacrement de l'Eucharistie en l'Eglise ancienne* ». Le but de l'auteur était de combattre la doctrine catholique sur l'Eucharistie au nom des Pères et de la Tradition. Le livre se divise en quatre parties : la première traite de *l'origine*

(1) Histoire de la liberté religieuse en France et de ses fondateurs par Dargaud. Tome IV p. 230 et 231.

et des progrès de la doctrine catholique de la Messe ; la seconde de ses *circonstances et dépendances* : culte des images, célibat des prêtres ; la troisième combat les doctrines *du sacrifice de la Messe et du Purgatoire ;* la quatrième enfin envisage la Cène comme sacrement. Pour étayer ses assertions Du Plessis Mornay cite un grand nombre de passage des Pères de l'Eglise et des théologiens. (1) Il n'avait pas cherché et n'aurait pu chercher lui-même tous ces passages et les vérifier aux sources; il en avait reçu un grand nombre en communication de ministres et d'autres personnes en qui il avait confiance. Cependant il avait vérifié les passages les plus importants et les citations décisives.

L'apparition de ce livre souleva une véritable tempête. Le clergé ne pouvait laisser passer sans protestations un ouvrage qui attaquait avec un tel appareil d'érudition les doctrines les plus essentielles du catholicisme. Les chaires retentirent, comme aux jours de la Ligue, de violentes invectives ; le *Traité de l'Eucharistie* fut mis à l'Index et condamné par la Sorbonne. La fureur populaire fut telle que Mornay dut quelque temps s'abstenir de paraître en public. Diverses réfutations parurent, entre autres celles de

(1) Le livre contient entre quatre et cinq mille citations.

Bullenger, aumônier du Roi, de *Dupuy*, chanoine de Bazas, et des deux Jésuites *Fronton le Duc* et *Richeome*. Ces écrits étaient plutôt des pamphlets que des réfutations en règle ; ils ne servirent qu'à entretenir et à augmenter l'agitation.

Les amis de Mornay commençaient à s'alarmer de tout ce bruit. L'accusation la plus généralement formulée contre son livre était de renfermer nombre de citations inexactes ou même forgées de toutes pièces. Plusieurs des principaux personnages de la Religion Réformée pressaient Du Plessis de se défendre. Catherine de Bourbon lui écrivit une lettre, le sommant de défendre son œuvre et d'en prouver la sincérité. (1) Henri IV était fort mécontent : Mornay avait eu l'imprudence de prendre dans le titre de l'ouvrage sa qualité de conseiller d'État. Le pape Clément VIII écrivit lui-même au Roi pour se plaindre de ce qu'il eût permis qu'un de ses conseillers d'État le traitât d'Antéchrist. (Mornay, suivant l'usage des controversistes protestants, appliquait en effet ce qualificatif au Pontife Romain.) Henri IV, qui négociait avec le pape l'annulation de son mariage avec Marguerite de Valois, ne voulait pas le

(1) Voir cette lettre et la réponse de Mornay : *Appendice* Note V.

mécontenter et dès ce moment il parut décidé à favoriser tout ce qui pourrait servir à la confusion de son ancien compagnon d'armes.

L'occasion lui en fut fournie par l'un des personnages les plus habiles et les plus influents de l'époque, *David Du Perron*, évêque d'Évreux.

Du Perron était né en 1556. Son père était, ou un ministre protestant ou un médecin, peut-être l'un et l'autre en même temps. (1) Dès sa jeunesse le futur évêque avait fait preuve d'un esprit très fin et d'une vive intelligence. Il vint bientôt à Paris, et grâce à la protection du poète Desportes, il obtint une place de lecteur du roi Henri III. En même temps il abjura le protestantisme et entra dans les ordres : déjà il était renommé pour sa dialectique et son habileté à soutenir le pour et le contre sur toutes sortes de questions, Il joua un certain rôle dans l'abjuration de Henri IV, cherchant à s'en attribuer tout l'honneur. Il fut l'un des deux ambassadeurs envoyés par le Roi au Pape pour obtenir sa réconciliation avec le Saint-Siège ; il se conduisit en bon négociateur, mais montra peu de dignité : il se soumit sans regimber à l'humiliante cérémonie des

(1) V. D'Aubigné, Histoire Universelle t. III p. 405.

coups de verges. (1) Évêque d'Évreux et pourvu de riches bénéfices, il visait au cardinalat. Ambitieux, habile, insinuant, peu scrupuleux sur le choix des moyens, il devait réussir. « Du Perron, dit Dargaud, avait les « mâchoires fortes pour mordre et pour « blesser, la poitrine bombée comme une « cuirasse pour résister, la bouche grande « non pour l'égayer, mais pour parler et pour « tonner du haut d'une chaire. Son front « imposait par l'audace. Ses yeux lançaient « des flammes. Son nez fin, recourbé en bec « de faucon, semblait plus aigu par le sar- « casme de la lèvre. Toujours flottant entre « la passion et l'esprit, Du Perron avait une « physionomie douteuse, cynique, impérieuse, « fausse, impudente avec distinction. Il visait « à l'effet, et se jouait de ses auditeurs. Son « attitude était théâtrale, son geste tantôt « emphatique, tantôt burlesque.

« Son éloquence, bien plus profane que « religieuse, n'était qu'une réthorique. De « l'érudition, du pédantisme, une impertur- « bable assurance, de l'ironie assaisonnée « d'outrages, des saillies par moments, jamais « un cri de l'âme ; des cupidités personnelles,

(1) Pendant que l'on chantait le *Miserere* le pape, armé d'une verge, frappait alternativement les deux ambassadeurs de Henri IV : D'Ossat et Du Perron, agenouillés devant lui.

« une ambition aveugle, jamais l'amour de la
« vérité, jamais l'enthousiasme des idées
« divines qui remuent les masses parce qu'elles
« sont générales, désintéressées, et qu'elles
« élèvent l'humanité au-dessus d'elle-même ;
« des combinaisons d'intelligence et d'imagi-
« nation, jamais d'inspiration sincère ; des
« calculs, jamais des convictions : tel était
« Du Perron ». (1)

Ce tableau est poussé au noir. Ce qui est certain c'est que Du Perron était habile, insinuant et sans scrupules (2). Il comprit que s'il trouvait un moyen de confondre Du Plessis Mornay, il acquérait un nouveau titre aux faveurs royales et au Chapeau, objet de son ambition : avec un pareil adversaire l'austère et trop confiant Mornay était perdu d'avance.

Trop habile cependant pour l'attaquer de front, Du Perron chercha les moyens de l'exciter par des intermédiaires afin que la

(1) Dargaud. Op. cit. T. IV pp. 337-339.

(2) Voici l'appréciation de quelques personnages sur Du Perron. Scaliger disait de lui : « Certain glorieux pédant, le charlatan de la Cour de France, qui par plusieurs artifices avait trouvé le moyen de changer la couleur noire de son bonnet en rouge. » Le pape disait : « Non bastava al figlio d'un eretico esser vescovo, vuol ancora esser cardinale. » En mourant à Rome, dit Tallemant des Réaux, « il ne voulut jamais dire autre chose qnand il prit l'hostie, si non qu'il la prenoit comme les apôtres l'avoient prise. On disoit qu'il avoit voulu mourir en *fourbe comme* il avoit vécu. » (Tallemant des Réaux I. 104).

provocation parut venir de Du Plessis lui-même. Il employa les services d'un huguenot disposé à abjurer et qui recevait des instructions catéchétiques de l'Evêque d'Evreux. Ce personnage se nommait *Henri Aux-Epaules* sieur de *Sainte-Marie-du-Mont*. Il écrivit à Mornay, se disant un protestant mal affermi dans sa foi et qui désirait voir éclaircir ses doutes ; une des choses qui le troublaient le plus, disait-il, c'était de voir le Livre de l'*Institution de l'Eucharistie* accusé d'erreurs volontaires et évidentes par un homme compétant comme l'évêque Du Perron. Mornay tomba complètement dans le piège. Il déclara à Sainte-Marie-du-Mont qu'il était prêt à défendre son livre, même contre l'Evêque en personne. Le catéchumène de Du Perron feignit de douter du courage de Du Plesis, et le guerrier-théologien, sans comprendre le but de tant d'insistances, écrivit aussitôt un défi à l'Evêque d'Evreux, en ces termes : « Le « sieur Duplessis requiert que Monsieur « d'Evreux et ceux qui le blasment d'avoir « allégué faulx en ses livres, se joignent avec « luy et sous-signent en une requeste très « humble qu'ilz prèsenteront au roy, le sup-« plians très humblement de leur vouloir « ordonner commissaires tels qu'il plaira à « Sa Majesté, personnages de doctrine et « probité requise, par devant lesquels ledict

« sieur ayt à vérifier de page en page et de
« ligne en ligne, tous les passages par luy
« alléguez en ses livres, et ce par livres et
« exemplaires imprimez en lieux et universitez
« non suspectes à ceux de l'Eglise romaine ».(1)

Nous avons cité intégralement le défi de Du Plessis Mornay afin de bien établir les conditions de la conférence, telle qu'il la demandait : il entendait une discussion non théologique mais purement de fait : *avait-il, oui ou non, bien cité les auteurs qu'il alléguait ;* il ne s'agissait pas de discuter la portée théologique des passages cités, mais seulement l'exactitude de ces textes. Il voulait aussi que les constatations fussent faites, non pas seulement sur quelques passages triés à l'avance, mais sur la totalité de ses citations en suivant son ouvrage *ligne après ligne et page après page.* S'il se fût tenu fermement à ces conditions il eût évité bien des déboires ; mais la conférence dévia peu à peu de son but et elle devint plutôt théologique ; on y discuta plus sur l'interprétation des textes que sur l'exactitude des citations.

Du Perron avait atteint son but ; il était provoqué par Mornay. Il se promit de diriger l'affaire de manière à obtenir à la fois un succès personnel et un succès pour son Eglise.

(1) 20 Mars 1600. (Lalot p. 52).

Cinq jours après le défi de Du Plessis parut la réponse de Du Perron, longue, habile et arrogante. L'accusation de faux était renouvelée avec insistance dans ce document : « Je « me soumets de lui monstrer cinq cents « énormes faussetez de conte faict et sans « hyperbole dans son livre. » Ces erreurs, ajoutait-il, sont si visibles et si évidentes que sans nulle discussion « *il ne faudra autre dispute pour le convaincre que la seule ouverture des livres qu'il allègue.* » La fin de la réponse de Du Perron montre un peu trop ouvertement le but qu'il poursuivait ; il y voit une excellente occasion de confondre les hérétiques et pour le roi de prouver sa piété. Il déclare au « Nouveau Constantin » qu'après « tant d'admirables victoires qu'il a obtenues, le bon ange de la France lui ouvre le chemin d'en obtenir une non moins glorieuse ». Il termine en priant le Roi d'accorder la Conférence.

Cette réponse ne fut pas envoyée à Du Plessis Mornay : il ne la connut que lorsqu'elle fut répandue dans le public. Il se plaignit vivement de ce procédé, mais l'affaire suivit son cours.

On attendait avec impatience la décision du Roi ; cette controverse entre deux hommes si connus faisait l'entretien de tout Paris ; chacun des deux adversaires avait

ses partisans. Le grand nombre, même parmi les catholiques, paraissait favorable à Mornay. Sa bonne foi semblait indiscutable. Quelques-uns admettaient bien qu'il pouvait y avoir quelques inexactitudes dans la multitude des passages cités dans son livre, mais ils étaient persuadés que ces erreurs n'étaient point volontaires, ni aussi nombreuses que le prétendait Du Perron.

Henri IV hésitait à accorder la Conférence. Au fond du cœur il n'était qu'un assez mauvais catholique, mais il tenait à ménager la Cour de Rome. Il craignait de voir la discussion tourner contre Du Perron, malgré son habileté. Henri de Navarre avait trop longtemps vécu avec Mornay pour ne pas savoir combien il était redoutable dans la controverse. Les catholiques fervents n'étaient pas non plus sans inquiétudes. Le nonce du pape demanda positivement au Roi d'interdire la Conférence. Mais Du Perron manœuvra habilement : il démontra au Roi qu'il serait facile, en l'entourant de précautions convenables, de s'assurer à l'avance du résultat et que ce succès serait fort utile à la gloire de Henri IV et à l'avancement de ses négociations avec Rome — il oubliait de parler du Chapeau de Cardinal qui était sa grande affaire à lui. Le Roi céda. Il calma le nonce en lui assurant que « le démenti en demereroit aux hériti-

ques ». Le 2 avril il autorisa la conférence.

Casaubon venait d'arriver à Paris. Comme tous les hommes instruits, il suivait avec intérêt cette lutte. Il avait lu le livre de Mornay et l'avait trouvé excellent de tous points. Son Journal ne tarit pas d'éloges sur la doctrine, le savoir, la piété de l'écrivain protestant. Pas un mot de blâme, pas une réserve. Casaubon était tout pour le huguenot et contre l'évêque d'Evreux. Le 15 Avril il écrivait : « Aujour-
« d'hui j'ai passé une partie du jour à lire,
« pour m'édifier, le livre composé par M. Du
« Plessis sur la Communion et la Messe.....
« Que Dieu nous le conserve, lui et ceux qui lui
« ressemblent ». Il ne pouvait se douter alors qu'il serait appeler à jouer un rôle dans la Conférence qui se préparait. Il était nécessaire de constater ces sentiments de Casaubon sur Du Plessis et son livre avant d'aborder le récit des évènements qui ont suivi et d'examiner la conduite du savant dans cette affaire.

CHAPITRE VI

PRÉPARATIFS DE LA CONFÉRENCE DE FONTAINEBLEAU. — CHOIX HABILE DU JURY. — COMMISSAIRES CATHOLIQUES : DE THOU, FRANÇOIS PITHOU, JEAN MARTIN. — COMMISSAIRES PROTESTANTS : CASAUBON ET DU FRESNE CANAYE. — CASAUBON HÉSITE A ACCEPTER LA MISSION DE JUGE DE LA CONFÉRENCE. — IL S'Y DÉCIDE MALGRÉ LES INSTANCES DU PASTEUR DU MOULIN.

La conférence était accordée. Le Roi et Du Perron s'occupèrent du choix des juges, du lieu de la discussion et des passages à examiner. Il fut tout d'abord décidé que le débat aurait lieu en présence du Roi et de la Cour, au palais de Fontainebleau. Ce choix était significatif. A Fontainebleau l'auditoire, c'est-à-dire le monde de la Cour, serait tout entier favorable à l'Evêque ; loin de Paris, de ses amis, de ses livres, l'auteur de l'*Institution de l'Eucharistie* se trouverait seul, en face d'un adversaire encouragé par l'approbation du Roi et des courtisans.

Le choix des juges de la Conférence révéla les mêmes dispositions. Ces juges furent, pour l'Evêque : *De Thou*, *François Pithou* et *Jean Martin ;* pour Du Plessis Mornay ; *Du Fresne-Canaye* et *Casaubon*. *Auguste de Thou*, célèbre historien, était un homme

honorable et modéré, ami de Casaubon et de plusieurs personnages protestants. Il n'était pas un catholique fanatique et eût bien voulu ne pas accepter la tâche qui lui était imposée. Mais il n'osa refuser. Il laissa la discussion tourner au gré de Du Perron, sans intervenir personnellement.

François Pithou était un jurisconsulte distingué. C'était un protestant qui avait abjuré : ce fait seul donnait à prévoir qu'il prononcerait toujours en faveur de l'Evêque et contre l'écrivain huguenot.

Quant à *Jean Martin*, c'était un médecin au service de Marguerite de Navarre. Ami de Du Perron il avait été par lui désigné au choix du Roi. Cet homme ne pouvait être impartial.

Du Perron était donc assuré d'être appuyé en toutes circonstances par les commissaires catholiques.

Deux commissaires protestants seulement avaient été désignés. Ils avaient été choisis dans l'intention de faire condamner Mornay, même par ses coréligionnaires. *Du Fresne-Canaye,* né à Paris en 1557, était entré dans la magistrature et avait servi Henri de Navarre comme ambassadeur auprès de la reine Elizabeth. Après l'Edit de Nantes il fut nommé président de la Chambre Mi-partie de Castres. C'était un homme ambitieux ; il était tout disposé à

abjurer pour obtenir les faveurs royales. Il était bien l'homme que cherchaient le Roi et Du Perron : un commissaire protestant prêt à approuver tout ce qui serait dit et fait contre Du Plessis Mornay. Leur espoir ne fut pas trompé.

Le dernier commissaire choisi fut Casaubon. Le savant attendait à Paris l'occasion d'être présenté au Roi et d'obtenir enfin la réalisation de ses promesses, lorsque, le 28 Avril, il reçut une lettre de Henri IV lui ordonnant de partir sans délai pour Fontainebleau. La première impression de Casaubon fut la joie d'être appelé par le Roi à une mission de confiance. Un peu de réflexion lui fit comprendre qu'il s'agissait de plaire au prince au détriment de la vérité et de la conscience. Quoique peu au fait des secrets de la politique des rois, Casaubon sentait que le but de Henri IV était de procurer un succès éclatant à Du Perron, pour prouver aux catholiques qu'il était un bon converti. Mais dans la candeur et la droiture de son âme, il se figurait que sa présence à Fontainebleau pourrait être utile au triomphe de la vérité. Il désirait aussi voir le Roi et craignait de le mal disposer envers lui en refusant d'obéir à ses ordres. L'Eglise de Paris comprit le péril : l'illustre pasteur Pierre du Moulin vint lui-même visiter le savant. Il lui représenta que le Roi et Du Perron

l'avaient choisi afin de donner une apparence d'impartialité et de science à la conférence, mais qu'il serait incapable de résister au courant et d'empêcher la réalisation des projets de ces hommes habiles.

Casaubon fut vivement impressionné par les arguments d'un homme aussi respecté dans l'Eglise que Du Moulin. Il était très angoissé, mais il crut devoir répondre favorablement à l'appel du Roi. Il en donne les motifs dans son Journal : « Il ne s'agit pas, dit-il, de discuter sur notre foi, qui est inébranlable. Il est question seulement d'un livre et de l'exactitude des citations qu'il renferme. La chose ne deviendrait mauvaise que si l'on mêlait les deux choses : le livre de Mornay et la foi évangélique. » C'est précisément par ce mélange que Du Perron voulait atteindre son but : il avait beaucoup moins le désir d'infliger un échec à l'écrivain protestant qu'à la Foi réformée elle-même. Du Moulin l'avait compris, et il n'était pas besoin de beaucoup de pénétration pour s'en douter.

Casaubon partit donc pour Fontainebleau. A peine arrivé il se trouva perdu au milieu de mille intrigues. Dans le monde de la Cour on disait tout haut que Mornay était condamné à l'avance : il ne pouvait plus y avoir d'illusion possible sur le résultat de la Conférence. *Casaubon* le sentait bien. « Si je considère le

« motif de cette conférence rien n'est plus « triste, rien n'est plus contre mon opinion et « mes espérances. Il est certain que c'est « l'esprit tout entier de notre réformation qui « est mis en question... Il ne s'agit plus que « d'une chose : prouver à l'Evêque de Rome « le zèle, la piété et les bonnes œuvres du « Roi. » Après un tel aveu, Casaubon n'avait, en conscience, qu'une seule chose à faire : se retirer et refuser de participer à la conférence. Il n'en eut pas le courage : il devait en subir les conséquences ; ses coréligionnaires, le voyant, malgré les avis de Du Moulin, rester à Fontainebleau, crurent qu'il s'était vendu à la Cour et qu'il était, comme Du Fresne Canaye, sur le point d'abjurer. Ils s'éloignèrent de lui et le traitèrent avec défiance ; les catholiques se figurèrent aussi qu'il était gagné à leur cause et le harcelèrent, dans la suite, pour l'amener à faire le pas décisif. Si Casaubon, dans cette affaire, eût suivi les avis de ses amis sincères et la voix de sa conscience, il se fut épargné bien des ennuis et des souffrances.

Le mauvais vouloir du Roi à l'égard de Du Plessis Mornay se manifestait dans tous les détails d'organisation de la Conférence. Depuis plusieurs jours Du Plessis réclamait la liste des passages incriminés par l'Evêque d'Evreux. Du Perron refusait, sous prétexte que l'exa-

men d'un aussi grand nombre de citations fatiguerait Sa Majesté. Le 29 Avril Mornay présenta une requête réclamant, soit l'examen de toutes les citations de son livre, sans exception, soit la liste des 500 passages taxés de faux. L'une et l'autre demande furent rejetées. Le parti pris de Henri IV était évident. Du Perron déclara qu'il remettrait *au Roi* la liste des 500 passages et que chaque jour on en tirerait cinquante pour les examiner. Du Plessis déclara alors qu'il n'assisterait pas à la Conférence.

Cette position prise par Mornay était bonne ; malheureusement pour lui il ne sut pas s'y tenir. Le Roi, devant son refus, avait ordonné de procéder à l'examen des passages malgré son absence. Mais cela ne faisait nullement l'affaire de Du Perron ; une victoire remportée dans ces conditions eût été par trop facile. Il fit quelques concessions, plusieurs personnes appartenant aux deux partis s'entremirent, et, après de longs débats, Du Plessis finit par accepter la communication de 60 passages au lieu de 500, à condition que Du Perron lui prêterait les textes des auteurs d'où ces passages avaient été tirés, pour qu'il pût procéder aux vérifications avant la Conférence.

La discussion fut fixée au lendemain. Du *Plessis* Mornay attendit vainement pendant

de longues heures la liste de 60 passages promise par l'Evêque. Elle ne lui fut remise que vers minuit. Du Perron envoyait en même temps les livres nécessaires pour les vérifications, mais quelques heures après il les fit réclamer. Mornay dut donc passer la nuit entière, dans l'attente d'abord et ensuite dans le travail de vérification. C'était là une fâcheuse préparation pour la discussion publique du lendemain. Ses adversaires avaient trouvé, comme le dit Mézeray, un excellent stratagème « pour assoupir sa vigueur et engourdir la pointe de son esprit en l'obligeant à travailler toute la nuit. »

Lorsqu'il dut rendre les livres, Du Plessis n'avait encore pu vérifier que dix-neuf passages. Son adversaire se montra magnanime et accepta la discussion réduite, pour ce jour-là, à ces 19 citations. La conférence devait s'ouvrir à 8 heures du matin ; mais on n'avait pas réglé les détails matériels, le local, la forme de la discussion. Pendant que l'on débattait ces questions préliminaires, le Roi allait à la Messe, puis vint l'heure de son déjeûner et l'ouverture de la Conférence fut renvoyée à l'après-midi.

CHAPITRE VII

LA CONFÉRENCE DE FONTAINEBLEAU. — L'EVÊQUE DU PERRON A CHOISI HABILEMENT LES PASSAGES A EXAMINER. — IL EMBROUILLE LA DISCUSSION ET LA FAIT TOURNER EN JOUTE THÉOLOGIQUE. — ÉCHEC DE DU PLESSIS-MORNAY. — QUE FAUT-IL PENSER DU ROLE DE CASAUBON DANS CETTE AFFAIRE ?

La Conférence de Fontainebleau a été racontée par plusieurs historiens. (1) Nous en donnerons un récit abrégé, insistant surtout sur le rôle de Casaubon. Les Ephémérides donnent des détails circonstanciés sur le début de la discussion, mais Casaubon n'a jamais achevé le compte-rendu de la Conférence. Plusieurs pages blanches dans son manuscrit montrent qu'il avait eu l'intention d'en noter tous les détails.

La salle choisie était peu vaste ; à peine pouvait-elle contenir deux cents personnes. Le roi s'assit devant une table, ayant à sa droite l'Evêque d'Evreux et à sa gauche Du Plessis-Mornay. Une seconde table était destinée aux juges de la Conférence : De Thou, Pithou, Martin, Du Fresne et Casaubon ; une troi-

(1) Le plus récent ouvrage sur la Conférence de Fontainebleau est dû à M. le pasteur Lalot (Paris 1889.)

sième table était destinée aux secrétaires. A la droite du roi, assis dans des fauteuils, étaient les principaux personnages de la Cour ; les autres assistants se tenaient debout.

Le roi déclara la séance ouverte et donna la parole au Chancelier pour exposer les désirs du prince. Le Chancelier rappela les faits qui avaient amené la convocation. Après avoir convié les deux adversaires à discuter avec un esprit calme et modéré, il affirma qu'il s'agissait uniquement du livre de Du Plessis et non pas d'une discussion sur les vérités et les doctrines religieuses. Les faits ne devaient pas tarder à donner un démenti à cette assertion et montrer qu'en réalité c'était une lutte entre la Réforme et le Catholicisme que l'on avait voulu provoquer au détriment de celle-là.

L'Evêque prit alors la parole. Il combla de louanges le Roi et son amour de la vérité, le compara aux personnages les plus glorieux de l'histoire ancienne, et lui promit une gloire immortelle.

Du Plessis Mornay, en quelques paroles, déclara qu'il n'avait, en écrivant son livre, cherché autre chose que la gloire de Dieu et le bien public. Il avait, disait-il, travaillé avec bonne foi et avec soin, mais il était homme et pouvait avoir commis quelques erreurs. Ce discours modeste et exempt de

flatteries contrastait avec celui de l'Evêque d'Evreux.

Après ces préliminaires la discussion commença. Neuf passages seulement furent examinés. Dès le début la tactique de Du Perron fut évidente. Au lieu de borner le débat à une question de fait : *les citations de l'ouvrage de Mornay sont-elles, oui ou non, exactes ?* Du Perron s'efforça de faire dévier le débat. A propos de chaque passage il se mit à discuter, non pas la citation elle-même, mais les doctrines de l'auteur cité. De plus, comme les quelques passages à examiner avaient été habilement choisis, il se trouvait que plusieurs d'entre eux avaient été rapportés par Du Plessis Mornay non pas textuellement mais en résumé. L'Evêque sut tirer parti de ces circonstances et plusieurs passages furent déclarés par les commissaires inexactement cités (1).

C'était un échec pour Du Plessis Mornay, mais la victoire de Du Perron était bien incomplète. Neuf passages seulement sur plus de quatre mille avaient été examinés, et de ces neuf passages deux seulement avaient été attaqués formellement comme supposés. Tous avaient été reconnus exactement cités ou

(1) Pour les détails voir l'ouvrage de M. Lalot.

résumés et c'était seulement le sens ou les conséquences qu'en tirait l'auteur réformé que les commissaires avaient condamné. La Conférence s'était donc en fait transformée en un colloque dogmatique et le but de l'Evêque d'Evreux était atteint.

Tout n'était pas fini cependant et Du Plessis Mornay pouvait se relever dans la suite des débats, maintenant qu'il connaissait la tactique de son adversaire. Mais l'agitation des jours précédents, le travail fièvreux de la nuit, la chaleur de la discussion, la douleur du résultat l'impressionnèrent à tel point qu'il tomba sérieusement malade. A huit heures du matin, le lendemain, les commissaires étaient réunis pour l'ouverture d'une nouvelle séance. Le Roi ordonna d'attendre, mais, le jour suivant, la maladie de Du Plessis allant en s'aggravant, Henri IV permit aux juges de se séparer et de retourner à Paris.

La conférence était rompue, à peine commencée. La bonne foi de Mornay ne pouvait être mise en doute, mais le résultat de l'unique séance fut habilement exploité. Du Perron prit des allures de triomphateur et Henri IV lui-même ne sut pas cacher sa vive satisfaction. Dans une lettre au duc d'Epernon il se glorifiait de la part qu'il avait prise à cette victoire sur l'hérésie : « Mon « ami, lui écrivait-il, le diocèse d'Evreux a

« gagné celui de Saumur, et la douceur dont « on y a procédé, a osté l'occasion à quelque « huguenot que ce soit, de dire que rien y ait « eu force que la vérité. Le porteur (de la « lettre du Roi) y étoit qui vous contera comme « *j'y ai fait merveilles*... Il a ouï les discours « d'un chacun, qui seroient trop longs à « discourir par écrit, et vous dira la façon « que je suis d'avis que mes serviteurs « tiennent pour tirer fruit de cette œuvre (1) ». Cette lettre fut publiée par ordre du Roi et lue du haut des chaires avec force commentaires. Du Plessis Mornay, dès qu'il fut en état de voyager, partit pour Saumur sans avoir été reçu par le Roi. Henri IV, oubliant tous les services de son ancien et fidèle compagnon d'armes, le traita avec dédain et le disgracia complètement. L'austère huguenot en fut peiné, mais non ébranlé ; il cherchait l'approbation du Roi des Rois et non celle des princes de ce monde. Au reste ses amis lui demeurèrent fidèles et s'il fut attristé du résultat de la Conférence, ce fut moins à cause de l'échec qu'il avait subi, qu'à cause des conséquences qui pouvaient en résulter pour la cause de la vérité.

Casaubon n'avait pas joué un rôle bien en vue pendant la durée des débats. Sur le

(1) 6 Mai 1600.

premier passage il déclara, et les autres commissaires comme lui, qu'il n'était pas suffisamment renseigné pour se prononcer. Sur les autres passages il fut en général de l'avis de ses collègues. On s'en est étonné et de son temps et du nôtre. Après avoir lu dans ses Ephémérides les plus grandes louanges adressées à Du Plessis Mornay et à son livre, on peut trouver étrange qu'il se soit, à Fontainebleau, associé à ceux qui le condamnaient. Catholiques et protestants semblent d'accord pour soupçonner sa droiture. *Moreri,* auteur d'un célèbre *Dictionnaire historique*, dit de Casaubon : « Il faisait « profession de la religion prétendue réformée, « mais il commença à chanceler après la « conférence de Fontainebleau. Casaubon « était l'un des juges et promit de quitter le « parti protestant. »

Scaliger, l'une des gloires des Lettres et de la Réforme Française, disait que Casaubon avait été à Fontainebleau un naïf au milieu d'hommes rusés (1).

Madame de Mornay, dans ses mémoires, dit : « Casaubon étoit un personnage à la vérité « rare ès-sciences humaines, nullement théo- « logien et de qualité pour y porter ni la

(1) Littéralement : Asinus inter simios !

« splendeur de la Cour, ni la parole d'un roi « qui aussitôt l'éblouirent ».

Elie Benoist, le célèbre historien, l'appelle un « esprit faible et chancelant que l'Evêque « Du Perron avait gagné par ses cajoleries ».

M. de Félice le dépeint comme un « homme « qui, tout occupé de manuscrits grecs et « latins, affectait une grande indifférence « pour les matières de foi. »

Enfin le dernier historien de la conférence, M. le pasteur Lalot, s'exprime ainsi : « la vo- « lonté et l'énergie n'étaient pas, chez Casau- « bon, à la hauteur de l'intelligence. On est « en présence d'un caractère d'une droiture « incontestable, mais faible, vacillant, in- « quiet, trop occupé de sa personne et de ses « intérêts matériels ».

Que devons-nous penser de ces jugements si défavorables à différents degrés ? Ce que nous connaissons déjà de la personne et des sentiments de Casaubon nous permet d'affirmer, avant tout, qu'il n'était pas indifférent aux matières de foi. Ses craintes, ses hésitations avant la conférence, sa douleur manifeste du résultat montrent bien qu'il s'y intéressait vivement.

Comment expliquer qu'il ait participé à cette discussion et se soit prononcé avec les autres commissaires contre Du Plessis Mor-

nay ? Devons-nous croire qu'il se soit laissé éblouir par la majesté royale ou gagner par les flatteries de l'évêque ? Rien ne le prouve, bien au contraire. Les cajoleries de Du Perron ne cessèrent pas avec la conférence, il ne négligea rien pour rester en relations suivies avec Casaubon, ils eurent de fréquents entretiens (1) ; Casaubon resta ferme et inébranlable dans ses convictions et l'Evêque n'en put rien obtenir. Cette fermeté ne s'expliquerait pas si elle avait été précédée de complaisances coupables à l'occasion de la conférence. Henri IV, lui non plus, malgré l'influence qu'il exerçait sur tous ceux qui l'approchaient, ne put jamais détacher Casaubon de sa foi. Nous n'avons donc pas le droit d'accuser le savant de s'être laissé éblouir par les flatteuses paroles du monarque.

Casaubon fut sincère et droit. Il avait eu le tort grave de consentir à prendre part, à titre de commissaire, à cette conférence et de négliger les avertissements de ses amis et des représentants de l'Eglise. Mais une fois sa participation aux débats admise, il ne pouvait guère prononcer autrement qu'il ne le fit. Les questions étaient posées aux commissaires par le chancelier sous une forme qui faisait sans doute dévier le débat de son objet primi-

(1) Voir le chapitre suivant.

tif, mais qui était captieuse. Les commissaires un peu indépendants, tels que De Thou, prononcèrent comme les autres. N'oublions pas du reste que la conférence était à peine commencée quand elle fut interrompue, que neuf passages seulement furent examinés et sans doute les plus douteux. Du Perron a remporté tout l'avantage qu'il pouvait obtenir et la maladie de Du Plessis Mornay l'a servi en empêchant la continuation d'une discussion qui eût, très certainement, été moins brillante par la suite pour le champion de l'Église romaine.

Casaubon fut une victime des intrigues de Du Perron et de l'habileté politique de Henri IV. Ces deux hommes avaient compris que la participation de Casaubon à la conférence leur serait fort utile, elle donnerait une apparence d'impartialité aux débats et d'équité au jugement. Ils espéraient aussi l'ébranler et l'amener peu à peu à une abjuration. Le savant comprit trop tard dans quel piège il avait été attiré ; il fut attristé par la pensée d'avoir involontairement contribué à une victoire d'un ennemi acharné de son Eglise et il souffrit longtemps et des soupçons éveillés par sa conduite dans l'esprit des protestants et des espérances qu'avaient conçues à son égard les convertisseurs tels que Du Perron et le roi lui-même.

CHAPITRE VIII

Effet produit par le résultat de la conférence de Fontainebleau. — Grand *Te Deum* a Paris. — Le Béarnais devient un zélé convertisseur. — Du Fresne se décide a faire le saut périlleux. — On espère que Casaubon l'imitera. — Le savant va chercher sa famille a Lyon et l'amène a Paris. — Efforts de Du Fresne pour décider Casaubon a imiter son abjuration. — Intervention du P. Coton, confesseur du Roi. — Les Jésuites accablent Casaubon de flatteries, puis d'injures. — Du Perron, devenu Cardinal, a de nombreuses conférences avec Casaubon. — Le savant demeure fidèle a ses convictions et renonce ainsi a tout espoir de fortune.

La conférence de Fontainebleau eut un immense retentissement dans toute la France. Les catholiques en accueillirent le résultat avec des transports de joie : il semblait que l'hérésie fut terrassée pour jamais. On chanta partout le *Te Deum* ; il y eut à Paris une grande procession, le roi y parut, un cierge à la main. Malgré cette ferveur apparente le Béarnais conservait son esprit railleur ; un jour Du Perron se glorifiait par trop du succès de la conférence : « dites vrai, Monsieur « d'Evreux, interrompit le roi, bon droit a eu « besoin d'aide!» Ainsi parlait Henri au milieu

de ses amis et de ses complices, mais au dehors et officiellement il prenait la conférence très au sérieux. Les honneurs pleuvaient sur Du Perron, les prédicateurs célébraient la défaite du champion huguenot, la poésie elle-même s'en mêla : le poète Berthaut rima un poème de deux cents vers à la gloire de Du Perron et surtout de Henri IV, vainqueur de l'hérésie. Le Béarnais en vint à jouer le rôle de convertisseur et après avoir fait le « saut périlleux », il songeait à le faire faire aux autres. Les tentatives de conversion sur les personnages influents se généralisèrent. Après ses efforts infructueux sur Catherine de Bourbon, le roi s'adressa à Sully, son principal ministre. Il lui fit, à la seule condition d'abjurer, les offres les plus séduisantes : l'épée de connétable pour lui-même et la main de Mademoiselle de Vendôme pour le marquis de Rosny, son fils aîné. Sully résista, comme il avait déjà résisté à toutes les cajoleries de Du Perron et même à une lettre du pape Paul V, dans laquelle le pontife lui exprimait son regret de ne pouvoir passer en France pour travailler lui-même à sa conversion. Tous ne furent pas aussi fermes que Sully et plus d'un, parmi les grands, comprit que le seul moyen d'obtenir facilement richesses et honneurs c'était de suivre l'exemple du roi. En travaillant ainsi à détruire la Réforme,

Henri IV tendait, à son insu, à détruire son œuvre la plus glorieuse. Il avait donné l'Édit de Nantes qui établissait en France la liberté de conscience et une certaine liberté de culte, mais en n'accordant ses faveurs qu'aux catholiques, en exerçant une pression sur ceux qui l'approchaient pour les détacher de la Réforme, en poursuivant ce rêve de l'unité religieuse de son royaume, l'auteur de l'Edit de Nantes préparait Louis XIV. Celui-ci n'eut qu'à prolonger les lignes tracées par son aïeul pour passer de la pression morale à la persécution violente et pour aboutir aux dragonnades et à la révocation.

Parmi les personnages spécialement désignés comme but aux efforts des convertisseurs se trouvaient naturellement les deux commissaires protestants de la Conférence. Du Fresne Canaye était déjà plus qu'à demi gagné. Il retarda cependant l'heure de son abjuration, tant pour lui donner l'apparence d'un acte réfléchi et sérieux, que dans l'espoir de le faire coïncider avec celle de Casaubon.

Le savant huguenot était loin de se douter de tout ce qui se tramait contre sa conscience. Il était revenu à Paris, après la conférence de Fontainebleau, triste et découragé. Non seulement il avait vu la cause de la Réforme éprouver un échec injustifié, mais le

roi, tout en l'accueillant avec affabilité, ne lui avait pas parlé de la place promise l'année précédente. C'est avec peine qu'il obtint, par l'entremise de Rosny, un subside pour faire venir sa famille de Lyon. Il partit pour la chercher. A son arrivée à Lyon, sa femme n'était plus dans cette ville, elle avait été rejoindre à Bourdeaux la mère de son mari. Pendant qu'elle revenait à Lyon, Casaubon se mit à l'œuvre pour terminer ses affaires et tout préparer pour le voyage.

Déjà ses coréligionnaires commençaient à lui témoigner un certain mauvais vouloir au à cause de son attitude à Fontainebleau. « J'ai « répondu aujourd'hui, écrit-il dans son « journal au commencement de juin, à mon « ami Jean Pinaud qui porte contre moi, dans « sa dernière lettre, deux graves accusations, « celle d'inconstance dans les choses reli- « gieuses, celle de mauvaise foi dans l'affaire « de Du Plessis » et il ajoute : « O mon Dieu, « si j'ai fait ou dit quoi que ce soit qui auto- « rise une si noire accusation, je t'en supplie « de tout mon cœur, pardonne-moi ce pêché. « Tu connais, ô Toi qui sondes les cœurs, « les pensées les plus secrètes de mon âme, « Tu sais qu'une si détestable pensée ne m'a « jamais abordé.... et Toi-même, ô mon Dieu, « jamais Tu ne permettras que je change de « sentiment. Délivre-moi, ô Père, du grand

« péril qui me menace, par suite de la néces-
« sité où je suis de fréquenter certains per-
« sonnages dont j'ai les desseins en abomina-
« tion, dont je hais la conduite..... O Sei-
« gneur quand regarderas-Tu Ton Eglise
« pour la guérir de tant d'erreurs ? Heureux
« ceux qui verront ces jours ! Mais, en atten-
« dant, donne-moi, ô Père plein de bonté, le
« véritable sens de la piété ; donne-moi de
« placer mon espérance en Ta miséricorde et
« dans les mérites du Christ. Rends-moi fer-
« me pour résister à toutes les tentations ! »

Ces paroles du pieux savant montrent combien il était loin d'abandonner l'Evangile ; mais les soupçons continuèrent à peser sur lui. Plusieurs autres de ses amis lui écrivirent pour le blâmer et l'avertir, quelques-uns en termes peu mesurés et même violents. Ce fut là une source de vives peines pour Casaubon. Il expiait cruellement la faute qu'il avait commise en refusant d'écouter les avertissements de Du Moulin.

Cependant sa famille était revenue à Lyon et il fallait prendre une décision. Les espérances, fondées sur les anciennes promesses du roi, s'affaiblissaient chaque jour. L'influence du parti catholique extrême croissait à la Cour depuis la Conférence de Fontainebleau. Henri IV n'avait osé donner une chaire de professeur à Casaubon avant cette discussion, il n'était pas

à supposer qu'il l'accorderait désormais. « Je « ne sais, écrit Casaubon, ce que je pourrais « faire à Paris. Ma religion m'empêche d'y « exercer ma profession. Il me reste la vie « privée, exposée à mille difficultés, à mille « inconvénients, à mille périls. » Mais la situation à Lyon était intolérable. Depuis dix-huit mois la famille Casaubon n'avait plus de foyer, plus de vie commune ; les études du savant étaient interrompues, ses enfants dispersés, les uns à Bourdeaux, d'autres à Genève, quelques-uns à Lyon. Les Lyonnais, irrités du retour de cet hérétique obstiné, lui témoignaient un mauvais vouloir qui devenait inquiétant. D'autre part le séjour prolongé de Casaubon dans cette ville, chez un catholique fervent, augmentait les soupçons des protestants ; De Vicq comprit que la situation devait changer ; mais tenu au courant de ce qui se passait à la Cour et des dispositions du roi, il déconseilla à Casaubon d'entreprendre le voyage de Paris. Il lui offrit de l'emmener avec lui en Suisse, où il allait comme ambassadeur, se faisant fort de lui trouver dans ce pays une position digne de ses talents. A ce moment Henri IV vint à Lyon ; il reçut Casaubon avec son amabilité ordinaire, lui fit beaucoup de louanges, quelques vagues promesses et l'engagea à partir sans délai pour la capitale. Cet accueil inespéré du roi

décida Casaubon. Il refusa positivement d'accompagner son protecteur. De Vicq, froissé, partit pour la Suisse sans revoir le savant. A la fin du mois d'août Casaubon et sa famille se mirent en route pour Paris.

Le voyage fut rempli d'incidents et prolongé par maintes difficultés. Il était parfois fort pénible et même dangereux pour un hérétique de s'arrêter dans certaines bourgades, témoin ce récit de Casaubon sur son passage dans un village du Forez. « Nous étant embarqués « trop tard, par la faute des bateliers, nous « fîmes à peine cinq à six lieues en un jour. « Nous arrivâmes sur le soir, pour ne trouver « que des aubergistes bourrus, qui nous « reçurent d'autant plus mal que nous étions « protestants, et nous fûmes obligés de nous « coucher sans souper... Il n'y avait pas de « bois, pas de chandelles, ni d'huile, rien pour « avoir de la lumière..... grâce à Dieu, ma « chère femme, sur le point d'être mère, « supporta courageusement toutes ces contra- « riétés : elle sauve, tout allait bien pour « tous. » D'autres aventures de ce genre signalèrent désagréablement le voyage. Enfin le 13 septembre Casaubon et les siens arrivaient à Paris.

Dès le premier jour il comprit combien sa situation allait être difficile. Le roi l'avait appelé à Paris et se trouvait par là engagé à

subvenir à ses besoins. Henri IV donna en effet des secours à Casaubon, mais d'une manière fort irrégulière. Ces subsides étaient accordés comme des aumônes. Sully, ministre économe, ne payait les sommes promises par le roi qu'à la dernière extrémité. Il était souvent dur pour le malheureux savant et c'était pour Casaubon une tâche pénible et humiliante que de lui arracher, une à une, les sommes allouées par le prince. La bonté intermittente du roi, la dureté du ministre, les allusions peu voilées des personnes qu'il fréquentait, tendaient également à lui faire comprendre que sa personne et sa science étaient hautement prisées, mais que sa religion était un obstacle insurmontable à l'accomplissement des bienveillantes intentions du roi.

Les tentatives directes de conversion commencèrent bientôt. Ces tentatives revêtirent des formes diverses et les intermédiaires employés varièrent à plusieurs reprises. Ce fut d'abord Du Fresne Canaye, l'ami de Casaubon, son collègue à Fontainebleau ; plus tard le P. Coton et les membres de son ordre ; enfin le Cardinal Du Perron entra en scène et chercha à convaincre le savant à force d'érudition et de citations des Pères de l'Eglise.

Depuis la Conférence de Fontainebleau,

Du Fresne se faisait instruire par des docteurs catholiques. Son abjuration n'était plus qu'une affaire de jours ; il chercha à entraîner Casaubon. « Mon vieil ami Canaye Du Fresne, « écrit Casaubon, m'a invité aujourd'hui à « dîner. Ce repas était un prétexte : il s'agis« sait d'une discussion religieuse, car cet « homme excellent se prépare à changer « de religion et il voudrait paraître y avoir « été contraint par sa conscience. »

Quelques jours après, l'abjuration de Canaye Du Fresne était un fait accompli. Les catholiques exultèrent ; les Jésuites de Bordeaux publièrent un écrit où cette conversion était relatée avec enthousiasme. Les auteurs de cette brochure ajoutaient que Casaubon était dans les dispositions les plus favorables et ne tarderait pas à imiter son ami.

Le savant était bien loin de tels sentiments. Il crut nécessaire de protester. Il le fit par une lettre adressée au Synode de Jargeau. Dans cette lettre, qui fut publiée, Casaubon proteste de son attachement à la Réforme et déclare qu'il connaît trop la vérité pour se laisser entraîner à tout vent de Doctrine.

Quant à son sentiment sur l'abjuration de son ami, il l'exprime sans détour dans ses *Ephémérides*. « Que dire de mon ancien « Pylade ? Je veux dire Du Fresne Canaye, « qui après avoir si longtemps enseigné la

« vérité, l'a récemment reniée... O Dieu qui
« connais les cœurs, Tu sais quelle peine
« m'a causé cet évènement; d'abord parce que
« je regarde la majesté divine comme offensée
« par cet homme, et aussi parceque beaucoup
« de gens, vu notre vieille amitié, croient
« que je vais bientôt l'imiter dans sa perfidie...
« Puissent m'arriver les plus grands malheurs
« avant que j'abandonne la moindre parcelle
« de la vérité ! Aussi, dès que j'ai appris que
« c'en était fait de Du Fresne Canaye, j'ai non
« pas laissé mourir, mais brisé notre amitié.
« Il y a déjà près d'un mois que je ne l'ai vu
« et je ne veux plus chercher à le voir. (1)

Les sentiments si nettement exprimés par Casaubon dans sa lettre au Synode, sa résistance aux efforts de Du Fresne, sa rupture avec lui (2), montrèrent qu'il serait beaucoup plus difficile qu'on ne l'avait supposé, de l'amener à une abjuration. Les convertisseurs changèrent de tactique. Ils laissèrent Casaubon quelque temps en repos, occupé à la composition de savants commentaires sur les auteurs grecs, mais, après une période de tranquillité, il vit de nouveau sa conscience as-

(1) Ephémérides 20 Avril 1601.

(2) Cette rupture ne fut pas définitive. Casaubon correspondit encore avec son ancien ami, mais sans cesser de blâmer vivement son abjuration.

saillie par les tentateurs. Cette fois ce fut le P. Coton qui chercha à l'entraîner.

Pierre Coton était originaire de Néronde en Forez. Il était entré en 1585 dans l'ordre des Jésuites. Lesdiguières l'avait connu dans sa province, il le recommanda à Henri IV, qui en fit son confesseur. C'était un homme tout dévoué à son ordre, courtisan et habile diplomate. Dans le monde de la Cour il n'était pas aimé. Sully le détestait et eut avec lui de graves démêlés. Les brocards et les quolibets pleuvaient sur le Jésuite qui laissait dire et continuait son œuvre. Il réussit bientôt à prendre un grand ascendant sur Henri IV. Les courtisans murmuraient tout bas :

Autant que le Roy fait de pas
Le Père Coton l'accompagne,
Mais le bon Roy ne songe pas
Que le fin Coton vient d'Espagne.

Mais si l'on riait loin de sa présence, tout s'inclinait devant le puissant et rusé confesseur du Roi.

En décembre 1603 Casaubon reçut l'ordre d'avoir à s'entretenir, sur des matières religieuses, avec le P. Coton. Il se tint sur ses gardes et malgré son habileté et ses flatteries, le Jésuite n'obtint rien. Il ne se découragea pas pour cela, mais comprenant que sa personne était trop en vue et de nature à inspirer

de la défiance à Casaubon, il résolut de se tenir à l'écart et d'employer des comparses. Madame Casaubon était sérieusement malade à cette époque. Le roi offrit obligeamment au savant d'aller, avec sa famille, passer quelques semaines au Château royal de Madrid (Bois de Boulogne). Ce court séjour à la campagne fut tout d'abord fort agréable à Casaubon. Il pouvait y travailler dans le calme, recevoir les visites de ses amis et étudier à son aise ses auteurs favoris. Mais ce calme fut bientôt troublé : les amis du P. Coton entraient en ligne. Voici comment Casaubon raconte leurs efforts à son ami Scaliger :

« Apprenez une nouvelle : moi qui étais si « odieux à ceux de la religion opposée à « cause de ma persévérance dans la mienne, « me voici devenu soudain extraordinaire- « ment cher aux Jésuites; que je sois à la ville « ou à la campagne, impossible d'échapper « à leur rencontre, à leurs entretiens. L'autre « jour Gontier vient me voir avec je ne sais « plus quel évêque ; le lendemain j'étais « plongé dans mes livres lorsque survint « Fronton-le-Duc. Quand je viens en ville « pour quelque affaire je dois malgré moi « passer toute la journée avec eux. Ce qu'ils « cherchent, je ne vous le dirai pas en détail... « Quel sera le résultat de tout cela, je ne

« sais. Je suppose bien que ce n'est pas le « hasard qui amène toutes ces rencontres (1). »

A propos de ces mêmes tentatives de conversion, il écrivait à Du Plessis Mornay : « C'est merveille de l'industrie de ces gens à procurer l'avancement de leur parti. Je ne veux vous amuser des merveilleux artifices qui ont été pratiqués envers moy depuis que je suis en ce païs. — Je leur ay témoigné avec toute franchise, que j'abominois leur doctrine contraire à la parole de Dieu. Et quant aux grandes promesses qui n'ont jamais manqué, Dieu sçait que je n'ay permis, en tant que possible m'a esté, que mes oreilles en fussent polluées (2) ».

Repoussés avec pertes, les Jésuites cessèrent de cajoler Casaubon et se mirent soudain à l'attaquer avec violence. Leur influence croissait chaque jour ; ils publiaient nombre de pamphlets. Tel fut l'*Amphithéâtre d'Honneur*, écrit attribué par les uns au *P. Bernascius*, jésuite Belge, par les autres au *P. Scribanius*. Casaubon y était insulté et calomnié de la façon la plus grossière ; il en fut vivement affecté : « Ceux qui disent ou écrivent « de telles choses, écrivait-il à Scaliger, méditent la flamme et le fer. Leurs efforts,

(1) Lettre 416 (à Scaliger).
(2) A Du Plessis Mornay, 25 oct. 1604.

« leurs projets ne tendent qu'à un seul but :
« s'attaquer aux gens de bien et plonger
« leurs mains dans le sang des hommes
« pieux, dont ils sont altérés ». Ces injures attristèrent Casaubon mais ne l'ébranlèrent pas et les jésuites cessèrent peu à peu de l'importuner.

Les promesses comme les menaces ayant échoué, un moyen plus subtil fut employé. Depuis la conférence de Fontainebleau, Casaubon était resté en relations avec l'Evêque d'Evreux, maintenant Cardinal. Malgré les profondes divergences qui les séparaient au point de vue de la foi, Casaubon se sentait attiré par la science incontestable de Du Perron, par son brillant talent d'orateur et par sa politesse un peu affectée dans les discussions religieuses. Cet homme entreprenant voulut à son tour travailler à la conversion du savant huguenot. Il se garda bien d'attaquer immédiatement de front les convictions de Casaubon, mais connaissant son amour pour l'antiquité chrétienne et les Pères de l'Eglise primitive, il chercha à lui prouver par l'étude de ces auteurs anciens que le catholicisme était plus conforme que l'Eglise Réformée au christianisme des premiers temps. C'était là une manière fort rusée d'attaquer un homme comme Casaubon, qui, après l'Ecriture Sainte, n'admirait

rien autant que l'antiquité. Mais la foi de Casaubon était fondée sur la Parole de Dieu et tous les raisonnements du Cardinal restèrent impuissants. Une citation abrégée d'une page des Ephémérides montrera combien tous les efforts de l'Evêque d'Evreux étaient incapables d'ébranler le savant.

« Invité à dîner par M. de Gourges, après « le repas je suis par hasard entré dans « l'Eglise St-Paul. Là prêchait un certain « Varadier, ancien jésuite. Tout son sermon « fut à la louange de la Sainte Vierge et « contre ceux qui sont d'un sentiment différent « à son sujet. Les catholiques ont l'habitude, « lorsque nous leur disons qu'ils prétendent « que la Vierge a le droit de commander à « son fils, de répondre que c'est faux. Et le « Cardinal Du Perron m'a souvent dit que « c'était là une invention de Calvin ou de « l'un de ses pareils. Mais voici que j'en ai « entendu de bien pires aujourd'hui. J'ai « entendu un homme s'écrier : La Sainte « Vierge peut commander à son fils et lui « dire : Mon fils, faites cela, ou : rendez-moi « ce que je vous ai donné : rendez-moi ce que « vous avez de moi. C'est moi qui vous ai « fait ce que vous êtes ; sans moi vous ne « seriez pas. M'avez-vous obéi étant jeune ? « à plus forte raison devez-vous maintenant « m'obéir. Quand vous étiez jeune, je vous

« demandais : faites cela, vous le faisiez... Je
« vous disais : allez quérir de l'eau, ou portez
« cela à nos voisin ; vous le faisiez ; pourquoi
« donc aujourd'hui ne le ferez vous pas ?... A
« la fin de son discours il recommanda la
« France à la Sainte Vierge avec force soupirs
« et gémissements en disant : Sainte Mère,
« vous avez toujours eu soin de ce royaume :
« c'est vous qui l'avez gardé jusqu'à présent.
« sans vous il aurait péri mille fois. Sainte
« Mère gardez-le encore ; il a plus besoin de
« votre aide que jamais. Pauvre royaume de
« France, tu es misérable, tu es en grand
« danger... Les hérétiques ne se contentent
« pas qu'on les tolère, ils vont plus loin, ils
« veulent nous perdre ainsi que la foi catho-
« lique » ...Il continua longtemps ainsi en
« excitant le peuple contre nous. Je n'ai pas
« perdu mon temps : *J'ai maintenant de quoi*
« *répondre au Cardinal Du Perron* et aux
« autres qui nous accusent de calomnies. Que
« Dieu éclaire ces aveugles et nous dirige ! »

Les tentatives de conversion cessèrent pour un temps. Mais les Jésuites cherchèrent une proie plus facile dans la famille même de Casaubon. Leurs efforts ne furent pas inutiles ; son fils ainé, *Jean*, âgé de moins de vingt ans, abjura et entra dans un couvent de capucins. On raconte qu'avant de prononcer ses vœux le futur moine vint visiter son père et lui

demander sa bénédiction. Casaubon ne la lui aurait pas refusée, ajoutant : « Je vous la « donne de bon cœur, je ne vous condamne « pas, ne me condamnez pas non plus, « Jésus-Christ nous jugera. » Cette parole n'est fort probablement pas authentique. L'abjuration de son fils causa à Casaubon une profonde douleur, en même temps qu'une vive indignation contre ceux qui l'avaient obtenue par leurs artifices : « O vie pleine de « chagrins ! écrit-il dans ses Ephémérides, le « jour où il apprend cette nouvelle. O ruses « de Satan ! Ceux qui n'ont pu m'amener à « adorer des images et à admettre leurs « doctrines diaboliques, se sont emparés de « mon fils aîné et l'ont corrompu. Race de « vipères, qui vous a poussés à me tromper « ainsi ? Vous avez pris dans vos pièges, à « mon issu et malgré moi, un adolescent « inexpérimenté, et ignorant des disputes « théologiques. Que le Seigneur Jésus ait pitié « de lui et de moi dans son infinie miséricor- « de ! » Casaubon ne se consola jamais d'avoir vu son fils abjurer pour des motifs d'intérêt : le jeune homme s'était laissé tenter par la promesse d'une pension. Son frère Paul, beaucoup plus jeune que lui, suivit plus tard son exemple. Casaubon et Florence pleurèrent amèrement la chûte de leurs enfants : l'un et l'autre restèrent toujours inébranlables.



CHAPITRE IX

LE PROTESTANTISME PARISIEN SOUS LE RÉGIME DE L'EDIT DE NANTES. — LE CULTE RÉFORMÉ AU LOUVRE CHEZ MADAME CATHERINE. — LE CULTE RÉFORMÉ A GRIGNY ET A ABLON. — DANGERS DE LA ROUTE. — ACCIDENTS. — MAUVAIS VOULOIR DE LA FOULE : DIVERSES BAGARRES.

Si Casaubon était, à Paris, exposé aux incessantes sollicitations des adversaires de sa foi, il avait du moins le bonheur de vivre au milieu d'une église nombreuse et vivante. Il pouvait fréquemment — quoique au prix de beaucoup de fatigues et même de périls — profiter des avantages du culte public, dont il avait été privé depuis son départ de Montpellier.

L'Edit de Nantes avait été peu favorable aux protestants de la Capitale. Il autorisait l'exercice de la Religion Réformée à cinq lieues seulement de la ville. C'était déjà une concession, car les Ligueurs demandaient qu'une distance de dix lieues au moins séparât de Paris tout lieu de culte huguenot.

Aucune manifestation publique de la Religion Réformée n'était donc autorisée à Paris. Des cimetières étaient assignés aux protestants dans la ville et la banlieue, mais les funérailles

devaient être célébrées de nuit, sans pompe et sans cérémonie religieuse. Le règlement des funérailles portait que « Ceux de ladite « religion P. réformée qui décèderont ès villes « de ladite prévôté (de Paris), seront conduits « et portés en terre sans aucune cérémonie, « sçavoir en hiver après sept heures et en été « après neuf heures de nuit ».

Avant l'Edit de Nantes l'Eglise Réformée de Paris avait reçu l'hospitalité de Catherine de Bourbon, la pieuse sœur de Henri IV. Cette princesse avait le droit, d'après les Edits, de faire célébrer le culte en son domicile particulier, tant « pour elle et pour ceux de sa maison que pour tous venants ». De ce privilège résulta un fait singulier : le culte Réformé, interdit dans toute la ville de Paris, n'était autorisé qu'au Logis de Madame, sœur du roi, c'est-à-dire au palais du Louvre. Ce fut le 7 juin 1598 que le prêche eut lieu au palais pour la première fois en présence de deux à trois mille personnes. Les assemblées se tinrent très régulièrement pendant tout le temps que Catherine de Bourbon demeura à Paris, c'est-à-dire jusqu'à son mariage avec le duc de Bar. Quand Madame eut un hôtel particulier, elle y fit prêcher tous les dimanches, sans faire cesser pour cela l'exercice de la Religion au Louvre. Les assemblées étaient toujours fort nombreuses. On y administrait les sacre-

ments, les mariages y étaient bénis : une véritable église était ainsi constituée autour de Madame dans le palais des Rois, conformément à la discipline qui exigeait que, partout où se célébrait le culte, il y eût un Consistoire établi d'après les règles et composé d'anciens et de diacres. Toutefois, pour éviter les troubles qui eussent pu en résulter, le chant des psaumes était interdit.

Après son mariage, Catherine de Bourbon quitta Paris et le culte fut de nouveau interdit dans la Capitale. Au mois de Mars 1599 il fut établi au village de Grigny, situé à cinq lieues de Paris, conformément aux dispositions de l'Edit de Nantes. Aucun temple n'y fut élevé : l'Eglise était reçue dans la maison de Josias Mercier, seigneur des Bordes et de Grigny. Josias Mercier, qui fut l'un des amis de Casaubon, était un personnage important : conseiller d'Etat et chargé par Henri IV de diverses fonctions élevées, il fut choisi comme député général par l'assemblée de Sainte-Foy (1601) ; une de ses filles épousa le célèbre *Saumaise*. Son château fut pendant six mois seulement le lieu d'assemblée des protestants de Paris. La distance était énorme, les moyens de communication rares et fort chers ; seuls les riches, possesseurs d'un carrosse ou d'une embarcation, pouvaient franchir sans de trop grandes

fatigues les cinq lieues qui séparaient Grigny de Paris. Les pauvres, les vieillards, les infirmes, les malades ne pouvaient jouir des bienfaits du culte ; les enfants nouveaux-nés, transportés si loin pour être baptisés, succombaient parfois en route. Il fallut chercher un lieu de culte, sinon plus rapproché de Paris, au moins de plus facile accès. L'endroit choisi fut le village d'Ablon (1), situé sur la rive gauche de la Seine, à quatre lieues et demie en amont de Paris. Le culte Réformé y fut autorisé peu de temps avant l'arrivée de Casaubon dans la capitale, vers la fin de l'année 1599.

La distance était un peu moindre mais elle était cependant très considérable. Le trajet se faisait soit par la voie de terre soit par la rivière ; il durait parfois cinq heures, lorsque les chemins étaient défoncés par les pluies, ou lorsque le vent était contraire. Les riches se servaient du coche de terre ou du coche d'eau ; les pauvres allaient à pied ; ils enduraient parfois de vives souffrances, l'été à cause de la chaleur, l'hiver à cause du froid ou de la pluie. Les jours de mauvais temps l'assistance était fort réduite. L'Estoile raconte que le 16 février 1603, il n'y avait que trente personnes à Ablon, y compris le pasteur

(1) Aujourd'hui, canton de Lagjumeau (Seine-et-Oise).

Du Moulin. Quand le temps le permettait il y avait au contraire affluence, parfois jusqu'à 4000 fidèles. Il n'y avait pas seulement des fatigues et des difficultés à affronter, il y avait aussi des périls pour les protestants de Paris allant à Ablon. Les Ephémérides de Casaubon et le journal de l'Estoile en renferment de nombreux exemples. Casaubon allait, lui et sa famille, aux assemblées d'Ablon presque tous les dimanches. Son journal fait souvent allusion aux ennuis et aux dangers de ces voyages. Nous en donnerons quelques extraits :

« — Nous sommes allés aujourd'hui à Ablon, afin d'y célébrer le jeûne.... C'est avec beaucoup de peine que nous avons accompli ce voyage, avec mille difficultés. Le mauvais temps ne nous a pas permis d'écouter les trois sermons comme nous l'espérions. Notre bateau marchait lentement et nous avons même couru quelque danger à cause d'un vent violent. Nous avions entendu les deux premiers sermons et nous écoutions le troisième quand une grande pluie survint (nous étions en plein air) nous dispersa et nous força de rentrer dans le bateau.... O Dieu Eternel, je t'en supplie, délivre l'Eglise de Paris de ces inconvénients (1).

(1) Ephém. Mai 1601.

— Je suis allé à Ablon, et j'en suis revenu sain et sauf. Mais, en écrivant ces lignes, je me ressens encore du temps affreux qu'il a fait car j'ai dû y aller à pied.... (1)

— J'écris ces mots à mon retour d'Ablon, accablé de fatigue car j'ai eu le malheur de revenir à pied. Oh ! que cette vie est pénible et qu'il est dur de ne pouvoir accomplir librement les devoirs de la piété ! Accorde, ô Dieu, la liberté de Ta parole ! (2). »

Malgré ces fatigues et ces ennuis, le pieux savant laissait rarement passer le dimanche sans se mettre en route avec une partie de sa famille. Le plus souvent ils prenaient la voie de la rivière, moins fatigante que la route de terre. Il fallait être arrivé de bonne heure au port d'embarquement, car les voyageurs étaient nombreux et ceux qui venaient les derniers ne trouvaient plus de barques disponibles. Pendant ce long trajet de plusieurs heures les passagers chantaient des psaumes ou faisaient des lectures pieuses. Arrivés à Ablon, la journée se passait toute entière en services religieux ; mais souvent, surtout l'hiver, la rentrée tardive de cette foule causait des accidents sur la rivière ou sur la route. Casaubon raconte en ces termes

(1) Ephém. Décembre 1601.
(2) Ephém. Octobre 1601.

la mort de Frégeville, homme pieux et savant :

« — Nous allons à Ablon, moi, ma femme et une partie de notre famille.... Nous voici de retour et nous T'en rendons grâces, ô notre Dieu. L'évènement de ce jour nous avertit de nous remettre à chaque instant, nous et nos vies, à Ta suprême Providence. Frégeville était un homme pieux.... depuis plusieurs années il s'occupait de la conversion des Juifs. L'année dernière, dans l'espoir de réaliser ses desseins, il partit pour les pays où ils habitent. Il alla à Francfort et ensuite, je crois, à Venise pour leur annoncer Christ. Son projet était excellent mais il n'aboutit pas. Il m'a souvent dit, je m'en souviens, que ses efforts avaient été rendus inutiles parce qu'il n'avait rencontré aucun Juif qui voulût ou pût discuter avec lui. Revenu à Paris, mais pensant toujours à son projet, il avait entrepris de traduire en hébreu le Nouveau Testament. Il espérait beaucoup de cette version lorsqu'elle serait entre les mains des Juifs... Aujourd'hui il nous en entretenait plein de joie et d'espérance, dans le bateau qui conduisait à Ablon, suivant la coutume, une partie de notre Eglise, lorsqu'une mort inopinée l'enleva. Arrivé au bourg de Choisy, il quitta le grand bateau et monta dans une *barque pour* descendre à terre. Une femme

sauta dans cette barque, la fit chavirer et ceux qui s'y trouvaient tombèrent dans la rivière. Frégeville fut du nombre. Cependant tous furent sauvés, lui seul échoua véritablement au port et échangea cette vie de peines contre une vie meilleure (1) ».

L'année précédente, Pierre Chabanay, neveu et secrétaire de Casaubon, avait été saisi par le froid au retour d'Ablon. Le jeune homme mourut après quelques jours de maladie. Sa mort fut celle d'un véritable chrétien. « Au milieu de notre douleur, écrit Casaubon, nous sommes grandement consolés par la piété que le cher enfant a montrée toute sa vie et surtout pendant sa maladie. Pendant tout le temps qu'elle a duré et jusqu'à son dernier soupir, il a passé tous ses instants en prières et en pieuses méditations. Il avait parfois du délire et cependant toutes les fois qu'on lisait la parole de Dieu, que l'on priait ou que M. Du Moulin, notre pasteur, lui adressait des exhortations, il restait tranquille comme s'il eût eu toute sa connaissance, il répondait, il écoutait et mêlait ses prières aux nôtres » (2).

Les dangers du chemin n'étaient pas les seuls. Les fanatiques trouvaient qu'Ablon

(1) Ephém. Août 1603.
(2) Ephém. Mai 1602.

était encore trop près de Paris. On venait insulter les huguenots sur la route ; on chantait des chansons injurieuses jusque devant la porte du temple ; quelques prêtres se mirent à prêcher contre les hérétiques et à exciter le peuple. L'autorité royale eut à sévir plusieurs fois contre les catholiques trop zélés qui voulaient entraver l'exercice du culte réformé. Quelques écoliers du collège de La Marche s'étaient, en 1601, portés sur la route d'Ablon le jour de la Pentecôte. Ils jetèrent de la boue au visage de plusieurs personnes venant du prêche, avec force injures. Le roi comprit que la paix publique exigeait un exemple : les trois principaux coupables furent fouettés dans leur collège en présence d'un commissaire du Lieutenant criminel ; le principal du collège fut suspendu pour un an de ses fonctions ; ordre fut donné aux régents de ne plus exciter les esprits de leurs élèves et de les exhorter de telle façon qu'il n'advint plus de tels scandales.

Le roi faisait ce qu'il pouvait, mais il n'était pas possible de changer les sentiments du peuple de Paris, trop récemment sorti des guerres civiles et toujours excité par des prédicateurs fanatiques. Les protestants vivaient à Paris dans une continuelle inquiétude. Dès que le roi s'absentait pour quelques jours ils redoutaient un nouvel attentat.

« Pendant plusieurs jours, écrit Casaubon « à Scaliger, on a fait courir le bruit qu'un « massacre général des protestants devait « avoir lieu pendant l'absence du roi. Un « manifeste a même été affiché ouvertement, « convoquant les gens zélés à l'effet de mas- « sacrer les nôtres à leur retour d'Ablon. Au « jour fixé un protestant fut en effet tué ; les « autres (et j'étais du nombre) passèrent plu- « sieurs nuits sans dormir, dans l'attente des « meurtriers » (1).

Toutes ces difficultés sont racontées en détail dans les *Ephémérides* de Casaubon et dans le *Journal* de L'Estoile. Ce dernier les mentionne en chroniqueur impassible et indifférent, tandis que Casaubon en parle avec la conviction d'un croyant qui souffre des entraves apportées à l'exercice de sa religion.

Les protestants parisiens désiraient vivement pouvoir célébrer leur culte, sinon dans la ville même, du moins dans un lieu d'accès plus facile. Dès 1601, Chamier et Maravat, députés du Synode National, avaient présenté au roi une requête dans ce sens. La même année le « *Cahier des plaintes et remontrances pour ceux de la Religion* » portait ce qui suit :

« Et pour ce que les habitants de la ville de

(1) Septembre 1605.

« Paris et des environs, faisant profession et
« ayant l'exercice de la R. P. R. au lieu
« d'Ablon, estant contraincts d'y faire porter
« leurs enfants pour être baptisés, les expo-
« sent en apparent danger de mort, tant pour
« la longueur et incommodité du chemin, que
« à cause des grandes froidures de l'hyver et
« chaleurs de l'esté, dont il est advenu que
« plusieurs des dits enfants, jusques au nom-
« bre de quarante, ont esté l'hyver passé
« misérablement esteints et suffoqués, et que
« d'ailleurs les hommes sexagénaires, petits
« enfants et les valétudinaires sont privés du
« dit exercice, est Sa Majesté suppliée d'incli-
« ner paternellement aux très humbles re-
« montrances qui luy ont esté faites par
« l'Eglise de Paris, octroyant le dit exercice
« en quelque lieu plus proche et commode
« aux susdites personnes ».

Le roi répondit tout d'abord qu'il ne pouvait rien changer aux dispositions de l'Edit de Nantes. Mais la nécessité de cette dérogation se faisait chaque jour sentir plus impérieusement. Les grands seigneurs protestants eux-mêmes, malgré leurs équipages, souffraient souvent de la longueur du voyage d'Ablon. Dans quelques cas très rares le roi accorda aux pasteurs la permission de baptiser à domicile dans la ville de Paris. Ces autorisations étaient tout à fait exceptionnelles. Le

grand ministre Sully dut aller lui-même à Ablon pour y marier sa fille avec le duc de Rohan. Il unit ses efforts à ceux de ses coréligionnaires. Calignon, chancelier de Navarre, intervint avec ardeur et persévérance. Enfin en 1606, Henri IV, qui venait de rappeler les Jésuites, comprit qu'il devait faire quelque chose en faveur des protestants et il accorda l'autorisation de construire un temple à Saint-Maurice près de Charenton.

CHAPITRE X

HENRI IV AUTORISE L'ÉTABLISSEMENT DU CULTE RÉFORMÉ A CHARENTON. — RÉSISTANCE DE JEAN LE BOSSU, SEIGNEUR DE CHARENTON. — PROTESTATIONS DIVERSES. — « *On comptera désormais cinq lieues de Paris à Charenton.* » — LE CULTE RÉFORMÉ A CHARENTON. — EPISODES EXTRAITS DES *Ephémérides* DE CASAUBON. — PRINCIPAUX PRÉDICATEURS HUGUENOTS.

L'exercice du culte réformé fut autorisé à Saint-Maurice en vertu de lettres patentes en date du 1er Août 1606. Malgré la bonne volonté du roi ce n'est pas sans peine que le culte put être célébré dans ce village.

D'après l'Edit de Nantes l'exercice de la *Religion prétendue Réformée* ne pouvait être établi, en un lieu quelconque, qu'avec la permission du Seigneur qui y avait droit de Haute Justice. Or, *Jean le Bossu*, seigneur de Charenton, était fort opposé aux huguenots. Henri IV savait qu'il chercherait à créer des obstacles à l'érection d'un temple dans sa seigneurie. Aussi le cas avait-il été prévu dans les Lettres Patentes. « Nous vous « avons commis, disait le roi aux officiers « chargés d'assurer l'exécution de l'ordon- « nance, nous vous avons commis, commettons

« et députons par ces présentes pour vous « transporter audit village, afin d'y établir le « dit exercice, aux lieux et endroits que vous « jugerez le plus convenable, et de ce faire « donné toute autorité et pouvoir, même d'y « procéder nonobstant opposition ou appella- « tion quelconque, *dont nous avons réservé la « connaissance à nous et à nostre conseil, et « icelle interdite à tous autres juges et offi- « ciers*, auxquels nous enjoignons et à tous « nos sujets, de quelque qualité et condition « qu'ils soient, de vous obéir ès choses sus- « dites, car tel est notre plaisir ». Le Roi, par un acte de volonté absolue, anéantissait ainsi par avance toutes les velléités d'opposition du Seigneur de Charenton.

Les Réformés avaient acheté de Guillaume de L'Aubespine le fief de Thérouane, composé de deux maisons et un terrain, près du pont de Charenton. Les commissaires royaux mirent les représentants de l'Eglise en possession du fief et ordonnèrent à Le Bossu de recevoir hommage au nom de l'Eglise. Après beaucoup de tergiversations, Le Bossu dut céder et l'hommage fut rendu. Mais le même jour le Seigneur de Charenton signait devant notaire une protestation contre la violation de ses droits (1).

(1) *Le Bossu* continua la lutte, et, après lui, ses descendants.

Le culte fut célébré pour la première fois à Charenton, en présence de près de 3.000 personnes, le dernier dimanche d'août. Le roi avait envoyé des troupes pour prévenir des désordres : la présence des archers assura le calme. Mais il n'en fut pas de même le dimanche suivant. Le peuple s'assembla en force à la porte Saint-Antoine pour attendre les huguenots à leur retour du prêche. Les fanatiques se jetèrent sur les premiers arrivants, et en blessèrent plusieurs; des voleurs se mêlèrent à la foule pour augmenter le désordre et en tirer profit ; les troupes étaient impuissantes à rétablir l'ordre et de graves événements allaient se produire. Henri IV accourut de Fontainebleau et sa présence rétablit le calme. Pour montrer sa volonté de maintenir la liberté du culte accordée aux réformés, il fit dresser une potence à la porte Saint-Antoine, menaçant d'y faire pendre quiconque s'aviserait de les molester. Devant la fermeté du roi les esprits exaltés se calmèrent subitement. On se borna à protester dans des suppliques nombreuses. C'est aux por-

En 1610, quand Louis XIII confirma l'établissement du culte à Charenton, Le Bossu protesta encore. En 1619, il seconda les efforts de la Sorbonne pour empêcher la fondation d'un collège protestant à Charenton. Jusqu'à la Révocation de l'Edit de Nantes on voit par intervalles les Seigneurs de Charenton protester *contre la présence* du temple huguenot sur leur territoire.

teurs de l'une de ces pétitions, qui insistaient sur la violation de l'article de l'Edit plaçant le culte Réformé à 5 lieues de Paris, que le roi répondit : « Eh bien ! l'on comptera désormais cinq lieues de Paris à Charenton ».

Le temple fut construit l'année suivante. C'est le premier édifice, spécialement consacré au culte, qu'ait possédé l'Eglise Réformée de Paris. Nous avons peu de détails sur ce temple. Il devait être vaste, car des auditoires de plusieurs milliers de personnes s'y réunissaient souvent. Les quelques renseignements que nous possédons permettent de supposer que, par son apparence extérieure, comme par sa disposition intérieure, il devait ressembler beaucoup au second temple qui fut construit en 1623 par le célèbre architecte *de Brosse*, auteur du portail de Saint-Gervais, des châteaux de Monceaux et de Coulommiers et de l'aqueduc d'Arcueil. Il est possible que de Brosse ait été l'architecte du premier temple de Charenton comme il le fut du second. Le premier temple fut détruit en 1621 par un incendie allumé par des fanatiques pendant une émeute.

L'établissement de cet édifice était un grand avantage pour la population protestante de Paris, moins grand toutefois qu'il ne pourrait paraître au premier abord. Charenton était encore assez loin du centre de la ville, moins

étendue que de nos jours ; les voies de communication étaient imparfaites, le voyage trop long pour être effectué à pied sans une extrême fatigue. On se servait de bateaux ou de voitures loués en commun. Ce n'était pas sans de grandes difficultés que 3 ou 4 mille personnes étaient ainsi transportées chaque dimanche jusqu'à Charenton. Casaubon, comme tous les hommes pieux, s'était vivement réjoui de la construction d'un temple aux portes de la capitale. Chaque dimanche maintenant il occupait sa place dans le nouveau sanctuaire de la Réforme. Un épisode, extrait de ses *Ephémérides*, nous montrera ce qu'étaient souvent les voyages des huguenots allant à Charenton :

« Nous sommes partis ce matin, ma femme « et moi, accompagnés de notre fils aîné Jean « (1), de Méric qui vient après, et de ma sœur « pour aller entendre les deux sermons à « Charenton et revenir aussitôt après en « bateau. Nous avions aussi projeté de nous « y rendre par eau. Arrivés au port, bien « qu'il ne fut pas encore sept heures, nous « n'avons rien trouvé, à l'exception d'un petit « bateau en assez mauvais état et n'ayant « pas même de tente, comme ils en ont habi- « tuellement. Nous hésitâmes sur ce que

(1) Qui n'avait pas encore abjuré.

« nous ferions ; mais le désir d'accomplir nos
« devoirs religieux l'emporta, et nous entrâ-
« mes dans ce bateau, ou plutôt ce batelet, le
« seul qui restât. Le batelier prit la corde et se
« mit en marche sur la rive, halant notre frêle
« embarcation et nous qu'elle portait. Déjà la
« plus grande partie du chemin était faite
« lorsqu'une barque de plus grande dimen-
« sion, et qui était conduite par deux forts
« chevaux de halage, atteint notre bateau
« qu'elle heurte et fait violemment vaciller
« de côté et d'autre.... L'avant de la barque
« qui venait sur nous touche notre embarca-
« tion et du même coup la submerge, de
« façon qu'elle commençait à se remplir
« d'eau et à couler à fond. C'en était fait de
« nous tous qui nous y trouvions, si la divine
« Providence ne nous eût sauvés. Ma sœur
« et mon fils montèrent, non sans peine,
« dans le grand bateau, secondés par ceux
« qui voyaient notre péril. Ma femme et moi,
« nous étions assis ensemble, et fûmes égale-
« ment surpris par cet accident soudain. Je
« la vis aussitôt, au millieu du tumulte, la
« moitié du corps dans le bateau rempli d'eau
« et l'autre moitié dans la Seine. J'avoue que
« le danger que courait ma pauvre femme
« me causa une vive émotion, autant du
« moins que l'état de mon esprit le compor-
« tait. Je lui tendis la main et, réunissant

« toutes mes forces physiques et morales, je « parvins, avec l'aide de Dieu, à la soulever « assez pour que ceux de la grande barque « pussent la saisir et l'y recueillir.... Cependant, pour subvenir au salut de ma femme, « moi qui déjà me tenais des deux mains à « la grande barque, j'avais lâché prise ; tout « en la sauvant, je m'exposais moi-même « au plus grand danger, et je me vis bien « près d'y succomber. Mais Dieu ne m'abandonna pas non plus, et, animés par les cris « de ma femme, tous ceux qui étaient présents « et qui déjà par eux-mêmes étaient pleins « de zèle, n'eurent point de repos qu'ils ne « m'eussent aussi recueilli sain et sauf. Ainsi, « sur le point de périr naufragés, nous avons « tous été sauvés, et nous en avons été quittes « pour une petite dépense d'argent, si ce « n'est que j'y ai perdu un livre de Psaumes « qui m'était précieux, comme l'ayant donné « en cadeau de noces à ma chère femme, et « m'en étant servi depuis pendant près de « vingt-deux ans. Je le tenais à la main, « quand l'accident est arrivé ; car, j'aime à « m'en souvenir, ma femme, suivant sa coutume, avait commencé le chant de deux « psaumes, peu après notre entrée en bateau; « nous avions déjà fini le 91e, et nous en « étions au septième verset du 92e, lorsque « le choc se produisit. Le précieux volume

« tomba de mes mains, ainsi qu'un Nouveau-
« Testament grec que je ressaisis peu après
« tout mouillé.... Je ne puis passer sous si-
« lence l'heureuse coïncidence que voici.
« Occupé à donner des soins à ma femme,
« je n'avais pu assister au premier service ;
« mais j'assistai du moins au second. On
« chanta, comme à l'ordinaire, un psaume
« avant le sermon. J'ai coutume de participer
« au chant des fidèles, et l'évènement de la
« journée m'invitait d'ailleurs à glorifier de
« toutes manières le nom du Seigneur. Me
« préparant à chanter, je portai la main à
« ma poche pour en tirer mon Psautier, et
« je m'aperçus alors de la perte que j'ai faite.
« Déjà l'assemblée avait commencé le chant,
« lorsque je pus y prendre part. Je cherchai
« autour de moi un voisin dont le livre me
« permit de suivre, et, ayant dirigé mes
« regards sur celui d'un jeune homme qui
« était devant moi, je me joignis à l'assem-
« blée. Or le psaume que l'on chantait était
« le 86e, dernière partie, je tombai tout d'a-
« bord sur ces deux vers du 7e verset :

Tirant ma vie du bord
Du bas tombeau de la mort.

« Je ne saurais dire combien cette rencontre
« me fut agréable et pleine de douceur. Pou-

« vait-il se trouver rien de mieux adapté à « la circonstance ? (1) »

De tels accidents n'étaient pas rares. Casaubon et L'Estoile citent nombre de faits plus ou moins fâcheux qui montrent combien c'était encore chose difficile pour les Réformés de Paris d'accomplir leurs devoirs religieux.

Cette foule qui se portait chaque semaine au temple de Charenton donnait une animation singulière à ce petit village. Les auditeurs de la prédication du matin attendaient presque tous le service du soir. Les vivres étaient alors rares dans cette bourgade dont la population se trouvait quintuplée. On arrivait au temple entre deux haies de mendiants qui imploraient la charité au nom de Dieu et de Jésus-Christ, en ayant bien soin de ne parler ni de la Vierge ni des Saints.

Les jours de grandes fêtes, les services divers remplissaient presque toute la journée. Le jour d'humiliation et de jeûne ordonné par les Synodes était surtout observé avec une scrupuleuse fidélité. « Ce jour, dit L'Estoile « (5 Novembre 1609) fut célébré le jeûne à « Charenton, avec grande apparence de dé-

(1) 18 Juillet 1606. Voir aussi la lettre que Casaubon écrivait à J. Scaliger pour lui rendre compte de cet accident (Epist. 606. De periculo suo euntis Charantonem. Almeloveen).

« votion, au moins selon la forme simple qui « s'y observe ; car, depuis huit heures du « matin jusques à près de quatre, on n'y fit « que prêcher, prier et chanter, sans que « personne (ou pour le moins bien peu) sor- « tissent de leur place et du temple qui était « tout plein. Il y fut fait trois prêches, par « MM. Du Moulin, Durand et Le Faucheur, « qui, entre les autres, exhorte fort pathéti- « quement le peuple à la pénitence et amen- « dement de vie. »

C'est ce même jour que Casaubon et sa famille avaient fait naufrage. En consignant l'histoire de sa journée le savant ajoute : « Nous avons entendu avec un extrême « plaisir trois discours de MM. Du Moulin, « Le Faucheur et Durand... Aussi avons « nous bien vite oublié, ma femme et moi, les « dangers que nous avions couru le matin, « dans le mauvais petit bateau. »

Huit heures consécutives de lectures, de prières, de chants et de prédications paraîtraient sans doute bien longues aux protestants de nos jours ; leurs pères appréciaient ces biens spirituels en proportion de ce qu'ils leur coutaient ; jusqu'à la Révocation ils se pressèrent chaque dimanche sur la route de Charenton. Les incidents furent nombreux, mais pendant la vie de Henri IV, l'ordre ne fut pas troublé d'une manière grave. Sous Louis XIII

l'animosité du clergé et de la population catholique causa des désordrés qui furent particulièrement graves le 26 septembre 1621, jour où le premier temple de Charentoń fut incendié au cours d'une émeute. Le second temple devait tomber, soixante-quatre ans plus tard, sous la pioche des démolisseurs, exécutant les volontés du petit fils de Henri IV.

Malgré son zèle, Casaubon fut obligé de renoncer bientôt à aller tous les dimanches à Charenton. Sa santé, toujours délicate, devenait de plus en plus chancellante; au retour de ces voyages, souvent si pénibles, il devait parfois s'aliter pour plusieurs jours. Comment nous étonner de trouver fréquemment dans les *Ephémérides* des phrases comme celle-ci:
« O Eternel puisses-Tu trouver bon que je
« m'efforce d'établir un jour mon domicile
« dans un endroit où il y ait une libre pro-
« fession de notre religion et où les exercices
« du culte soient moins difficiles ! »

Cette fatigue des voyages à Charenton et son état de santé amenèrent Casaubon à suivre les services religieux de la chapelle particulière de l'ambassadeur d'Angleterre. Les prescriptions de l'Edit de Nantes ne pouvaient être appliquées aux représentants des puissances étrangères. Le culte célébré dans leurs oratoires n'était pas public, il est vrai, mais quelques personnes y étaient admises.

Casaubon était déjà depuis plusieurs années en relations épistolaires avec le roi Jacques Ier, sir H. Wotton, Bancroft, archevêque de Cantorbéry et autres personnages qui s'intéressaient à ses travaux. Ces relations devaient amener plus tard le départ du savant pour l'Angleterre.

Mais il n'abandonnait pas pourtant l'Eglise Réformée. Toutes les fois que le temps ou ses forces le lui permettaient, il était heureux de pouvoir se joindre aux fidèles qui remplissaient le temple de Charenton. Sans occuper aucune place importante dans l'Eglise, car il ne fut jamais ni ancien ni diacre, il était l'un des plus profondément pieux parmi les hommes marquants qui venaient écouter les ministres de Charenton. C'est ici le lieu de dire quelques mots de ces pasteurs éminents.

Henri IV avait eu, avant son abjuration, huit ministres portant le titre *d'Aumôniers du Roi*. Après la *Conversion* du Béarnais, Catherine de Bourbon les prit à sa charge, mais quelques-uns entrèrent au service d'Eglises de province, et lorsque l'Édit de Nantes permit aux Réformés de Paris d'organiser leur Eglise, le nombre des pasteurs de Madame, devenus depuis son départ ceux de l'Eglise, n'était plus que de trois : *Antoine de la Faye, François de Montigny et Pierre Du Moulin.*

Pierre Du Moulin est le plus illustre représentant du protestantisme français au début du XVIIe siècle. Né le 16 octobre 1568 à Buhy en Vexin, il faillit, à peine âgé de quatre ans, être victime du massacre de la Saint-Barthélemy. Il étudia à Sedan, puis à Paris et enfin à Cambridge. A 24 ans, il fut nommé professeur de philosophie à Leyde et enseigna avec un grand éclat. Vers 1600 il devint l'un des ministres de Catherine de Bourbon, et en même temps pasteur de l'Eglise de Paris. C'était un homme énergique, écrivant avec une extrême facilité, sachant manier l'ironie et habile joûteur dans les controverses. En 1615, Jacques Ier l'appela en Angleterre ; son Eglise ne le laissa partir qu'après une promesse formelle de revenir. Accueilli avec la plus grande bienveillance par le roi d'Angleterre, reçu docteur à Cambridge, chanoine de Cantorbéry et comblé de faveurs, Du Moulin revint à Paris, comme il l'avait promis. Il supporta presque seul le poids des controverses si animées entre catholiques et protestants, pendant le premier quart du dix-septième siècle. Il aimait les discussions, se défendait et provoquait tour à tour. Il était fort redouté des controversistes catholiques à cause de la vivacité de son esprit et de ses vastes connaissances. Ayant déplu à la Cour par ses har-

diesses, il se retira à Sedan où il professa jusqu'à sa mort, en 1658. Il avait publié plus de cent sermons et près de 80 ouvrages de philosophie, de théologie et de controverse. Il laissa le souvenir de l'un des hommes les plus savants, les plus éloquents et les plus pieux qui aient honoré le protestantisme français.

Antoine de la Faye est beaucoup moins connu. C'était un ami personnel de Henri IV. Le matin du jour de son abjuration ce prince fit venir La Faye pour lui faire ses adieux, fondit en larmes, l'embrassa à plusieurs reprises et pleura sur son épaule. Antoine de La Faye continua à desservir l'Eglise de Paris jusqu'à sa mort, en 1609.

François de Laubéran de Montigny, né à Valence en Dauphiné, étudia à Genève et devint l'un des ministres de Madame, sœur du roi. On a peu de détails sur sa vie. C'est lui qui était propriétaire du Château d'Ablon où le culte réformé fut célébré pendant 6 ans. Il avait une certaine réputation d'éloquence.

Durand, que quelques-uns de ses auditeurs, entre autres Casaubon, placent même au-dessus de Du Moulin, était un homme doux et modéré. Sa prédication était moins polémique et plus édifiante que celle du célèbre controversiste. Il était très aimé de ses paroissiens.

Casaubon fait souvent son éloge, comme aussi celui de Du Moulin. (1)

Les auditeurs qui se pressaient autour de la chaire des ministres de Charenton appartenaient à toutes les classes de la société. Sur la route qui conduisait au temple les fidèles d'humble condition étaient dépassés par les équipages de plusieurs grands seigneurs, débris de la noblesse protestante. Dans l'enceinte de leur temple, ils étaient tous égaux. Mêlés au peuple, on pouvait voir des savants comme Casaubon et Saumaise ; des hommes de guerre tels que La Noue, La Force, La Trémouille ; des hommes d'Etat et des diplomates comme Mornay, Sully, Calignon, Josias Mercier des Bordes, Du Fresne-Canaye qui abjura ensuite ; des femmes de la plus haute naissance telles que Charlotte de la Mark et Elisabeth de Nassau, première et seconde femme du Duc de Bouillon, la princesse d'Orange, fille de l'Amiral de Coligny, Charlotte Arbaleste, femme de

(1) Nous avons entendu M. Du Moulin, que j'ai souvent ouï avec un grand plaisir, mais jamais autant qu'aujourd'hui (Avril 1609. Ephémérides).

— Nos deux pasteurs, MM. Du Moulin et Durand, ont prêché, non seulement avec éloquence, mais avec vérité.

— Je n'ai pas perdu ma journée, car j'ai entendu notre pasteur, M. Durand, qui a prêché savamment sur la nature divine et humaine du Christ. (Oct. 1609).

Du Plessis Mornay et la duchesse de Nevers. Pour satisfaire les exigences d'auditoires composés de personnes de culture et d'existence si diverses, il était nécessaire aux pasteurs de Charenton de posséder à la fois une vaste érudition et une grande souplesse d'exposition, outre leur incontestable piété. Ces qualités ne leur firent pas défaut. Les sermons d'un Du Moulin, d'un Durand, d'un Le Faucheur (1), étaient célèbres de leur temps et si leurs auteurs n'eussent appartenu à une religion seulement tolérée et bientôt après proscrite, ils seraient considérés de nos jours comme dignes de figurer parmi les œuvres littéraires les plus importantes du commencement du XVIIe siècle.

---

(1) Célèbre pasteur de cette époque, né en 1585 mort en 1657. (*V. La France Protestante*, article *Michel Le Faucheur*).

CHAPITRE XI

HENRI IV NOMME CASAUBON DIRECTEUR DE SA BIBLIOTHÈQUE. — AMIS DE CASAUBON : *De Thou ; Le Fèvre ; Jean Hotman ; Heinsius ; Grotius ; Joseph Scaliger ; Théodore de Bèze.* — HENRI IV SE MONTRE BIENVEILLANT POUR CASAUBON. — SULLY LE TRAITE DUREMENT. — DIFFICULTÉS DE LA POSITION DE CASAUBON A PARIS. — DIVERSES PROPOSITIONS LUI SONT FAITES PAR LES ACADÉMIES DE NIMES ET DE SEDAN.

Casaubon était venu à Paris comptant sur la réalisation plus ou moins prochaine des promesses du Roi. Ces promesses ne furent pas tenues. Le monarque n'osait braver en face l'opposition de la Sorbonne ; mais tout en refusant à Casaubon la chaire professorale au Collège de France il comprit qu'il lui devait une compensation. Il lui promit la place de directeur de sa Bibliothèque. Le directeur était alors *Gosselin*, homme fort âgé. Pour ne pas causer une peine inutile à ce vieillard le Roi demanda à Casaubon de tenir secrète sa promesse de nomination. Henri obtenait ainsi un double résultat : il conservait Casaubon à Paris, et, en renvoyant à plus tard son installation à la tête de la Bibliothèque, il se réservait l'avenir. Le vieux bibliothécaire mourut en 1605. Casau-

bon avait le droit de s'attendre à une nomination immédiate. Mais les Jésuites se mirent aussitôt en campagne : « Les bons frères, « s'indignent et crient que ce serait un « crime de confier un tel trésor (la Bi- « bliothèque) à un hérétique obstiné (c'est « ainsi qu'ils m'appellent). » Ses amis le pressaient de voir le Roi pour obtenir la confirmation de sa nomination. Casaubon montra de la dignité : il refusa de faire aucune démarche, s'abstenant même de paraître à la Cour. « Je ne léverai pas le doigt pour cette affaire » disait-il. Le Roi avait promis, c'était à lui de tenir sa parole. Mais Henri IV n'osait braver les clameurs des fanatiques. Les amis de Casaubon comprirent que tout était perdu s'ils n'agissaient pas. Le président De Thou représenta au Roi combien il serait indigne de la majesté royale de manquer à une promesse aussi positive. Henri se laissa convaincre, au fond du cœur il ne demandait pas mieux : Casaubon fut nommé successeur de Gosselin le 28 décembre 1606.

Il avait enfin trouvé une situation, bien inférieure sans doute à celle qu'il avait espérée, mais du moins conforme à ses goûts. Que de fois à Montpellier et à Lyon il avait convoité de loin les richesses : livres et manuscrits des Bibliothèques de Paris. Il n'avait pu entrer en possession de la Bibliothèque de

Henry Estienne, mais désormais il avait à sa disposition une collection bien plus importante encore et qui s'enrichissait chaque jour. Dans cette bibliothèque il rencontrait journellement nombre de savants et d'hommes distingués de la capitale ; nous dirons quelques mots des plus remarquables.

Des princes et de grands personnages tels que le prince de Condé, le duc de Bouillon, Du Plessis Mornay aimaient à visiter la Bibliothèque et à s'entretenir avec Casaubon. Mais ce furent les écrivains et les littérateurs qui soutinrent les rapports les plus fréquents avec lui.

Le premier en date est le président De Thou. Jacques Auguste *De Thou* était fils d'un premier président au parlement de Paris. Né en 1553 il suivit la carrière de son père et devint, comme lui, président au Parlement. Pendant les guerres civiles il demeura attaché au parti royal et suivit d'abord Henri III, puis Henri IV. C'était un homme savant, nourri dans les études anciennes. Il est surtout célèbre comme historien. Cet homme éminent devint l'ami de Casaubon dès le premier voyage du savant à Paris, mais depuis plusieurs années ils étaient en correspondance ; l'un des premiers il avait cherché à l'amener à Paris. Chez De Thou se rencontraient, comme *sur* un terrain neutre, les savants

appartenant aux partis les plus opposés : catholiques et huguenots, français et étrangers, royalistes et ligueurs. Dans ce cercle d'hommes instruits, si différents d'origine et d'opinions, régnait un souffle de libéralisme et de tolérance qui contrastait grandement avec l'ignorance d'une partie de la noblesse, le fanatisme aveugle du bas clergé et la grossièreté du peuple. De Thou rendit à Casaubon de nombreux et importants services. Leurs relations furent parmi les plus douces de toutes celles qu'entretint Casaubon avec les hommes célèbres de son temps.

C'est chez De Thou que Casaubon voyait la plupart de ses amis de Paris. Parmi eux il faut citer en première ligne *Nicolas Le Fèvre*, mort le 8 novembre 1612 à l'âge de 68 ans. Il fut d'abord précepteur du prince de Condé, puis de Louis XIII. On le consultait sur les matières les plus difficiles et ses réponses étaient regardées comme des oracles. Il entretint avec Isaac Casaubon une correspondance littéraire et amicale dont nous ne possédons malheureusement aucun document.

Chez De Thou Casaubon rencontrait aussi *Jean Hotman* sieur *de Villiers St-Paul*, fils aîné du célèbre François Hotman et *Soffrey de Calignon*. Calignon, né en 1550, mort en 1606, était un magistrat intègre, un huguenot

pieux et courageux. Président de la Chambre de l'Edit du Parlement de Grenoble, puis chancelier de Navarre, il fut l'un des protecteurs et des amis de Casaubon. Les catholiques et les protestants s'accordent pour faire de Calignon les plus grands éloges. C'était, dit Agrippa d'Aubigné, l'un des plus grands esprits de son temps ; « il était *excellent en tout* » *dit* l'Estoile. Henri IV essaya vainement de le faire abjurer en lui promettant la place de Chancelier de France : le magistrat demeura ferme. Henri, qui savait apprécier les hommes, lui continua sa confiance et le chargea de plusieurs missions délicates en Angleterre, en Hollande et en Allemagne.

Casaubon avait des amis, non seulement à Paris et dans les villes qu'il avait habitées, mais dans toutes les contrées de l'Europe. Il entretenait une vaste correspondance avec tous les hommes éminents de son temps, en particulier avec *Daniel Heinsius*, professeur à Leyde ; *Bancroft*, archevêque de Cantorbéry ; *Hugo Grotius,* et *Jacques VI* roi d'Ecosse, fils de Marie Stuart (plus tard roi d'Angleterre sous le nom de Jacques Ier).

Mais le plus connu des correspondants de Casaubon est *Joseph Scaliger* qui professa avec éclat à Leyde. Scaliger était, lui aussi, protestant et fort attaché à la Réforme. Ces deux hommes également savants entretinrent

une correspondance régulière pendant de longues années. Leurs lettres traitent surtout de questions de critique et de linguistique, mais cet échange continuel de renseignements finit par créer entre eux une véritable amitié. Leurs caractères étaient très différents, mais aucune jalousie ne vint jamais refroidir leur intimité. Chacun d'eux parle avec admiration des talents et des travaux de l'autre et le place au premier rang. Scaliger mourut le premier et légua à son ami une coupe qui lui avait été donnée par les Etats de Zélande. Sa mort fut un deuil cruel pour Casaubon : « Il est donc vrai, écrit-« il, que le grand Scaliger est mort. O dou-« leur incomparable ! O homme digne des « louanges de tous les gens de bien ! Qui « pourra estimer la perte que les Lettres ont « faite ; qui pourra apprécier sa véritable « grandeur ?.... Avant lui il n'y eut personne « de semblable et je ne sais si le monde verra « jamais son pareil.... Il prouva combien il « m'était attaché en me faisant un legs d'une « grande valeur. Triste don pour moi ! Sou-« venir amer de la mort d'un si grand hom-« me ! ».

Casaubon et Scaliger s'écrivaient régulièrement chaque semaine. Ils formèrent souvent le dessein de se rencontrer, soit en France, soit aux Pays-Bas. Des obstacles vinrent tou-

jours s'opposer à la réalisation de ces projets et ils ne se virent jamais.

Parmi les amis de Casaubon nous devons citer encore l'illustre *Théodore de Bèze*, le savant collaborateur de Calvin. Il avait été l'un des maîtres de Casaubon, et sa parole ardente et pleine de foi avait produit une vive impression sur le jeune étudiant. Son enseignement et son influence personnelle contribuèrent à imprimer au caractère de Casaubon ce cachet de profond sérieux qu'il conserva toujours. En 1603, lors d'un voyage qu'il fit à Genève, il retrouva son vénérable maître, arrivé aux extrêmes limites de la vieillesse ; il en parle avec admiration : « J'ai vu à Genève mes anciens amis et surtout M. de Bèze, rare exemple d'une vieillesse heureuse en toutes choses. Il ne pense plus qu'à Dieu et aux choses célestes : il a en partie perdu la mémoire mais il la conserve tout entière et admirable pour les choses de l'esprit (1) ».

Casaubon ne pouvait supporter les injures que les prédicateurs catholiques avaient l'habitude d'accumuler sur la tête de Calvin et de Théodore de Bèze.

En 1598, pendant son séjour à Lyon, il était allé entendre un moine renommé pour son

(1) Théodore de Bèze avait alors 85 ans.

éloquence. « J'ai été au sermon de ce Portu-
« gais qui est maintenant le roi de cette ville,
« écrit-il dans son Journal. C'est avec la plus
« grande peine que j'ai supporté la méchan-
« ceté de cet hypocrite grossier. Il a osé
« appeler l'illustre de Bèze une *bête igno-*
« *rante !* Quel âne ! Je n'ai pas caché à M.
« de Vicq ce que j'en pensais ». Parmi les lettres de Casaubon il s'en trouve plusieurs adressées à Théodore de Bèze et accompagnées des réponses du Réformateur, réponses toujours très affectueuses pour le savant.

Ainsi Casaubon se trouvait à Paris au milieu d'un cercle d'amis éminents, et par sa vaste correspondance en rapports constants avec ses amis éloignés. Mais il avait aussi des adversaires dont l'hostilité le faisait vivement souffrir. La plus pénible est toujours celle des personnes à la sympathie desquelles on croit pouvoir s'attendre. Casaubon comptait sur l'appui, ou tout au moins sur la bienveillance de Sully. Mais le ministre de Henri IV, protecteur zélé du commerce et de l'agriculture, faisait peu de cas des savants et des littérateurs. Lorsque le Roi avait accordé un secours à Casaubon, il se passait parfois des jours et des semaines avant que le ministre consentît à exécuter les volontés du monarque. Sully se faisait invisible pour Casaubon, ou, lorsqu'il le recevait,

c'était avec hauteur et dédain. Il fallait sans cesse renouveler ces démarches humiliantes. Casaubon employait parfois ses amis : Calignon et De Thou intervinrent souvent en sa faveur. Le malheureux professeur était, dit-il lui-même « dégoûté par la pensée d'a-« voir à recourir à un homme si peu aimable « et dont il aurait sans doute à éprouver sou-« vent encore la sévérité ». Il payait bien cher les quelques secours qui lui étaient de temps en temps accordés.

Sully se montrait dur pour Casaubon, Henri IV, au contraire, l'accueillait toujours avec la plus grande bienveillance. Il est vrai que cette bienveillance était plus apparente que réelle. Après avoir attiré le savant à Paris en lui promettant une chaire au Collège de France, après l'avoir laissé attendre vainement pendant une année à Lyon, le Roi ne lui avait accordé que la très modeste place de Bibliothécaire. Il lui laissait entendre qu'il obtiendrait davantage, mais à une condition : celle d'abjurer. Henri IV connaissait mal Casaubon. Cet homme un peu timide, un peu craintif, qui manquait même de courage, sut résister à toutes les séductions et rien ne put le faire agir contre ses convictions.

Les Jésuites comprirent bientôt qu'il n'y avait aucun espoir de le voir abjurer, aussi se mirent-ils à le poursuivre de leurs attaques.

Les professeurs de Sorbonne furent aussi ses ennemis implacables et ne cessèrent de s'opposer à tout ce que le Roi pouvait avoir l'intention de faire en sa faveur.

Pendant ce temps Casaubon vivait très péniblement, avec sa famille, de son modique traitement de Bibliothécaire et du produit de la vente de ses ouvrages. Mais ses livres ne lui rapportaient que peu de chose. Il était obligé d'en donner beaucoup à ses amis et à ses protecteurs, le reste se vendait mal. Il devait aussi passer beaucoup de temps à répondre à des attaques dirigées entre ses travaux. On faisait, suivant un usage fâcheux du temps, courir sous son nom des libelles diffamatoires, habile moyen de perdre un homme que l'on ne pouvait gagner par l'intérêt ou les flatteries. Un de ces libelles était un grossier pamphlet contre le pape. Casaubon en fut fort ennuyé. Il écrivait à l'un de ses protecteurs : « Je vous supplie faire en-
« vers Sa Majesté, que si la patience m'é-
« chappe, ne pouvant souffrir d'être appelé
« Athée, et voir des lettres contrefaites sous
« mon nom pour avoir occasion de médire,
« que Sa Majesté ne s'offense contre moi, ou
« me permette de me retirer ailleurs, sitôt
« que mon grand ouvrage de Polybe, qui
« s'imprime, sera achevé » (1).

(1) 8 Juin 1607.

Dès cette époque Casaubon songeait à quitter Paris. Il y était honoré, recherché, admiré, mais peu s'en fallait qu'il n'y mourût de faim lui et sa nombreuse famille. Sa seule ressource et aussi sa grande consolation, était le travail silencieux de son cabinet. Mais ses amis lui faisaient perdre beaucoup de temps et non seulement ses amis, mais encore des étrangers et des curieux. Une anecdote montre qu'à cette époque les savants, et surtout les savants hérétiques, étaient encore considérés par beaucoup de gens comme une sorte de sorciers. Un jour Casaubon travaillait à la Bibliothèque lorsque survient un Italien qui, après de longs détours et beaucoup de réticences, lui expose le but de sa visite : il désire être mis en rapports avec le Diable ! Il ajoute d'ailleurs qu'il ne nourrit aucun mauvais dessein et qu'il n'est poussé que par la curiosité. L'honnête Casaubon est stupéfait et même terrifié de se voir pris pour un sorcier (1). En vain cherche-t-il a se débarasser de son importun visiteur, l'Italien insiste, et c'est avec un soupir de soulagement que le savant voit entrer des visiteurs qui le délivrent de son étrange disciple. « Cet Italien, « ajoute Casaubon, m'assura avoir vu à Ro-

(1) « Obstupui, dit-il, steteruntque comae ». Je fus stupéfait ; mes cheveux se dressèrent sur ma tête. (27 Août 1609).

« me, en Italie et à Cologne beaucoup de « personnages, même des Cardinaux, qui « prenaient plaisir aux arts curieux et permet- « taient aux autres de s'y livrer ».

D'autres personnages, moins étranges, des grands seigneurs de Province, des étrangers de passage à Paris venaient souvent visiter la Bibliothèque du Roi. Casaubon se plaint souvent de leur ignorance et du temps qu'ils lui faisaient perdre inutilement. Il se lassait chaque jour davantage d'une situation précaire et sans issue et demandait à Dieu de diriger ses pas s'il devait se décider à quitter Paris.

Les offres ne lui manquèrent pas. Il avait reçu de la ville de Nîmes des propositions, en apparence fort avantageuses. Il s'agissait d'aller enseigner dans l'Académie de Nîmes que l'on cherchait à développer. Casaubon, rendu méfiant par les fâcheuses expériences faites à Montpellier, n'osa accepter. Ses amis de Montpellier firent aussi des démarches pour le faire revenir au milieu d'eux : il crut devoir refuser. Il regrettait que les Eglises Réformées n'eussent pas de grands établissements scientifiques où des hommes tels que lui pussent enseigner : « Que plut à Dieu, « écrivait-il à Du Plessis Mornay, que nos « églises eussent ou la volonté ou le moyen « de dresser en quelque lieu une académie

« consacrée à la gloire de Dieu, et y voulus-
« sent retirer ceux qui désireroient y servir.»

Et il ajoute, en parlant des tentatives faites contre sa conscience : « C'est merveille de
« l'industrie de ces gens à procurer l'avance-
« ment de leur parti. Je ne veux vous amuser
« des merveilleux artifices qui ont été prati-
« qués envers moi depuis que je suis en ce
« pays. — Je leur ai témoigné avec toute
« franchise, que j'abominois leur doctrine
« contraire à la parole de Dieu. Et quant aux
« grandes promesses qui n'ont jamais man-
« qué, Dieu sait que je n'ai permis, en tant
« que possible m'a été, que mes oreilles en
« fussent polluées ». (1)

Le désir de Casaubon avait failli se réaliser. Les Eglises Réformées possédaient plusieurs Académies, organisées sans doute sur un plan modeste, mais où les études étaient sérieuses et fortes. L'une des plus florissantes était établie dans la ville de Sedan. Le Duc de Bouillon, maître de la principauté de Sedan et protecteur de l'Académie, eût aimé posséder un savant aussi illustre que Casaubon. Des négociations s'engagèrent. Casaubon envoya son neveu Chabanay à Sedan pour se renseigner sur les avantages que pourrait présenter son établissement dans

(1) A Du Plessis Mornay. 25 octobre 1604.

cette ville. Le rapport fut entièrement favorable. Casaubon paraissait décidé à accepter toutes les conditions qui lui seraient faites. Mais Henri IV, dès qu'il eut connaissance de ce projet, manifesta l'intention de s'y opposer. Cette difficulté ne fit qu'accroître le désir de Casaubon, « C'est à peine, écrivait-« il à Tilénus, professeur à Sedan, si je puis « résister à l'envie de briser avec toutes ces « causes de retard et de me hâter d'aller vous « rejoindre vous et vos collègues ». Il fit appel à l'intervention de ses amis pour obtenir l'autorisation du Roi. Ce fut en vain. Henri IV refusa positivement de consentir au départ et Casaubon dut attendre de meilleurs jours.

Dans ces circonstances si défavorables il continuait ses études sur les auteurs grecs et latins et publiait de nouveaux commentaires de leurs écrits. Il entreprit aussi, pour étendre encore son savoir, l'étude de la langue arabe. Il mit à ce travail l'ardeur qu'il apportait à tout ; il se composa lui-même un lexique arabe et fut bientôt en état de lire le Koran dans le texte original. Vers la même époque il chercha à apprendre l'anglais. Cet idiome paraît s'être montré fort rebelle à Casaubon. Il ne put en saisir ni la prononciation, ni le génie particulier, ses progrès furent presque nuls et

plusieurs années plus tard, alors qu'il était depuis quelque temps établi en Angleterre, il se plaignait encore de ne rien comprendre à la langue du pays.

Après la publication de l'*Athénée*, Casaubon donna, en 1603, son édition de l'*Histoire Auguste*, avec commentaire et en 1605 son édition remarquable de *Perse*. La même année il donna une dissertation en deux livres sur la *Satire grecque comparée à la Satire des Romains* : c'était une sorte d'appendice à son édition de Perse. En 1606 parurent les *Lettres de Grégoire de Nysse*, avec traduction latine et notes. C'est *l'édition princeps* de cet auteur. Cette même année 1606 fut en grande partie occupée par un travail inspiré par Henri IV sur la *Liberté de l'Eglise*. Revenu à ses études ordinaires, Casaubon consacra deux années à la préparation de son édition de *Polybe*, elle parut en 1609, avec une dédicace de Henri IV. C'est le dernier ouvrage publié par Casaubon à Paris. Il avait eu l'intention de donner en outre un commentaire détaillé sur cet écrivain. Ce rapide aperçu montre quelle était l'activité de Casaubon et combien sa vie était laborieuse. Il faut encore ajouter ses études particulières des Pères de l'Eglise. Déjà à Montpellier, il avait, par goût personnel, abordé l'étude des anciens écrivains ecclésiastiques. A Paris,

ses conférences plus ou moins volontaires avec le P. Coton d'abord, avec le cardinal Du Perron ensuite, le poussèrent de plus en plus dans cette voie. Il se préparait ainsi, à son insu, au rôle d'écrivain religieux qu'il devait remplir plus tard en Angleterre sous les auspices de Jacques Ier.

Mais sa santé était sérieusement ébranlée par ces incessants travaux. Lorsqu'il se sentait par trop épuisé, il allait jouir de quelques jours de repos dans la maison de campagne du président De Thou. L'air des champs et l'absence des préoccupations ordinaires faisaient pour un temps le calme dans son esprit si absorbé et lui redonnaient de nouvelles forces pour recommencer son travail acharné de commentateur. Mais les années passaient, sa situation ne s'améliorait pas. Il avait des moments de profond découragement. A mesure que sa confiance dans les hommes diminuait il se réfugiait davantage auprès de son Dieu. Le 18 février 1610, jour de l'anniversaire de sa naissance il écrivit dans ses Ephémérides : « O Père céleste, « source de toute Sagesse véritable, dispen- « sateur de tous les dons, Je T'implore hau- « tement, je Te prie, je T'adore et je Te de- « mande avec toute l'ardeur et l'humilité « possible, que Tu veuilles me compter au « nombre des Tiens, moi pauvre pécheur.

« Efface mes péchés ; dépouille-moi du vieil
« homme, revêts-moi du nouveau.... Toi qui
« sondes les cœurs, Tu sais quelles tempêtes
« viennent parfois m'assaillir ; Tu sais que
« c'est par Ta grâce que je T'ai servi fidèle-
« ment jusqu'à présent, que je n'ai pas prêté
« l'oreille à ceux qui, prenant occasion de
« ma pauvreté et de mes profonds ennuis,
« ont essayé de me tenter et de me détourner
« de la foi..... Donne-moi l'intelligence, un
« cœur sage, la force et toutes les vertus né-
« cessaires pour que je confesse sans crainte
« et avec constance la vérité et que je puisse
« servir de guide dans les voies de la piété,
« et par mes paroles et par mes actes, à tous
« les miens, par Jésus-Christ notre Sei-
« gneur ».

Casaubon espérait toujours un changement favorable dans les dispositions du Roi à son égard, mais chaque année lui faisait perdre une partie de ses illusions. Au commencement de 1610, il forma le projet d'un grand voyage. Il voulait visiter l'Italie, Venise, l'Orient ; étudier l'organisation de l'Eglise Grecque. Il dut bientôt y renoncer. Comment ce pauvre savant, qui vivait si difficilement à Paris, eût-il pu se procurer les ressources nécessaires pour entreprendre un voyage aussi formidable pour l'époque ? C'est alors que ses amis anglais, et en particulier l'archevêque

Bancroft, renouvelèrent leur invitation, l'engageant à venir visiter les Universités anglaises. Ce projet, plus sérieux que le précédent, devait aboutir, mais dans des conditions fut imprévues. On était au commencement de mai. Retiré depuis quelques jours à la campagne, Casaubon y attendait une réponse de Bancroft avant de se mettre en route. Ce fut la nouvelle de la mort de Henri IV qui vint l'y surprendre.

CHAPITRE XII

MORT DE HENRI IV. — REGRETS DE CASAUBON. — INQUIÉTUDES DES PROTESTANTS. — L'ARCHEVÊQUE DE CANTORBERY, BANCROFT, INVITE CASAUBON A PASSER EN ANGLETERRE. — CASAUBON PART, AVEC L'ASSENTIMENT DE MARIE DE MÉDICIS. — JACQUES Ier, « *maître Jacques* », LE ROI THÉOLOGIEN. — ADMIRATION DE CASAUBON POUR CE PRINCE. — CASAUBON EST NOMMÉ PRÉBENDAIRE DE CANTORBÉRY. — LE PATRIOTISME DE CASAUBON.

La mort de Henri IV produisit une profonde impression sur tous ses sujets, même sur ceux qu'il avait parfois traités avec injustice. En l'apprenant, Casaubon écrivait dans son journal : « O funeste, ô lamentable nouvelle ! « Il a donc péri sous le fer d'un assassin, le « plus magnanime, le meilleur des rois, « Henri IV, ce grand guerrier, la terreur de « ses ennemis !... Jour funeste à tous les « gens de bien, et en particulier à moi dont « ce prince a été si longtemps le protecteur, « que n'ai-je reçu la blessure qui, en le « tuant, nous a tous plongés dans la dou- « leur ! (1) ».

A son ami, le pasteur Jean Witenbogard, il écrivait : « J'ai perdu un maître surpassant

(1) Ephémérides 14 Mai 1610.

« en bonté, en douceur, en politesse, tous les
« princes du monde. Depuis bien des années
« il me traitait avec tant de bonté que je ne
« saurais trop le louer. *Si les motifs de*
« *religion ne s'y étaient opposés, il m'aurait*
« *comblé de richesses. Ces richesses je les ai*
« *toujours refusées*... et pourtant ce roi si
« aimable n'a pas cessé de m'aimer, comme
« il le disait souvent et de me donner des
« marques de sa libéralité. » (1)

L'excellent Casaubon oubliait, en ce moment de deuil national, combien de fois Henri IV avait manqué à sa parole : telle était l'influence du Béarnais, qui, malgré ses défauts et ses vices, savait si facilement gagner le cœur de ceux qui l'approchaient.

Casaubon était à Villebon, chez De Thou, au moment de la mort du Roi. Revenu à Paris il eut bientôt à partager les inquiétudes que le crime de Ravaillac avait éveillées dans toutes les classes de la population, mais surtout parmi les protestants. Les guerres de religion étaient encore si récentes, le souvenir de la Ligue si puissant sur l'imagination populaire et dans le cœur de plusieurs, que ce n'était pas sans de vives appréhensions que les Réformés attendaient l'avenir. L'Edit de Nantes allait-il disparaître avec son au-

(1) Lettre 770 du Recueil d'Almeloveen.

teur? Ils le craignaient ; d'autres l'espéraient. La régente comprit qu'il était nécessaire de les rassurer. Elle donna aux principaux chefs protestants l'assurance que rien ne serait changé dans l'ordre religieux et l'Edit de Nantes maintenu dans son intégrité. Les Réformés accueillirent ces promesses avec reconnaissance, mais leurs craintes ne furent pas entièrement dissipées. Ils sentaient que l'esprit habile et pondéré qui avait dirigé les affaires publiques dans des temps orageux n'était plus à la tête du gouvernement ; et de violentes excitations, rappelant les prédications du temps de la Ligue, n'étaient pas pour leur donner confiance.

La mort du Roi allait changer, en les rendant plus mauvaises encore, les conditions, déjà si défavorables, de l'existence de Casaubon à Paris. Il en eut la preuve le lendemain de son retour de Villebon. Il fut appelé à une nouvelle conférence religieuse par le Cardinal Du Perron. Le Roi n'était pas encore au tombeau et déjà les tentatives de conversion se renouvelaient. Tout conspirait à inspirer au savant de sérieuses inquiétudes. Au prince éclairé et intelligent avait succédé la régente ignorante et bornée, plus disposée à accorder ses faveurs à des courtisans italiens qu'à des savants comme Casaubon. A la sévère économie de Sully avait succédé un gaspillage

insensé, mais il était peu probable que les savants eussent une part dans ce partage des trésors du feu Roi. Casaubon comprit qu'il fallait songer à un départ devenu nécessaire et, tout en poursuivant ses études sur les Pères de l'Eglise, Théodoret, Chrysostome, Cyrille et Isidore de Péluse, tout en préparant une édition des œuvres de Scaliger, il continuait à négocier avec ses amis d'Angleterre en vue de son établissement dans leur pays. Bancroft, archevêque de Cantorbéry, lui offrit des avantages sérieux s'il voulait passer en Angleterre. Les amis de Casaubon lui conseillèrent de ne pas repousser ces propositions. Les catholiques eux-mêmes étaient favorables à ce départ. On répétait que Casaubon allait entreprendre la conversion du Roi d'Angleterre à la religion Catholique, qu'il était entièrement gagné lui-même et qu'il ne retardait son abjuration que pour mieux réussir auprès de Jacques Ier. Nous savons combien ces bruits étaient peu fondés et combien les sentiments de Casaubon étaient loin de ceux qu'on lui prêtait.

Casaubon ne voulut pas agir à la légère. L'expérience de ses précédents changements de résidence l'avait rendu prudent. Il résolut donc de faire un voyage en Angleterre pour se rendre compte de la situation. Avant tout il voulut obtenir l'autorisation de la Régente.

Admis en sa présence, il en reçut l'accueil le plus gracieux et la permission de demeurer en Angleterre aussi longtemps qu'il le désirerait. Toutefois il était entendu qu'il demeurait au service de la reine, qui le prêtait seulement à son frère le roi Jacques, et qu'il devrait revenir dès que sa souveraine lui en donnerait l'ordre.

Muni de ce congé régulier, Casaubon, laissant sa famille à Paris, partit au mois d'Octobre 1610, en même temps que l'ambassadeur anglais Henry Wotton. Dans sa pensée le savant ne faisait qu'une sorte de voyage d'exploration devant durer seulement quelques semaines. En réalité il ne devait jamais revoir la France.

La traversée fut très pénible et prolongée par une violente tempête. Casaubon n'avait jamais vu la mer ; il fut fort malade pendant le passage de la Manche et en conserva un très mauvais souvenir. De petites causes ont parfois d'importantes conséquences : la crainte des ennuis et des fatigues du voyage contribua dans une grande mesure à retenir définitivement Casaubon en Angleterre.

De Douvres, le cortège de l'ambassadeur se dirigea sur Cantorbéry. Là, Casaubon rencontra un ancien ami, *Charrier*, devenu l'un des prébendaires de la cathédrale ; il demeura plusieurs jours à Cantorbéry, visitant les

Bibliothèques et jouissant de la société de plusieurs savants, fort honorés eux-mêmes de sa visite. Il admira la célèbre Eglise métropolitaine de Cantorbéry et les cérémonies du culte anglican vers lequel il se sentait attiré depuis longtemps. Véritable huguenot pour la doctrine, Casaubon n'appréciait pas l'austère simplicité du culte Réformé et préférait les formes plus pompeuses usitées dans l'Église d'Angleterre.

Le 29 octobre il quitta Cantorbéry, accompagné de son ami Charrier, et vint à Londres où il fut aussitôt reçu par l'Archevêque Bancroft. Le prélat l'accueillit avec toutes les marques de la plus grande bienveillance et exprima le souhait de le voir se fixer définitivement en Angleterre. Dès son arrivée à Londres, Casaubon s'empressa aussi d'aller rendre visite à l'ambassadeur du Roi de France, pour bien marquer qu'il se considérait toujours comme Français.

Peu après il fut présenté par le Comte de Dumbar au Roi d'Angleterre. Jacques Ier avait l'ambition d'être considéré comme le plus grand théologien de son siècle. Il était lui-même assez instruit, cependant, pour ses controverses écrites avec les théologiens catholiques, il avait besoin du concours d'un savant. Casaubon était bien qualifié pour cette tâche. Ses premières études avaient

porté spécialement sur les auteurs profanes, mais, depuis plusieurs années, il s'était occupé avec soin des Pères de l'Eglise. Devenu peu à peu très partisan des formes et de l'organisation anglicanes, modeste et sans ambition, il était bien l'auxiliaire cherché par le roi Jacques.

Leur première entrevue est caractéristique des rapports qu'ils devaient entretenir par la suite. Lorsque le comte de Dumbar amena le savant français à la Cour, le monarque était absent. Le comte et Casaubon descendent dans les jardins du palais et en parcourent les allées. Soudain Jacques Ier apparaît, tenant à la main un libelle écrit contre lui, livre grossier et injurieux. L'ouvrage était anonyme et le Roi soupçonnait Du Perron d'en être l'auteur. Casaubon lui eût bientôt prouvé que l'écrivain n'était pas l'Evêque d'Evreux mais un certain Reboul. Peu après le Roi se mit à table et Casaubon assista au repas. Pendant toute sa durée Jacques s'entretint avec les assistants de divers sujets littéraires ou théologiques. C'était sa coutume. Souvent même il faisait lire pendant le dîner quelques fragments d'un ouvrage et la discussion portait sur ce qui avait été lu.

Le lendemain Casaubon fut de nouveau mandé par le Roi. Après avoir assisté à l'office divin, Jacques entretint son visiteur de

sujets littéraires, de Tacite, de Plutarque, de Commines. Casaubon fut ravi de trouver sur le trône un homme possédé de l'amour des Lettres. Ce même jour, il eut un sujet de tristesse : il apprit que son protecteur, l'Archevêque Bancroft, était dangereusement malade.

L'Archevêque mourut deux jours plus tard, mais Casaubon avait déjà trouvé un autre protecteur plus puissant. Le Roi ne laissait plus passer un jour sans faire appeler Casaubon. Il lui remit une somme importante pour lui permettre d'aller visiter Oxford et Cambridge dans l'intérêt de ses études. Dès le milieu de Novembre Casaubon écrivit à la Régente pour exposer son désir de rester en Angleterre. La situation des Réformés en France était toujours dangereuse et précaire. Ils ne pouvaient compter d'une manière certaine sur les promesses de la Cour. Les esprits clairvoyants continuaient à manifester leurs inquiétudes ; Du Plessis Mornay écrivait : « Je crains qu'il n'advienne comme des « frères après la mort d'un père, qui se sau-« tent au col et s'entrecouvrent de larmes, « puis la quarantaine passée retournent à « leurs vieilles querelles et se prennent au « poil pour un double ». Josias Mercier écrivait à Casaubon, en lui conseillant de rester en Angleterre : « Je suis marri de vous don-« ner ce conseil et pour le regard de la Fran-

« ce, qui perd, en vous perdant, et pour mon « particulier, qui regrette beaucoup votre « absence. Mais les évènements que l'avenir « nous réserve seront funestes à ceux qui s'y « trouveront mêlés : heureux ceux qui les « pourront contempler de loin.... Les grands « sont sans résolution, la plupart n'ont ni « piété ni probité, ceux qui tiennent la clef « manquent de courage et sont incapables de « porter le poids des affaires. » Tout contribuait donc à retenir Casaubon en Angleterre : l'incertitude des affaires de France, les conseils de ses amis et les bienfaits de Jacques Ier.

Au commencement de décembre il reçut la réponse de la reine. Villeroi lui mandait qu'il lui était permis de rester en Angleterre. Le 15 décembre une lettre de Jacques Ier lui annonçait que deux bénéfices lui étaient assignés, l'un à Cantorbéry, l'autre à Westminster. Mais pour entrer en possession de ces bénéfices il était nécessaire que le titulaire fut anglais. Le 3 janvier 1611 Jacques Ier accorda à Casaubon des lettres de naturalisation, faveur rare de la part de ce prince ; elle ne fut accordée pendant toute la durée de son règne qu'à huit protestants français, réfugiés en Angleterre. Casaubon devenait ainsi sujet du Roi Jacques. Que devons-nous penser de ce changement de nationalité ? Au premier moment nous nous sentons peu disposés à

l'indulgence. Les victimes de la Révocation de l'Edit de Nantes, réfugiées sur la terre étrangère, ont cru pouvoir renoncer définitivement à la terre natale qui les repoussait cruellement. Mais si la conduite de ces exilés devenus citoyens de la Grande Bretagne ou des Pays-Bas peut être comprise et excusée, Casaubon n'avait pas les mêmes motifs de renoncer à sa patrie. La France ne l'avait pas rejeté. Sans doute il avait souffert à Paris comme à Lyon et à Montpellier; il avait le droit d'aller chercher fortune à l'étranger. Mais il eût mieux valu renoncer à la prébende de Cantorbéry et imiter ces nobles huguenots, fondateurs de l'Eglise Réformée française de Londres, qui, chassés de leurs foyers par la guerre civile, demeuraient fidèles à la patrie absente mais toujours aimée.

Mais il est juste de reconnaître que Casaubon, en devenant sujet de Jacques Stuart, n'attachait pas à cet acte toute la portée que nous lui attribuons. Il croyait être citoyen anglais et rester pourtant français. Il écrivait à sa femme : « Quant à mon séjour de par de « ça, asseurez mes amis, que ma résolution « sera toujours le commandement du Roy ou « de la Reine, et que où que je sois, *je suis* « *et seray toute ma vie vray François (1).* »

(1) Mémoires particuliers par ma femme (ce document est au British Museum) ; voir *Notes*.



En 1613, il écrivait : « *Je suis Français* et « le respect des Lys est intimement enraciné « au plus profond de mon cœur (1). »

A son ami Rutgers il disait : « Tu veux « savoir quels sont mes sentiments. Les « voici : Je ne cesserai jamais de proclamer « la bonté et les vertus de ce prince éminent « (Jacques I[er]) mais je ne puis pas pour cela « oublier ma douce et chère patrie » (2).

Citons enfin ce passage d'une lettre à De Thou : « Je resterai ici, selon le désir de sa « Majesté, aussi longtemps qu'elle le vou- « dra.... Car dès que l'ordre de notre auguste « souveraine me sera signifié, je lui obéirai « comme je lui ai promis à mon départ, et « me montrerai sujet fidèle et sincère et « citoyen aimant sa patrie ».

Ces citations paraissent décisives. Casaubon acceptait les bienfaits de Jacques I[er], mais n'attribuait qu'une valeur temporaire à l'acte de naturalisation. Sincèrement attaché à son protecteur, il se réjouissait d'être son sujet mais il ne cessait pas pour cela de se considérer comme Français et aux ordres de la Régente. A Paris on le traitait comme habitant l'Angleterre en vertu d'un congé régulier. Il continuait à porter le titre de « professeur

(1) Lettres n° 864.
(2) Lettres n° 704.

de sa Majesté » et à toucher les subsides du Roi de France, comme du vivant de Henri IV. Cette situation est restée telle jusqu'à sa mort. (1)

En fait Casaubon fut toujours étranger en Angleterre. Il ne put jamais s'habituer aux mœurs de ce pays ni en apprendre la langue. Après les premiers temps d'enthousiasme, lorsque les difficultés se présentèrent, il commença à tourner de nouveau ses pensées vers la France. Sa vie s'est trop peu prolongée pour qu'il soit possible de prévoir ce qu'il eût fait s'il eût survécu, mais il est fort probable qu'il aurait tôt ou tard cédé au sentiment qui le rappelait dans sa patrie. Ses résolutions ont pu varier, les vicissitudes de l'existence ont pu le conduire dans une terre étrangère, son cœur n'a point changé, il est toujours resté Français.

---

(1) L'auteur de cet ouvrage possède une pièce sur parchemin, en date du 9 juillet 1613, par laquelle quittance est donnée au trésorier royal par Isaac Chabanay, neveu et fondé de pouvoirs de Casaubon, d'une somme de douze cents livres pour la pension « qu'il plaist à sa Majesté luy donner durant les quartiers de Janvier et Avril de la présente année, à raison de deux mil quatre cents livres par an ». Dans cette pièce Casaubon est appelé « professeur de Sa Majesté ».

CHAPITRE XIII

ETABLISSEMENT DE CASAUBON EN ANGLETERRE. — FAVEURS DU ROI. — TRAVAUX DE CASAUBON. — SA SITUATION DANS SA NOUVELLE PATRIE.

Décidé à s'établir en Angleterre, Casaubon écrivit aussitôt à sa femme pour l'inviter à venir le rejoindre avec leurs enfants. Mais le gouvernement de Marie de Médicis avait accordé au savant la permission de rester à Londres surtout pour ne pas déplaire au Roi d'Angleterre ; il souleva diverses difficultés de nature à décourager Casaubon et à le ramener à Paris. La principale de ces difficultés concernait la Bibliothèque du savant. Il avait peu à peu rassemblé un nombre considérable de livres rares et précieux. Le gouvernement français déclara, avec raison, qu'il serait contre l'intérêt du pays de laisser transporter à l'étranger cette riche collection. Or vivre sans ses livres paraissait chose impossible à Casaubon. Sa femme et son neveu Isaac Chabanay firent d'énergiques efforts pour obtenir l'autorisation d'emporter la Bibliothèque. Des mois entiers se passèrent dans cet état d'incertitude ; Madame Casaubon était toujours à Paris et son mari ne savait s'il devait rentrer en France ou rester

auprès de son nouveau protecteur. Accablé de travaux que réclamait sans cesse l'infatigable Roi d'Angleterre, un peu perdu dans cette Cour et cette ville étrangères, il se sentait parfois découragé. Au commencement d'Octobre 1611 il écrivait dans son journal : « Voici aujourd'hui une année que j'ai laissé « ma famille à Paris, et je ne puis prévoir « encore quand je pourrai revoir ma femme, « mes enfants et mes livres. Je ne puis y penser sans verser des larmes. Que Dieu con« serve les miens ! Mes études sont perdues « si Tu ne viens à mon aide, seigneur Jésus. « Je Te prie et humblement prosterné je T'im« plore, Te demandant de me délivrer de tou« tes ces difficultés. Tu en connais les cau« ses. Accorde aux miens la volonté et la « possibilité de venir bientôt me rejoindre. « Donne-moi surtout, Dieu Eternel, et donne « à tous les miens de vouloir ce que Tu veux « et d'attendre avec patience Ta volonté ! ».

Enfin la Régente, perdant l'espoir d'un retour immédiat de Casaubon et voulant complaire à Jacques Ier, autorisa le départ de la famille et de la Bibliothèque du savant. Madame Casaubon et ses enfants arrivèrent à Londres vers le milieu du mois d'Octobre.

Casaubon croyait enfin tous ses malheurs terminés. Il recevait chaque jour de nouvelles marques de la bienveillance de Jacques

Ier. Pourvu de revenus considérables, il passait soudain des confins de la misère à l'aisance, presque à la richesse. Le Roi voulut être lui-même parrain du plus jeune fils de Casaubon, né en Angleterre : cet enfant fut nommé Jacques comme son royal parrain. Casaubon pouvait à peine croire à la réalisation de toutes ses espérances. Il comparait avec satisfaction les manières d'agir du Roi d'Angleterre avec celles de Henri IV, qui savait si bien promettre et avec tant de grâce, mais oubliait si facilement ses promesses. Le savant, si peu accoutumé à la prospérité, était étonné et même comme effrayé de tant de bonheur (1).

Jacques Ier avait trouvé l'homme selon son cœur, ami des livres, érudit, travailleur acharné, prêt à accomplir toute besogne littéraire qui lui serait demandée, prêt aussi à écouter avec une admiration sincère les longs et solennels développements du Roi-théologien. Tous les dimanches et souvent dans le courant de la semaine, Casaubon était mandé à la Cour et passait plusieurs heures auprès du Roi. Ils lisaient ensemble les libelles publiés à l'étranger par les amis ou les ennemis des Jésuites ; le royal contro-

(1) Je redoute, écrivait-il dans son journal, cette grande prospérité dans mes affaires.

versiste critiquait, demandait les avis du savant et dans ces entretiens étaient tracés les premiers linéaments d'ouvrages plus ou moins étendus. Jacques I[er] ne dédaignait pas d'écrire lui-même des opuscules ; mais il est probable que Casaubon et les autres savants de son entourage y mettaient le plus souvent la main. (1)

Nous ne donnerons pas une énumération des travaux et des publications de Casaubon pendant son séjour en Angleterre. La plupart lui furent dictés par les désirs du Roi Jacques. Nous mentionnerons cependant les deux ouvrages qui eurent le plus d'influence sur sa vie et sur sa renommée. Le premier est sa *Lettre à Fronton-le-Duc* (1611). Fronton-le-Duc était un Jésuite qui avait publié trois volumes contre Du Plessis Mornay et un grand nombre de libelles. Dans l'un de ces écrits il avait soutenu contre le Roi d'Angleterre les théories de son ordre sur l'autorité royale. Jacques I[er] chargea Casaubon d'écrire une réfutation. Le savant français répondit au Jésuite avec une vivacité et une verdeur qui ne lui étaient pas ordinaires. La colère des Jésuites fut grande en France et contribua à le décider à ne pas revenir dans notre pays.

Bientôt après le Roi imposa à Casaubon un

(1) V. *Notes*.

travail plus considérable et de nature à effrayer un moins intrépide travailleur. Il s'agissait de réfuter les *Annales* du cardinal *Baronius* (1), immense ouvrage, comme en produisait le seizième siècle, formidable compilation de toute la science historique de l'époque. Les défauts ne manquaient point dans ce vaste travail, mais en faire une critique complète, comme l'entendait Jacques I[er], était un tâche effrayante. Il fallut tout le dévouement de Casaubon à son protecteur pour le décider à s'en charger et toute son érudition pour en venir à bout. Le travail fut long et rude, les difficultés se manifestaient au fur et à mesure des progrès de l'œuvre ; « De plus « en plus, écrivait Casaubon, je reconnais la « grandeur de ma tâche et peu s'en faut que « je n'y succombe ». Cet ouvrage parut peu de temps avant la mort de l'auteur.

A côté de ce grand travail, Casaubon eut à fournir au Roi nombre d'écrits secondaires, tels que des extraits des Pères de l'Eglise et autres écrivains ecclésiastiques. Il se trouvait engagé à fond dans la polémique et les libelles pleuvaient sur lui, manière indirecte d'attein-

(1) *César Baronius* né en 1538 à Sora, royaume de Naples, devint supérieur de la Congrégation de l'Oratoire, confesseur de Clément XIII, Cardinal en 1596 et Bibliothécaire du Vatican. Il mourut en 1602. Son ouvrage principal est intitulé *Annales Ecclésiastiques* (12 volumes in-folio, de Jésus-Christ à l'an 1198).

dre le Roi d'Angleterre dont il était l'ami et le porte-parole. Casaubon, esprit paisible et modéré, était peu fait pour cette vie de luttes, il prenait trop au sérieux les injures des pamphlétaires et sa santé, déjà fort ébranlée, se ressentit de ces émotions répétées.

Il souffrait aussi de ne pouvoir continuer ses études personnelles. Mais le Roi devenait de plus en plus exigeant, tout en lui témoignant toujours les plus grands égards. Toutes les fois que Jacques I[er] l'appelait au palais, le savant devait accourir, quelle que fut l'heure et quelles que fussent ses occupations. Le Roi agissait ainsi non seulement avec Casaubon, mais avec tous les savants indigènes et étrangers habitant son royaume. Le dîner du Roi était presque toujours l'occasion d'une joûte théologique : l'un des savants présents, le plus souvent Casaubon ou son ami L. Andrews, lisait divers passages des Pères de l'Eglise ou d'ouvrages récemment parus ; le Roi écoutait et interrompait pour faire ses réflexions ; puis il interrogeait les savants. Casaubon aimait la théologie mais il se lassait parfois des longues discussions présidées par le Roi Jacques. Plus les années s'écoulaient, plus ces séances s'allongeaient : la nuit venait souvent avant la fin de ces interminables conférences. Les ministres, les savants et les courtisans restaient dé-

bout. Casaubon déjà malade et affaibli en souffrait tout particulièrement. Un soir, sortant du palais, il écrivait dans son journal ces mots découragés : « Adieu mes études, il « n'y a plus rien de commun entre vous et « moi ! J'ai passé toute la journée à la Cour « jusqu'à dix heures du soir. » Il n'avait même plus le temps d'écrire ou de répondre à ses amis et correspondants. Sa santé paraissait à peine au prince une excuse légitime. « Je suis accablé de soucis, écrivait-il encore, « mes amis m'obsèdent de leurs lettres, tantôt en grec, tantôt en latin. Le Roi me « presse et exige la tâche de chaque jour ». Il avait encore d'autres ennuis. Sa situation auprès du Roi le forçait à beaucoup de considération envers les principaux personnages de la Cour. Il était parfois obligé de prêter ses manuscrits ou ses notes à de grands seigneurs qui ne se faisaient pas faute de les garder indéfiniment, voire de les prêter à d'autres personnes. Quelquefois des écrits, encore imparfaits, passant ainsi de main en main, tombaient au pouvoir d'un éditeur pressé qui se hâtait de les publier sans le consentement de l'auteur. D'autres personnages, plus indélicats, s'appropriaient les renseignements et les idées contenus dans les papiers qui leur étaient communiqués et en tiraient les matériaux de livres dont ils avaient

ainsi tout l'honneur et le profit et Casaubon tout le travail. Malgré la bienveillance du Roi, les grands seigneurs anglais traitaient volontiers Casaubon comme un homme sans importance, avec qui l'on peut tout se permettre. Ces ennuis contribuèrent pour une grande part à provoquer chez Casaubon une sourde irritation contre les anglais et, par réaction, à disposer peu favorablement pour lui les habitants de sa nouvelle patrie.

Au point de vue religieux Casaubon se trouvait très heureux en Angleterre. Admirateur fanatique de l'antiquité, il approuvait l'Eglise anglicane d'avoir conservé l'épiscopat et un culte plus pompeux. « Vous savez, « écrivait-il à sa femme pendant qu'elle était « encore à Paris, vous savez combien j'aime « l'Eglise d'Angleterre, où l'on a ôté les « abus que le long temps a introduits dans « l'Eglise romaine, et on y a gardé la forme « de l'Eglise ancienne, que les autres ont « entièrement faite neuve ». Mais malgré son attachement à l'Eglise anglicane, il ne rompit pas avec l'Eglise Réformée. Les persécutions qui s'étaient succédées à de courts intervalles en France, pendant la seconde moitié du seizième siècle, avaient amené en Angleterre un grand nombre de huguenots préférant l'exil à l'apostasie. Ils avaient fondé une Eglise qui, quoique protégée par le Roi

d'Angleterre, conservait à la fois les doctrines et les formes du culte Réformé. Les fidèles gardaient pieusement leur foi et leur langage et lorsqu'ils se réunissaient pour leurs assemblées religieuses, ils pouvaient, pour une heure, se croire encore dans leur patrie. L'Eglise Réformée Française de Londres avait alors plusieurs pasteurs : *Le Maçon de La Fontaine*, *Abraham Aurélius*, *Cappel* et *Marie*. Avec tous Casaubon entretint les rapports les plus amicaux. Son ignorance persistante de l'anglais, son désir de se retrouver avec des compatriotes et d'entendre les accents de la langue maternelle, le poussaient aussi à s'associer fréquemment aux assemblées de l'Eglise Française. Quand Méric, son fils, fut en âge de commencer son instruction religieuse, il le confia à un pasteur anglican. D'autre part il envoya son neveu Isaac Chabanay terminer ses études à Paris, afin, dit-il lui-même, que le jeune homme ne fût pas exposé à rompre avec les traditions françaises et l'Eglise Réformée. Dans sa dernière maladie Casaubon fut assisté par les pasteurs de l'Eglise française ; mais ses funérailles furent présidées par l'Evêque d'Ely. Sans être indifférent aux questions d'organisation ecclésiastique, il avait compris qu'elles sont loin de devoir occuper une place prépondérante ; partout où il trouvait la

doctrine pure de l'Evangile, il était disposé à se joindre à ceux qui priaient, et loin de prendre parti dans les querelles violentes qui déchiraient alors l'Eglise, il considérait comme ses frères tous ceux qui, d'un cœur sincère, suivaient les enseignements de la Parole de Dieu. Exemple rare à une époque où les convictions personnelles prenaient facilement la forme d'une hostilité déclarée contre ceux qui étaient d'une opinion différente, même sur les points secondaires de l'organisation de l'Eglise et des formes extérieures du culte.

CHAPITRE XIV

RELATIONS DE CASAUBON EN ANGLETERRE. — HENRY WOTTON. — LANCELOT ANDREWS, ÉVÊQUE D'ELY. — GEORGES ABBOT. — RAPHAEL THORIUS. — BACON. — HOSTILITÉ DU PEUPLE DE LONDRES. — LE SAVANT FRANÇAIS EST ASSAILLI EN PLEINE RUE. — SA MAISON EST ATTAQUÉE. — LA SANTÉ DE CASAUBON S'ALTÈRE. — SA MALADIE ET SA MORT.

A Londres, comme à Paris, Casaubon fut en rapports avec tous les hommes illustres dans les Sciences et les Lettres. Une brève énumération de ces personnages nous fera mieux connaître le milieu où le savant Helléniste passa les dernières années de sa vie.

L'un de ses plus anciens amis anglais fut *Henry Wotton*. Jeune encore Wotton avait été à Genève l'hôte de Casaubon. Se trouvant aux prises avec des difficultés pécuniaires, il avait imploré le secours du savant qui lui avait prêté une somme assez importante. Le jeune anglais ne se pressait pas de rembourser cet emprunt. Casaubon réclama longtemps en vain et plusieurs années plus tard il se plaignait encore du manque de parole de Wotton. Sur les instances de Scaliger, le débiteur se décida enfin à acquitter sa dette. Les relations

de Casaubon et de Wotton ne paraissaient pas cependant avoir souffert de cet incident.

Henry Wotton remplit successivement plusieurs charges importantes : Il fut ambassadeur du Roi d'Angleterre auprès de la République de Venise, des Provinces-Unies, du Duc de Savoie, des princes Allemands, de l'archiduc Léopold et de l'empereur Ferdinand II. Il mourut en 1639. Il était à Paris, comme envoyé extraordinaire de Jacques Ier auprès de la Régente, au moment du départ de Casaubon pour l'Angleterre ; Wotton l'admit, pour le voyage, parmi les gens de sa suite et lui témoigna beaucoup d'égards et d'affection. Wotton était un homme de mérite, fort instruit et aimant les Lettres. Son intimité avec Casaubon se refroidit par la suite..

Le plus fidèle ami de Casaubon en Angleterre fut *Lancelot Andrews*, évêque d'Ely, personnage très docte, très modéré et d'une singulière humanité. Il était l'un des savants employés journellement par le Roi pour ses travaux théologiques, et se trouvait ainsi en rapports continuels avec Casaubon. Il invita fréquemment le savant Helléniste à passer quelque temps dans sa ville épiscopale et ces jours passés à Ely furent au nombre des plus heureux de Casaubon en Angleterre.

Georges Abbot, d'abord principal du collège

d'Oxford, plus tard Archevêque de Cantorbéry, fut aussi en relations suivies avec Casaubon. C'était un homme capable de comprendre le savant français. Abbot était modéré et tolérant pour les non-conformistes, ce qui déplaisait fort au Roi. Jacques Ier finit par lui enlever la primatie d'Angleterre. Il mourut en 1633. Il s'était montré particulièrement bon pour les réfugiés français et envoya à son clergé une lettre recommandant à leur affection ces malheureux exilés.

Casaubon avait une amitié toute particulière pour *Cappel* pasteur de l'Eglise Française de Londres et le médecin *Raphaël Thorius*. Ce dernier était né en France, mais il passa la plus grande partie de sa vie en Angleterre où il jouissait d'une certaine réputation. Il assista Casaubon pendant sa dernière maladie et écrivit une relation : « De la maladie et de la mort d'Isaac Casaubon ». (1)

Jean Richardson (2), *Richard Thomson* (3), *Jacques Montagu*, évêque de Bath, *Richard Veyle*, évêque de *Lichtfeld*, qui prononça l'oraison funèbre de Casaubon, *Jean Barclay*,

(1) *De causa morbis et mortis Isaaci Casauboni*, publié par *Almeloveen* et par M. J. Russel dans son édition des *Ephémérides*.

(2) Né à Chester, évêque d'Arnach en Irlande, mort en 1653.

(3) Casaubon l'appelle son « Vieil ami ». Ils étaient en correspondance depuis 1597.

Carew, ancien ambassadeur en France, *Camden*, *Orwal* doyen de Saint-Paul, le célèbre *Bacon* et enfin *Charrier*, prébendaire de Cantorbéry, peuvent être mentionnés parmi les personnages qui furent le plus fréquemment en relations avec Casaubon. En dehors de ce monde des Lettres et du monde religieux il eut peu de rapports avec les anglais. Chaque jour il lui paraissait plus difficile de s'acclimater complètement en Angleterre. Le Roi le traitait toujours avec une grande bonté mais ne lui laissait pas un seul moment de liberté. Toutes les fois que ce prince voyageait, Casaubon et les autres savants devaient, au premier appel, se rendre auprès de lui. De là de fréquents déplacements fort pénibles pour Casaubon à cause de sa santé débile.

Les savants anglais l'avaient d'abord bien accueilli, heureux de posséder un homme d'un savoir aussi universellement reconnu. Leur jalousie ne tarda pas à s'éveiller en le voyant si avancé dans les bonnes grâces et la faveur du Roi. Plusieurs même de ses amis ne tardèrent pas à le traiter avec froideur, entre autres Henry Wotton. Quand Casaubon venait au palais, le vide se faisait autour de lui, s'il parlait nul ne lui répondait ; il se sentait entouré d'une malveillance générale.

Le peuple même de Londres lui était hostile. Casaubon était fréquemment insulté et même attaqué dans les rues par la populace ; un jour il fut gravement blessé pendant qu'il se rendait au palais. En septembre 1612 il écrivait à l'archevêque de Cantorbéry : « Vous avez appris que j'ai été « ici l'objet de diverses vexations. Ni le jour, « ni la nuit je ne suis chez moi en sûreté, car « les pierres viennent constamment frapper « mes fenêtres ; les miens et moi sommes « exposés à un danger presque continuel. « Grâce à Dieu, aucun de nous n'a encore « reçu de blessure grave, mais souvent ma « femme et mes enfants ont été en péril. Hier « plusieurs vitres ont été brisées, et pendant « le dîner de grosses pierres ont été jetées « contre nos fenêtres. J'ignore complètement « quels sont les auteurs de ces actes inju- « rieux, mais j'ai eu à éprouver plusieurs « fois la haine et la malveillance de certai- « nes personnes contre moi et mes enfants. « Je m'étonne d'avoir à souffrir ces choses « parmi des hommes dont je professe la reli- « gion ; je n'en ai jamais supporté de pareil- « les de la part des papistes. J'ai vécu douze « ans à Paris, tantôt près des Franciscains, « tantôt près d'autres ennemis déclarés de la « Réforme. Les miens et moi faisions journel- « lement nos dévotions, chantions nos psau-

« mes à haute voix; parfois des réunions publi-
« ques eurent lieu ouvertement chez moi, on
« savait que je jouissais de la faveur du Roi,
« aussi personne n'a rien tenté, soit en paro-
« les soit en actes contre moi ou les miens.
« Mais à Londres j'ai reçu une fois une bles-
« sure grave pendant que j'allais au palais
« royal ; mes enfants ont été souvent repous-
« sés ; on nous injurie sans cesse, nous som-
« mes chaque jour accablés de pierres. Pour-
« quoi ? Je l'ignore. Si mon nom est odieux
« aux Anglais, il faudra que je pourvoie à
« ma sûreté et à celle de ma famille ».

Cette conduite à l'égard du savant français semble étrange. La ville de Londres s'était toujours montrée très hospitalière pour les réfugiés amenés en Angleterre par les persécutions religieuses. Les Français, particu lièrement nombreux, eurent rarement à se plaindre de l'accueil des Anglais. Et cependant l'inimitié contre Casaubon paraît avoir été générale. Nous pouvons découvrir quelques-uns des motifs de cette hostilité. Casaubon avait gardé l'usage de la langue française, il n'entendait pas l'anglais, il ne l'aimait pas ; sa femme et lui ne pouvaient se plier aux mœurs anglaises et voulaient conserver tous les usages de leur pays : de là des difficultés nombreuses. La santé très mauvaise de Casaubon le prédisposait

aussi à la tristesse et au découragement. « Je ne comprends rien aux mœurs des An- « glais, disait-il; j'en connaissais quelques-uns « avant de venir ici, maintenant ils m'igno- « rent. Je suis pour eux un étranger, un bar- « bare » (1). Madame Casaubon s'ennuyaït beaucoup en Angleterre et parlait sans cesse de revenir en France. (2) Un autre souci tourmentait le savant : ses enfants grandissaient et il ne savait quelle profession leur donner en Angleterre. Il se plaint que la médecine y soit peu cultivée, la jurisprudence et les arts presque inconnus.

C'est ainsi qu'en quelques années la situation de Casaubon, d'abord si brillante, s'était peu à peu assombrie. Il est difficile de devi-

(1) Lettre à De Thou (841).

(2) Les anglais, comparant la situation de Casaubon à Londres avec celle qu'il avait à Paris, l'accusaient — non sans quelque raison — d'ingratitude. — Les récriminations continuelles de sa femme contribuèrent, pour la plus grande part, à soulever contre lui l'antipathie du peuple de Londres. « Je suis fâché, écrivait un Anglais, que M. Casaubon, ou plutôt sa femme, ne sache pas apprécier les douceurs d'une position si convenable. Les avantages qu'on lui accorde en Angleterre sont tels que les principaux savants d'Allemagne s'estimeraient heureux de les obtenir, quoiqu'ils soient aussi à leur aise chez eux et mieux peut-être que Casaubon ne l'était en France. Si jamais il change de religion, vous verrez que ce n'est qu'un individu fort méprisable ou je suis un faux prophète. » *Bulletin historique* 1869, N° 12.

ner ce qu'il eût fait si sa vie se fut prolongée. Il est probable qu'il aurait un jour déplu à son puissant protecteur et dû revenir en France. Mais ses jours étaient comptés. Depuis longtemps il était atteint d'une maladie chronique. Au mois de mai 1613 Madame Casaubon dut faire un voyage en France pour régler diverses affaires avec ses parents. Son absence dura quatre mois. L'ennui, les tracas de la direction d'une nombreuse famille, aggravèrent l'état de son mari.

Délivré par son retour d'une part de ses soucis, Casaubon reprit ses occupations ordinaires. Au printemps de 1614 parut la première partie de son grand travail sur les Annales de Baronius. Ce fut son dernier effort. Depuis le commencement de Mai ses travaux furent presque entièrement arrêtés par la maladie. A la fin de ce mois il écrivait dans son journal : « Je ne vis plus, je traîne ma « vie. Toute étude a cessé pour moi ». Le 24 juin il dut s'aliter. Le lendemain et le surlendemain il put encore tracer quelques lignes : « La maladie s'aggrave. D'un commun ac-« cord les médecins augurent de tristes cho-« ses à mon sujet. Seigneur que Ta volonté « soit faite ! Donne-moi la patience que doit « avoir un chrétien ! — Toute la nuit et tout « le jour se sont passés dans les plus cruel-« les souffrances. Cela est bien et juste, Sei-

« gneur, puisque telle est Ta volonté. Donne
« moi la patience, et si cela Te plaît, soulage
« mes souffrances. Au reste, je vois que c'en
« est fait de mes études, à moins que le Sei-
« gneur Jésus n'en décide autrement. Qu'en
« cela aussi, ô Dieu, Ta volonté soit faite !
« Amen ! ».

Ce sont les dernières lignes qu'ait tracées la main de Casaubon. Deux jours encore, incapable d'écrire, il dicta les quelques mots qui devaient être inscrits dans ses *Ephémérides*. Ce journal s'arrête à la date du 18 juin. Le 1er juilet 1614, Casaubon rendait le dernier soupir, âgé de 55 ans et 4 mois. Il fut enseveli dans l'abbaye de Westminster, au milieu de tous les hommes illustres de l'Angleterre.

CHAPITRE XV

LA FAMILLE DE CASAUBON. — SA MÈRE. — SES SŒURS. — FLORENCE ESTIENNE, FEMME DE CASAUBON — JEAN CASAUBON SE CONVERTIT AU CATHOLICISME ET SE FAIT CAPUCIN. — MÉRIC CASAUBON. — CONSTITUTION DÉLICATE DE CASAUBON. — IL A ÉTÉ UN GRAND TRAVAILLEUR. — SA DROITURE ET SA SINCÉRITÉ. — SA PIÉTÉ.

Nous avons esquissé les principaux évènements de la vie de Casaubon. Pour apprendre à connaître cet homme illustre il nous reste à le considérer dans le cercle de sa famille et dans le sanctuaire de sa vie religieuse personnelle. Ce sera l'objet de ce dernier chapitre.

Casaubon aimait tendrement son père et sa mère. Il considéra comme une cruelle épreuve d'être séparé de sa mère qui ne voulut jamais quitter la petite ville de Bourdeaux où elle s'était retirée après la mort de son mari. Elle vécut jusqu'en 1607. Pendant plusieurs jours Casaubon ne voulut pas croire à la réalité de sa mort, il lui fallut des preuves réitérées pour s'en convaincre, il ne pouvait se résigner à ne plus espérer :

« La nouvelle de la mort de ma chère, ex-
« cellente, tendre mère, digne de tout mon
« respect, écrit-il, m'a affligé au-delà de toute

« expression. Mais comme je n'ai rien reçu « de ceux des miens qui habitent auprès « d'elle j'attendrai encore..... Si tu vis encore, « ô chère mère, que Dieu te garde ! qu'il « ajoute à tes jours, même aux dépens des « miens et qu'il m'accorde la faveur de pou- « voir te prodiguer mes soins ! » (1).

Il écrivait ces lignes le 13 novembre 1607. Jusqu'au 30 du même mois, il voulut espérer. Quand il n'y eut plus possibilité de douter il écrivit dans ses *Ephémérides* : « Elle « était donc vraie cette lugubre nouvelle.... « ma chère et excellente mère est morte ! « Jour de larmes, jour funeste qui t'a ravie à « mon affection, chère mère, qui m'a enlevé « l'espoir de jamais te revoir ici-bas. Malheu- « reux ! je serai toujours tourmenté par la « douleur.... Pendant que je vivais à Genève « ou à Montpellier je l'ai souvent reçue chez « moi ; quand j'ai été éloigné j'ai été la visi- « ter aussi souvent que possible, tantôt avec « ma femme, tantôt avec mes enfants, parfois « seul. Je ne sais si c'était elle ou moi qui « jouissait le plus de ces visites. Et mainte- « nant, dans ma douleur, j'ai pour consola- « tion le souvenir de mon dernier voyage « chez elle.... » (2).

(1) Ephém. 13 Nov. 1607.
(2) Ephém. 556, 558.

Casaubon avait deux sœurs. L'aînée, Sara. avait épousé Pierre Chabanay, de Bourdeaux. Elle mourut avant sa mère, laissant deux fils. Nous avons vu que Casaubon s'était chargé du jeune Pierre Chabanay pour faire son éducation et l'avait conservé en qualité de secrétaire. Après que ce jeune homme fut mort des suites d'un voyage à Ablon, Casaubon prit chez lui Isaac, second fils de sa sœur. Isaac Chabanay se montra reconnaissant envers son oncle, il devint son secrétaire, puis son homme d'affaires et lui rendit en plusieurs circonstances des services importants.

La sœur cadette de Casaubon, Anna, avait épousé à Genève Jean Rigot, frère du syndic Pierre Rigot. Il mourut au bout de peu d'années laissant des affaires embrouillées. Elle résista aux prétentions de ses créanciers, le peu d'argent qu'elle possédait provenant, non de son mari, mais de son frère Isaac qui le lui avait donné lors de son mariage. Il y eut un procès dont l'issue fut entièrement défavorable. (1) Anna Rigot, dépouillée de tous ses biens, vint à Paris avec sa fille unique se réfugier chez son frère. Sa présence, pendant plusieurs mois, ajouta encore aux charges déjà si nombreuses qui pesaient sur le savant. Mais son amour pour toute sa famille

(1) Voir, sur ce procès, les *Notes*.

lui faisait supporter avec joie ce surcroit de dépenses et de difficultés.

Madame Casaubon était une femme énergique et douée de solides vertus domestiques. Elle dirigeait avec une grande habileté un ménage souvent hanté par la pauvreté. Elle possédait ce qui manquait un peu à son mari : la fermeté et la résolution. On lui reprochait, nous l'avons dit, un caractère susceptible et un peu difficultueux qu'elle avait hérité, sans doute, de son père Henry Estienne. Mais ces défauts étaient compensés par de grandes qualités. Casaubon était pour les choses ordinaires de la vie un homme peu pratique. Quand sa femme s'absentait quelques jours pour aller à Genève ou à Bourdeaux il ne savait gouverner sa maison, se laissant duper ou diriger par ses domestiques. Homme d'études il était hors de son domaine lorsqu'il n'était plus dans son cabinet de travail. Florence était courageuse dans les moments difficiles, économe dans les jours de prospérité et absolument désintéressée.

Elle fut toujours pour son mari la femme la plus tendre et la plus dévouée ; sa piété était une piété huguenote, ferme et paisible, s'épanchant plus en bonnes œuvres qu'en paroles. En un mot, la fille de Henry Estienne fut toujours la digne compagne du savant Helléniste.

Leur famille fut très nombreuse. Casaubon

nous donne les noms de dix-sept enfants (1), quelques biographes en mentionnent vingt et même vingt-quatre. Plusieurs moururent en bas âge. L'aîné des fils, Jean, est celui qui se convertit au catholicisme et se fit capucin. C'est tout ce que nous savons de lui. Un seul des enfants de Casaubon, *Méric*, acquit quelque célébrité.

Né à Genève le 14 août 1599, Méric Casaubon fut élevé à l'académie protestante de Sedan. Quand son père quitta la France pour l'Angleterre le jeune homme fut envoyé à l'université d'Oxford. Il débuta dans la carrière des Lettres en 1621 par une apologie de son père dont Gaspard Schopp (célèbre pamphlétaire) avait attaqué les mœurs et les sentiments religieux. Cet ouvrage ne fit point taire les calomniateurs. Pour discréditer plus sûrement le savant huguenot, ils faisaient de temps à autre paraître sous son nom des œuvres supposées contenant des erreurs ou des inepties et même des libelles diffamatoires. Quelques années après son premier ouvrage, Méric Casaubon en fit paraître un second, consacré également à la défense de la mémoire de son père. Ces deux livres attirèrent sur lui l'attention et lui valurent la faveur de Jacques Ier. Il se voua au Saint-

(1) Voir Notes.

Ministère, fut nommé à la cure de *Bledon* et pourvu de plusieurs bénéfices importants.

Peu après il obtint une prébende à Cantorbéry et fut nommé recteur d'*Ickam*. La guerre civile lui fit perdre tous ses bénéfices. Cromwel, qui connaissait son mérite, lui fit proposer d'écrire une histoire de la révolution anglaise. Méric Casaubon refusa. Le dictateur ne s'offensa pas de ce refus. Il fit faire à plusieurs reprises des offres brillantes à l'écrivain, qui attaché à la cause des Stuarts, les déclina toujours. Vers la même époque la reine Christine lui fit proposer le poste d'inspecteur des Universités Suédoises. Malgré tout ce qu'une telle proposition pouvait avoir de séduisant il n'accepta pas. La restauration des Stuarts lui rendit tous ses bénéfices. Il mourut le 14 juillet 1671 à Cantorbéry. Un de ses fils, nommé Jean, chirurgien de mérite, a seul échappé à l'oubli. La famille Casaubon était éteinte dès le commencement du dix-huitième siècle.

Les autres enfants de Casaubon, sauf les deux fils qui abjurèrent et entrèrent dans les ordres, moururent tous assez jeunes. Nous avons déjà mentionné la mort de la jeune Elisabeth, à Montpellier. Quelques années plus tard Casaubon fut frappé d'une manière plus douloureuse encore par la mort de sa fille aînée, Philippa, âgée de 18 ans. Il de-

meura longtemps brisé par ce coup terrible. La piété seule lui donna la force de supporter cette nouvelle épreuve. Rien de plus touchant que ses plaintes sur la mort de cette enfant bien aimée : « O ma lumière, délices « de mon cœur, amour de ta mère, ma joie, « ma gloire, tu nous as donc quittés ! tu nous « a laissés seuls dans cette vallée de misères ! « Que dirai-je ?.... Nous avons perdu une « enfant qui nous était chère au-dessus de « toute expression..... Quoi de plus aimable « que toi ? Ton visage n'était pas rendu « attrayant par la beauté, mais portait l'em- « preinte d'une gravité remarquable à cet « âge.... En elle rien de faux, tout était sin- « cère.... Oh ! que tu es heureuse, ma Phi- « lippa ! Combien ton sort est préférable à « celui de tes parents ! Tu as quitté ce monde « et hérité, jeune encore, du bonheur du ciel ; « nous, nous habitons cette vallée de larmes « où nous devons combattre sans cesse. Tu « possèdes le repos éternel, la paix que rien « ne peut troubler ; nous sommes continuelle- « ment agités, passant de l'espoir à la crainte. « Tu es dans un port paisible, nous sur les « flots agités. Au milieu des chœurs des saints « tu jouis de la joie de l'Eternité ; nous som- « mes pressés par les nécessités de la vie « présente ; tu as cessé pour toujours d'of- « fenser par tes péchés la Majesté Divine ;

« nous, malheureux, nous péchons sans cesse
« contre notre Créateur, par nos paroles et
« nos actes. Je te salue, âme ajoutée aux
« phalanges célestes ! S'il est possible à ceux
« qui sont morts au Seigneur de songer
« encore aux choses de la terre, souviens-toi
« de tes parents, de tes frères et de tes sœurs.
« Au milieu de notre douleur nous cherchons
« à nous consoler en nous soumettant à la
« volonté toujours juste du Dieu très bon et
« très grand et en nous souvenant de ta piété
« et de tes vertus ».

Si Casaubon aimait tendrement ses enfants il savait les conduire avec fermeté dans le bon chemin. Il exigeait d'eux une grande application à leur travail (1). Il s'irritait lorsque l'un d'eux se levait tard : « Quand on a commencé un travail sérieux, toute négligence de ce genre doit être considérée comme fatale », écrit-il dans son journal après avoir sérieusement repris son fils au sujet de sa paresse. Son plus grand désir était de voir ses enfants marcher dans les voies de la justice et de la piété : il se considérait comme le pasteur de sa famille et loin de se laisser absorber par ses études, il sut toujours accomplir ses devoirs de père.

(1) V. *Notes*, une lettre de Casaubon à son fils Méric, alors étudiant à Sedan.

Isaac Casaubon était faible de constitution, maigre, la barbe et les cheveux noirs, les yeux profondément enfoncés, mais très vifs, une physionomie rappelant un peu celle de Calvin. Frêle d'apparence, il était cependant doué d'une grande résistance à la fatigue ; se passait facilement de repos et de sommeil et était capable d'efforts prolongés. Comme savant il est surtout remarquable par une grande faculté d'assimilation. Son étude favorite est celle de la langue grecque, mais il connait aussi à fond les antiquités romaines et nul, à cette époque, ne connait mieux que lui l'histoire de Rome. Ce savoir si étendu ne paraît lui coûter que peu de peine à acquérir ; la vivacité de son intelligence saisissait dès l'abord des principes des sciences qu'il étudiait et les faits venaient peu à peu se grouper autour de ces jalons qui dirigeaient son travail et ne lui permettaient ni de s'égarer, ni de disperser inutilement ses efforts.

Malgré cette facilité admirable Casaubon n'eût rien accompli s'il n'eût été un grand travailleur. Levé chaque jour dès l'aube, il passait la plus grande partie de sa journée dans sa Bibliothèque. Il fut toujours économe de son temps ; en perdre la moindre parcelle lui paraissait une faute grave, lui en faire perdre une offense qu'il pardonnait plus difficilement que toute autre. C est cette vertu qui

permit à un homme faible de santé, occupé de tant de soins divers, accablé de tant de soucis, d'accomplir dans sa vie, relativement courte, des travaux aussi considérables.

Le trait dominant de son caractère est la droiture et la sincérité. Il est incapable de mentir et de tromper et il croit les autres hommes semblables à lui. Mêlé par les circonstances aux intrigues des Cours de France et d'Angleterre, il ne comprit jamais rien aux ruses, aux détours, aux politiques démarches des courtisans. Il ne pouvait soupçonner ces grands personnages de vouloir le tromper ; aussi fut-il facilement la victime de leurs promesses.

Mais s'il était confiant et ami de la paix, il savait montrer un vrai courage lorsque sa conscience était attaquée. Il ne recherchait pas la lutte, mais lorsqu'elle devenait nécessaire, il l'acceptait avec décision. Il osa, après la conférence de Fontainebleau, rendre un hommage public à Du Plessis Mornay, alors disgracié ; nous avons vu comment il résista à toutes les séductions de la Cour. On a dit qu'il « n'était pas du bois dont on fait les martyrs. » Cette accusation est injuste. S'il ne fut pas un martyr dans le sens ordinaire du mot, s'il n'a pas scellé sa foi de son sang, il sut lui sacrifier position, fortune, honneurs, sacrifice aussi grand, plus grand même pour

qui connaît le cœur humain, qui n'exige pas un héroïsme d'un instant poussé jusqu'au sublime, mais un héroïsme de tous les jours, durant de longues années, chose plus rare peut-être et aussi difficile à réaliser. Casaubon résista aux tentations qui firent succomber Lesdiguières et Turenne : ce n'est pas là le fait d'un caractère faible et sans vigueur.

Casaubon était un chrétien profondément convaincu. Sa foi est éclairée, indépendante, mais simple comme celle d'un enfant. Elle se montre toute entière dans ses Ephémérides où il épanchait chaque jour toutes les émotions, tous les sentiments de son cœur. Nous en détacherons encore une page, écrite le jour où il entrait dans la dernière année de son existence, le 1er Janvier 1614 :

« Avant de me mettre à mes travaux et à
« mes occupations ordinaires, je viens à Toi,
« Dieu Eternel, tout puissant Maître de
« l'univers, unique espérance de mon salut
« et je Te demande humblement secours,
« délivrance et protection. Je sais, ô Père
« céleste, que je ne suis rien et que je suis
« tout ce qu'il y a de plus misérable. Je ne
« suis pas un homme, mais un vermisseau,
« conçu et né dans le pêché. Enfant, adoles-
« cent, jeune, parvenu aux confins de la
« vieillesse je n'ai cessé de provoquer Ta
« colère par mes pêchés... Ta bonté infinie

« m'a donné des parents excellents, m'a
« conservé soigneusement, et m'a conduit jus-
« qu'à maintenant. Pas un jour ne s'est passé
« sans m'apporter quelque témoignage de
« Ton immense bonté. C'est par Ta grâce que
« jamais je n'ai manqué de rien, c'est par elle
« que j'ai pu continuer mes études, par elle que
« j'ai été délivré à maintes reprises de divers
« périls et de maladies... Tu m'as donné une
« épouse avec laquelle je vis dans la plus
« étroite union... Tu m'as accordé la faveur
« de voir, par mes travaux, mon nom devenir
« plus célèbre que celui de bien d'autres qui
« me surpassent en savoir et en talents.
« Le jour serait trop court pour me permettre
« d'énumérer toutes tes faveurs, ô mon Dieu
« si bon ! Comment ai-je répondu à Tes
« bontés ? Je l'avoue, ô Dieu qui connais les
« cœurs, je suis de tous les mortels le plus
« indigne de Ta faveur et de Ton pardon...
« Donne-moi, ô Père, de penser à ces choses
« et de les méditer sérieusement afin que je
« comprenne toujours mieux tout ce que je Te
« dois... Donne-moi, Père céleste, donne aussi
« à ma compagne de vivre sous Ton regard,
« d'être attentifs à Tes ordres, et de faire de
« Ta volonté l'unique règle de nos décisions.
« Donne-nous, ainsi qu'à tous les nôtres, de
« tout faire pour Ta gloire, en paroles et en
« actes. N'abandonne pas Jean, mon fils aîné,

« Père très bon, et transforme le en nouveauté
« de vie. Donne à nos enfants de croître dans
« la piété et dans les sciences humaines...
« Accorde-moi de pouvoir terminer heureuse-
« ment le livre que je compose (1), au nom de
« Jésus-Christ Ton fils unique notre seul
« sauveur, auquel comme au Père et au Saint-
« Esprit, soit louange, gloire, honneur et
« puissance au siècle des siècles (1). »

Tel fut ce savant célèbre, l'une des gloires les plus pures de la France. Ce fut un travailleur infatigable : ce fut aussi et surtout un homme de foi et de conscience. Il sut souffrir pour ses convictions et supporter les outrages et les calomnies, même les plus douloureuses, celles provenant de ses coréligionnaires. Il eut dans sa vie plusieurs chères affections ; sa mère, sa femme, ses enfants ; il n'eut qu'une passion : ses livres. Le rêve de sa vie, rêve qu'il ne réalisa jamais, fut d'avoir du temps, du repos et de pouvoir vivre dans sa bibliothèque, au milieu de ses *docteurs muets*. En dehors du monde savant il ne connaît guère ce qui l'entoure. Les évènements de son temps le préoccupent surtout dans leurs rapports avec les Lettres. Il ne fut ni un homme politique, ni un philosophe, ni un théologien, quoi-

(1) Son ouvrage sur les Annales de Baronius.
(2) Ephémérides p. 1029-1032.

que à l'occasion il se soit occupé avec distinction de philosophie et de théologie. Il fut avant tout un érudit et un philologue, c'était toute son ambition, c'est aussi son titre de gloire auprès de la postérité. Il reste pour nous l'incomparable commentateur, le savant historien, l'Helléniste accompli et l'histoire placera toujours son nom parmi ceux des plus illustres savants de son siècle, à côté de ceux d'Erasme, de Juste Lipse et de Scaliger.

NOTES

PIÈCES JUSTIFICATIVES
ET NOTES

I

NOTE BIBLIOGRAPHIQUE
SUR LES ŒUVRES DE CASAUBON

(A) EDITIONS ET COMMENTAIRES

1° LANGUE GRECQUE

(a) *In Diogenem Laertium notae.* Morgiis 1583. Dédiées à Arnaud Casaubon, père de l'auteur. Ce livre fut publié sous le pseudonyme d'*Hortibonus.*

(b) *Lectiones Theocriticae.* Imprimées dans l'édition de Théocrite publiée par J. Crespin 1584, in-12.

(c) *Novum Testamentum Graecum,* cum notis et variis lectionibus. *Gen.* 1587 et 1615, in-16. *Lond.* 1622, in-8°.

(d) *Strabonis Geographiae lib. XVI,* graece et latine. *Gen.* 1587 in-fol. Réimprimé à plusieurs reprises, spécialement à Paris, 1620, in-fol.

(e) *Animadversiones in Dionysum Halicarnasseum. Gen.* 1588 in-fol.

(f) *Polyoeni stratagematum lib. VIII* graec. et latin. cum notis. *Lugd.* 1589 in-16 (Edition princeps).

(g) *Dicœarchi Geographica quaedam* cum J. Casauboni et H. Stephani notis. *Gen.* 1589 in-8°.

(h) *Aristotelis opera* gr. et lat. *Lugd.* 1590 in-fol. *Gen.* 1605 in-fol.

(i) *Theophrasti characteres ethici,* gr. et lat. *Lugd.* 1592, in-12 ; *Lugd.* 1612, in-12 ; Cobourg 1763, in-8°.

(j) *Athenaei Deipnosophistarum lib. XVI,* cum animadversionibus. *Lugd.* 1600, 2 vol. in-fol.

(k) *Diatriba ad Dionis Chrysostomi orationes. Paris.* 1604, in-fol ; *Lips.* 1784.

(l) *Gregorii Nysseni Epistolae* ad Eustathiam, Ambrosiam et Basilissam ; gr. et lat. cum notis. Paris. 1606 in-8° (Edition princeps). *Hanov.* 1607, in-8°.

(m) *Polybii opera,* accedit Aeneas tacticus de toleranda obsidione, gr. et lat. cum notis. *Paris.* 1609 in-fol. avec une épître dédicatoire à Henri IV.

(n) *Ad Polybii Historiarum lib. I commentarius. Paris* ; 1617 in-8° (ouvrage posthume). C'est le fragment d'un commentaire que Casaubon avait entrepris sur Polybe et qu'il ne put terminer.

2° Langue Latine

(a) *Plinii Epistolarum lib. IX,* et ejusdem, Pacati, Mamertini, Nazarii, Eumenii, Ausonii, et Claudiani Panegyrici, cum Notis. *Gen.* 1591.

(b) *L. Apuleii apologia. Heidelberg.* 1594, in-4°

(c) *Suetonii opera* cum animadversionibus. *Gen.* 1595. in-4° ; 1597 ; Paris. 1610 in-fol ; Leipsig, 1802.

(d) *Historiae Augustae scriptores* cum commentario. Paris, 1603 ; in-4° ; 1620 in-fol. ; Ludg, Batav. 1670, 2 vol. in-8°

(e) *Persii Satyrae* cum comment. Paris, 1605, in-8°. Lond, 1647, in-8°.

(f) *Inscriptio vetus*, dedicationem fundi continens, ab Herode rege facta (1607 dans le *Museum* de *Crenius (1)*.

(En faisant des fouilles sur la voie Appienne, on avait découvert une inscription antique que Casaubon attribue au roi Hérode).

(B) ÉCRITS DIVERS

(a) *De satyrica graecorum poesi et Romanorum satyra* lib. II. Paris, 1605 in-8°. Réimprimé dans le *Museum* de Crenius, Ludg. Bat. 1699 in-8°. Réimprimé avec préface de Crenius et notes de Bambach. Halle 1774, in-8°.

(b) *Scipionis Gentilis et Isaaci Casauboni Elogia Henrici IV ;* Paris, 1610 in-4°.

(c) *Préfaces* au *Publius Syrus,* aux *Opuscules variés* de Scaliger; à plusieurs autres ouvrages.

(1) Crenius, né en Brandebourg, mort à Lyon en 1728 a publié nombre de compilations. Les plus connues sont : *Consilia et methodi aureae studiorum optime instituendorum. — De philologia. — De conditione comparanda.*

(C) POLÉMIQUE

(a) *De libertate ecclesiastica liber singularis* 1607 in-8°. *Hanov.* 1612. Traduit en anglais. *Lond.* 1711 in-8°.

(b) *Ad Frontonem Ducaeum epistola. Lond.*; 1611, in-8°. *Francof.* 1612, in-8°.

(c) *Epistola ad G. M. Lingshelmium* de quodam libello Sciopii. 1612 in-4°.

(d) *Epistola ad Cardinalem Perronium. Lond.* 1612, in-4°. Publiée aussi en français, même année, in-8°.

(e) *De rebus sacris et ecclesiasticis exercitationes XVI* ad cardinalis Baronii Prolegomena in Annales et primam eorum partem. *Lond.* 1614, in-fol. — *Francof.* 1615, in-4°. — *Gen.* 1655, in-4°. — *Gen.* 1663, in-4°.

(f) *Bona fides Sibrandi Luberti demonstrata* ex libro quem inscripsit Responsio ad pietatem H. Grotii; *Lugd. Bat.* 1614 in-4°.

(D) LETTRES DE CASAUBON

La première édition des Lettres de Casaubon parut à La Haye sous ce titre : *Epistolae Is. Casauboni.* Hag. Com. 1638 ; in-4° (éditées par Gronovius).

Une seconde édition fut publiée par *Graevius. Madg.* 1656, in-4°. Elle contient 82 lettres de plus que la première.

La troisième édition et la plus complète fut donnée

par *Théodore Jansen d'Almeloveen*, sous ce titre :

Isaaci Casauboni epistolae, insertis ad easdem responsionibus, quotquot hactenus reperiri potuerunt, secundum seriem temporis accurate digestae. Accedunt huic tertiae editioni, praeter trecentas ineditas epistolas, Isaaci Casauboni vita, ejusdem dedicationes, praefationes, prolegomena, poemata, fragmentum de Libertate ecclesiastica, Item Merici Casauboni, Isaaci filii, epistolae, dedicationes, prolegomena, et tractatus quidem rariores. *Roterd.*, 1709 in-fol.

Cette édition contient 1110 lettres dont 300 étaient encores inédites.

(E) ÉPHÉMÉRIDES DE CASAUBON

Le journal de Casaubon est resté manuscrit jusqu'au milieu du XIX[e] siècle — sauf quelques extraits publiés par Almeloveen dans son édition des le tres de Casaubon. Voici le titre de l'Edition complète :

Ephemerides Isaaci Casauboni, cum praefatione et notis, edente Johanne Russel S. T. P. Canonico Cantuariensi, scholae Carthusianae olim archididascalo, Oxonii 1850, 2 vol. in-8°.

Les Ephémérides commencent en février 1597 et finissent à la mort de Casaubon (juillet 1614). Il y a une lacune de trois ans et demi, de janvier 1604 à août 1607, le cahier qui contenait cette période ayant été perdu.

(F) OUVRAGES INÉDITS

(a) Beaucoup de lettres, dans diverses bibliothèques ; à Paris, en Angleterre et spécialement à Londres au *British Museum.*

(b) *Herodoti histariarum lib. I* ex interpretatione et cum commentariis Casauboni. *Paris, Bibliothèque Nationale :* ancien fonds N° 6252 (Haag).

(c) *Notae in Anthologiam*, même Bibliothèque N°s 8451-8452 (Haag.)

(d) *Annotationes ad Plauti Captivos.* Ibid. N° 8126. (Haag).

(e) *Opusculum de Jure provinciarum* et de administratione earum populo romano et imperatoribus. De imperii Romani incremento et decremento. (Ibid.) (Haag. op. cit. Art. Casaubon.)

(f). Nombreux manuscrits (lettres, extraits, notes, traités ébauchés) *au Record-Office,* à *Oxford* et au *British Museum.* Dans cette dernière Bibliothèque beaucoup de livres sur lesquels Casaubon a écrit à la main des notes marginales.

(G) OUVRAGES ATTRIBUÉS A CASAUBON (1)

Un certain nombre d'ouvrages ont été attribués à Casaubon, surtout par ses ennemis. Voici les titres de quelques-uns de ces livres supposés :

Barbier, dans le *Dictionnaire des Pseudony-*

(1) D'après Haag ; qui en donne la liste la plus complète.

mes, lui attribue un volume intitulé : *Misoponeri Satyricum ; Lugd. Bat.* 1617 in-8°.

Senebier (op. cit.) à la suite du catalogue qu'il donne des œuvres de Casaubon, présente une liste de publications inconnues attribuées au célèbre helleniste. Mais comme il déclare n'en pas connaître les éditions originales, et qu'aucun des biographes de Casaubon n'en fait mention, que nous n'en trouvons aucune trace dans les Ephémérides, il nous paraît, d'accord avec les frères Haag, qu'il n'y a pas lieu d'ajouter foi à cette nomenclature.

On a aussi attribué à Casaubon un livre intitulé *Corona Regia* (Bibl. Nat. N° 7874). Ce n'est qu'une satire du fameux Scioppius qui suppose qu'on l'a trouvé dans les papiers de Casaubon après sa mort. Ce prétendu ouvrage posthume renferme les plus violentes invectives contre Henri IV, Jacques Ier et Elizabeth.

Parmi les œuvres de Méric Casaubon se trouve un livre intitulé *Vindicatio patris* adversus importorem qui librum ineptum et impium *De origine Idolatriae* nuper sub I. Casauboni nomine publicavit. — Nous ignorons le titre exact et le contenu de cette œuvre apocryphe.

On a enfin souvent attribué à Isaac Casaubon, un ouvrage de son fils Méric intitulé : *De quatuor linguis commentarius*, pars prima, quae de lingua hebraïca et de lingua saxonica. *Lond.* 1650.

II

ACTE DE BAPTÊME D'ISAAC CASAUBON

Ce 10 fut baptisé Isaac fils de Arnaud Casaubon et de Mergine sa femme et présenté par François Mazères.

(*Archives de Genève.* Livre des baptêmes de St-Gervais. Février 1559)

III

REQUÊTE DES PASTEURS EN FAVEUR DES PROFESSEURS DE GENÈVE

« Pareillement ont remonstré (Mrs de Bèze et « Perrot) que cest eschole est un thrésor que Dieu « a tellement bény qu'il en est sorti grands orga- « nes de la gloire de Dieu, lequel outre ce qu'ils sont « asseurés qu'on le veut conserver, prient encor « de l'avoir en singulière recommandation, que Mr « Chevalier fait très bien son debvoir en sa profes- « sion encor qu'il n'ayt beaucoup d'escholiers, M. « Pereal de mesmes mais encor pourrait-il exercer « le ministère comme il a bien fait du passé. Il y a « un personnage de bien et d'honneur qui a de très « bonnes qualités et a esté professeur à Langres et « désire d'estre employé, sur quoy prient d'adviser.

« Il y a le s^r Casaubon qui sera un très rare per-
« sonnage si Dieu luy fait la grâce de vivre, est
« très humble et paisible, mais la nécessité le pres-
« se, encor qu'ilz l'ayent aydé de ce qu'ils ont peu.
« Il est recerché et practiqué d'ailleurs, car il
« est réputé très bien, M. du Fresne la recerché
« pour lavoir près de luy en Allemagne et pour le
« gagner luy a envoyé 50 escus, mais il a tout
« son cœur à ce public, mais qu'il puisse vivoter,
« prient de luy faire quelque présent de l'argent
« vacant du collège comme de 50 escus en y
« adjoustant quelque blé pour subvenir à sa ne-
« cessité.

« A esté arresté... quant audit Casaubon qu'en
« suyvant leur advis on luy donne cinquante escus
« des dits deniers du collège et dabondant six cou-
« pes de froment que le sr receveur des graines
« luy délivrera. »

(Registre du Petit Conseil de Genève. Vendredi 13 août 1591).

IV

LES ENFANTS D'ISAAC CASAUBON

Il existe au *British Museum* (Mss. Burney Nos 366.67) une liste des enfants d'Isaac Casaubon dressée par lui-même. Ce document commence ainsi :

« S'ensuivent les nativités des enfans qu'il a pleu « à nostre Dieu donner tant a moy qu'à ma femme « Florence Estienne ».

Voici la liste des enfants mentionnés dans cette liste :

1° Un fils mort en naissant le 28 Juillet 1588.
2° *Philippa* née le 23 Juillet 1589. à Genève
3° *Jean* né le 12 Octobre 1590. id.
4° *Abigaïl* née le 15 Août 1592. id.
5° *Esther* née le 24 Décembre 1593 id.
6° *Elizabeth* née le 20 Février 1595. id.
7° *Pauline* née le 9 Mars 1596. id
8° *Gentille* née le 12 Avril 1597 à Montpellier.
9° *Jeanne* née le 8 Mai 1598 id.
10° *Méric* né le 14 Août 1599 à Genève.
11° *Anne* née le 2 Novembre 1600 à Paris
12° *Paul* né le 28 Décembre 1601 id.
13° Un fils mort en naissant le 8 Janvier 1604 à Paris.
14° *Esther* née le 16 Janvier 1606 id.
15° Un fils mort au bout de quelques heures le 18 Janvier 1607 à Paris.

Les *Ephémérides* donnent les noms de deux autres enfants de Casaubon ; *Marie* née en 1608 et *Jacques* né en 1612. Nous avons ainsi un total de 17. *Haag* dit que Casaubon eut 20 enfants, sans donner les noms de tous. D'autres indiquent même le chiffre de 24 (Bulletin historique 1865, Nos 5 et 6).

V.

LETTRE DE CATHERINE DE BOURBON A DU PLESSIS MORNAY :

« Monsieur Du Plessis. Il court icy un plaisant bruit de vous, c'est le iésuite Commelet qui me l'a dit ; c'est que le Roy vous ayant mené à un sermon d'un Capuchin et aussi M. de Boüillon, ce Capuchin, frère de M. de Sillery monstra, ce disoit-il, force faussetez en vostre livre. Surquoy le Roy vous dist, comment avez vous osé escrire cela ? N'avez-vous pas honte d'estre ainsi faussaire ? Et sur cela que vous luy dites tout honteux, que s'il vous pouvoit prouver cela, vous vous feriez catholique, et qu'après peu de iours il le vous avoit prouvé, si bien que sans dire mot à personne, vous estiez monté à cheval, et vous en étiez allé on ne sçavoit où. Je ne creu ny ne demeurai meuette à cette nouvelle. Je ne l'ai pas veu depuis ; mais que ie le voye ie luy diray que s'il a affaire à vous, il vous trouvera à Paris, Et si vous voulez escrire sur ce sujet, sans nommer que ce soit luy qui m'ayt dit cette nouvelle, ie luy feray voir vostre lettre. Monsieur mon mary m'a fort commandé de parler à luy, ce que i'ay fait deux fois, où i'ay plus appris a estre Huguenote, que iésuite. Voilà comme ce qu'ils ont fait pensant me gaigner, a réussi tout au contraire » (Mai 1599).

Voici la réponse de Mornay :

« Madame, vostre Altesse m'a fort obligé, et pour

m'avoir fait cet honneur de m'escrire le mensonge qui couroit de moy ; car ce m'est subjet de vous en faire sçavoir la vérité ; et pour l'avoir reconnu tel qu'il estoit, sans en estre plus avant esclarcie ; car c'est tesmoigner la bonne opinion qu'il vous plaist avoir de moy. La vérité donc Madame, que i'ay esté quatre mois près de S. M. pendant lesquels toutes les chaires de Paris ont tonné contre moy, iusques à exciter le peuple à me courre sus, me nommant par mon nom, sans que pour cela ie m'en sois hasté d'un pas. Le Roy ne m'a point mené au sermon du père Brulart, et n'y ay point esté, ny d'aucun autre. Sa Majesté aussi ne m'a jamais dit un mot de mon livre, encore qu'il n'y ait eu faute de gens qui l'ont voulu aigrir contre moy. Dont vous voyez tout le fondement de l'histoire prétendüe manquer dès le pied. Tout ce que j'en sçache, c'est qu'un jour chez Madame la Princesse d'Orenge, Monsieur d'Audelot me dist qu'il y avoit des Docteurs qui disoient qu'ils monstreroient plusieurs passages faussement citez en mon livre, ie luy dis que ie les prioy de m'en bailler une liste et se signer au pied, et que ie me soumettroy de les leur vérifier en sa présence, dans deux fois vingt et quatre heures. Et sur l'heure luy en vérifiay quelques-uns qu'il m'alléguoit. Il promit de ce faire, Et ie m'y attendois. Mais trois iours après il me vint trouver exprès en mon logis, me dist que M. de Paris ne l'avoit voulu permettre, que les Capucins, et ceux de la Sorbonne avoient quelques obédiences qui les empeschoient et qu'à son grand regret il n'avoit peu faire autre chose. Et n'en ouyt point parler depuis ».

(30 Mai 1599, Mémoires de Du Plessis Mornay)

VI.

Comme preuve du désir des amis de Casaubon de le voir revenir à Montpellier, citons la lettre suivante, rapportée par le *Bulletin Historique.* Elle est datée du 13 janvier 1605. L'original est au *British Museum :*

« Monsieur, j'enten que le diable travaille et tasche plus que jamais à vous ravir à Dieu et à son Eglise. Mais je m'asseure que tous ses efforts seront vains : et Dieu ne permettra point que vous soyez arraché de sa main. Celui qui a commencé son œuvre en vous la poursuivra, avancera, et parachevera à sa gloire et à vostre salut. Je me réjouis infiniment quand j'enten votre piété et constance singulière. Trouvez bon neantmoins que je vous prie de boucher les oreilles au chant de ces Syrenes. J'adjouste qu'il vous faut esloigner de ces pestes et instrumens du diable, et cercher quelque lieu plus commode à vostre profession. Et sur ce subject je vous diray que nous desirons de vous r'avoir par deça. Nous cerchons les expédiens et moyens pour rendre vostre condition bonne et honorable. Nous n'y épargnerons rien. Ainsi vous aurez plus grand repos d'esprit, et vous pourrez plus seurement, plus librement et plus utilement servir à l'Eglise de Dieu. Je vous prie de vous y disposer. Vous savez combien je vous affectionne et honore. Permettez donc que nous procurions ce bien et à vous et à l'Eglise. Ayez patience et attendez, s'il vous plaist, que nous y disposions toute chose, et prenez ce désir, et ceste recerche comme procedante de celui qui est à jamais votre très humble et très affectionné serviteur *Biagord.*

VII.

Le doute est possible sur le pays d'origine de la mère de Casaubon. Il est vrai qu'Isaac nous dit que ses parents étaient venus de Guyenne à Genève : « Eram ibi natus (Genevae) quum pater et mater ex « Aquitania eo confugissent metu vivicumburii « propter religionem ». (Lett. 879) et ailleurs : « Je « nasquis dans Genève, où mes bons père et mère « s'estoient retirez de Gascongne, ayant failli « d'estre brulez à Bourdeaux ».

Par une coïncidence singulière, la mère d'Isaac, devenue veuve, vint plus tard fixer sa résidence dans la petite ville de *Bourdeaux* en Dauphiné (département de la Drôme). La similitude des deux noms, Bordeaux et Bourdeaux, a fait conjecturer que la mère du célèbre helléniste était originaire de *Bourdeaux* (Dauphiné) et que c'était là qu'elle et son mari avaient failli, peu après leur mariage, être brûlés pour cause de religion. Cette interprétation est possible. Cependant le séjour de la veuve d'Arnaud Casaubon à Bourdeaux peut facilement s'expliquer. *Sara*, sœur aînée d'Isaac Casaubon, avait épousé *Pierre Chabanay* qui résidait à Bourdeaux. Rien de plus naturel que de voir la mère s'établir auprès de sa fille. Il nous paraît qu'il n'y a pas lieu de rejeter l'opinion courante, basée sur l'interprétation la plus naturelle des expressions d'Isaac Casaubon et nous admettons que ses parents étaient l'un et l'autre originaires du Sud-Ouest de la France. Le nom de Causaubon est un nom Gascon. On cite

un Casabone brûlé en Béarn en 1556. En 1620, un pasteur *Jacob Casaubon* est député à La Rochelle. Il existe une ville de *Cazaubon* (chef-lieu de canton du Gers, sur la frontière des Landes). V. *Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux* 10 fév. 1866. col. 76-83. *Haag*. op. cit. *Archives de Genève :* Registre d'habitation.

Les *Casaubon* étaient peut être nobles. Henri IV appelle le savant : *M. de Casaubon* (Ephemérides T. 1. notes p. 27). Ailleurs, dans une lettre à sa femme (Ephem. p. 1148) Isaac parle de ses armoiries, sans en donner la description. (V. ci-après notes VIII et IX).

La mère d'Isaac Casaubon s'appelait non point *Jeanne Rousseau*, comme l'indiquent les dictionnaires historiques, Haag etc., mais *Mergine* ou plus exactement *Jeanne Mergine*. (Dans l'acte de baptême d'Isaac — 10 février 1559 — elle est appelée Mergine ; même prénom dans l'acte de baptême de Sara, sœur ainée d'Isaac (8 décembre 1556) L'indication de Russel (Ephém. T. 1 notes p. 1, Jeanne *Mensine*, est une simple erreur de lecture).

VIII.

« M. de Casaubon. — Ayant délibéré de remettre
« sus l'Université de Paris, et d'y attirer pour cest
« effet le plus de savans personnages qu'il me sera
« possible ; sachant le bruit que vous avez d'estre
« aujourd'hui des premiers de ce nombre ; je me
« suis résolu de me servir de vous pour la profes-
« sion des bonnes lettres en ladite Université, et
« vous ay à ceste fin ordonné tel appointement ;
« que je m'assure que vous vous en contenterez.
« Partant vous ne faudrez incontinent la presente
« receue de vous préparer à vous acheminer par
« deça, pour vous y rendre le plus tost que le pour-
« rez faire. Et à fin que l'obligation que vous avez
« d'enseigner à ma ville de Montpellier, ne vous
« puisse retenir ou retarder, j'escris presentement
« aux Consuls d'icelle, qu'ils ayent à vous en tenir
« quitte et deschargé, et à vous assister de ce qu'ils
« pourront en vostre voyage : pour les fraix duquel
« j'ai donné l'ordre, que vous entendrez par les
« lettres du sieur de Calignon, Conseiller en mon
« Conseil d'Estat : sur lequel me remettant je ne
« vous en diray ici d'avantage. Sur ce, je prie Dieu,
« Monsieur de Casaubon, qu'il vous ayt en sa sainte
« garde. Escrit à Paris ce 3 jour de janvier 1599.
« Henry. »

IX

INSTRUCTION DE CASAUBON A SA FEMME QUAND ELLE VINT A PARIS EN 1611

Premièrement je vous prie de vous recommander extraordinairement a la garde du bon Dieu, qui jusques a présent nous a fait tant sentir de ses benedictions, pour lesquelles il nous fault de plus en plus humilier, et le prier pour nous et touts les notres.

« Je vous recommande nos enfants, que en toute douceur les instruisiez à la piété et aux bonnes mœurs, et si ne venez tost, m'envoyer quelcun.

« Je vous recommande mes livres, que personne du monde ne les manie, ni touche que vous et mon nepveu. Faictes que au plustost je les aye par voye seure, et le tout par le conseil de nos amis, surtout de Monsieur le président De Thou, et de Monsieur l'ambassadeur d'Angleterre. Vous sçavez que puisque il nous fault icy demeurer quelque tems, il m'est impossible de me passer d'eux, et surtout de mon coffre ou sont mes papiers.

« Si nos amis vous conseillent de haster votre retour, il faudra faire venir mes livres avec vos hardes par navire expres. Mais quant à Isaac je désire qu'il vienne avec mon coffre.

« Quant a mon séjour de par de çà, asseurez mes amis, que ma résolution sera toujours le commandement du Roi ou de la Reine, et que ou que je sois,

je suis et seray toute ma vie vray François. Et ce que je désire avoir mes livres, c'est pour parachever icy certains œuvrages, affin que, si je suis rappelé en France, je sois délivré de ces soucis.

« Quant au faict de la religion souvenez vous des discours qu'avons tenu ensemble : et sçachez que le principal est de mettre toute notre confiance en la mort et passion de Jésus-Christ : et de tascher a bien vivre : de quoy Dieu face la grace a vous et a moy, et a touts mes enfants. Vous sçavez combien j'admire l'Eglise d'Angleterre, on l'on a osté les abus que le long temps a introduit en l'Eglise Romaine; et on y a gardé la forme de l'Eglise ancienne : que les autres ont entièrement faicte neufve. Il est impossible que ceulx, qui ont diligeamment estudié l'antiquité, adhaerent à eux sans grand regret, veu mesmes que l'amour de ces nouveautés est de très dangereuse et très pernicieuse conséquence. Et j'ay oui tenir et défendre à M. du M. des maximes que je déteste, et détesteray vivant et mourant. Brief la theologie des sçavants prélats en Angleterre est en plusieurs points fort contraire.

« Si voyez M. Fronton, dites luy que luy envoyeray bientost, Dieu aidant, une Epistre, que le Roy m'a commandé lui escrire. Il s'agit des droits des Rois, et de la puissance temporelle des papes. Dites luy que s'ils veulent qu'on parle de paix et concorde, il fault commencer par la envers le Roy : qui est très equitable ; et le seroit encore plus, si on traittoit avec luy par raison. Remonstrez luy que ceste doctrine de desposer les Rois par le Pape, que je tiens estre sortie du Diable et de l'Antichrist, est la seule

cause pourquoy par de ça quelques catholiques sont exécutés, (1) et que si cela continue, ils contraindront le Roy à faire pis.

« Souvenez-vous de faire faire un cachet, pour marquer la vaisselle d'argent ; ou il y ait mes armoiries et les vostres, qui sont un Olivier, tel qu'il est aux livres de vostre maison. »

(*Burn. Mss.* 367,66. *Ephém.* Notes p. 1147-1148).

(1) Allusion à la Conspiration des Poudres et aux jésuites impliqués dans ce complot.

X

Les amis de Casaubon lui ont vivement conseillé de rester en Angleterre.

Preuve en soient les extraits suivants d'une lettre de J. Mercier :

« Monsieur, vous aurez maintenant l'accomplissement de vos désirs d'avoir Madame Casaubon avec vous. Cependant qu'elle sera là, il faut que vous sachiez assurément quel appointement on vous veut donner par delà. S'il est ou plus grand ou mesme égal a celuy que vous aviez icy, vous devez demeurer ou vous estes. Je suis marri de vous donner ce conseil, et pour le regard de la France, qui pert, en vous perdant, et pour moi en particulier, qui regrette beaucoup votre absence. Mais *ea impendant nobis quae praesentibus exitiosa, absentibus sicut :*

Suave mari magno, etc.

Sauve que si Dieu ne nous aide par miracle nous aurons à souffrir beaucoup de maux... Devant que Madame Casaubon revienne, il faut que vous faites une résolution certaine de demeurer là ou de venir icy, ce que vous résoudrez ne sera pas malaisé à faire trouver bon icy, *quidquid dicatur...* »

19 Janvier 1611 (Mss. Burney. — Bulletin hist. 1856 N° 1).

XI.

SUR LA COLLABORATION DE CASAUBON AUX ÉCRITS DE JACQUES Ier.

Casaubon ne nie pas cette collaboration, mais il affirme que le Roi écrit le plus souvent sans secours étranger et qu'il ne faut pas voir la main de ses protégés dans tout ce qu'il publie. « Monseigneur, « écrit Casaubon à Du Perron, Enfin je vous envoye « la Reponse qu'il a plu au Roy de la Grande Breta- « gne de faire à votre Epitre. *Le Roy s'est servi « de moi pour secrétaire*, mais la pièce est de Sa « Majesté. Et ceux qui pensent qu'il emprunte l'in- « dustrie d'autruy pour traiter les choses de théolo- « gie, ne connoissent pas combien Sa Majesté est « versée es écrits des Théologiens. En quoy je puis « dire sans flatterie que ce Roy est admirable. Il a « exactement médité cette sienne réponse : *et j'ay « fait maints voyages en cour pour cette cause*, « ayant eu cet honneur d'y aller toujours *en la « compagnie de M. l'Evêque d'Ely, personnage « très docte*, très modéré, et d'une singulière hu- « manité. Je pense qu'en écrivant Sa Majesté a « gardé toute douceur, au moins, ça été son désir ».

Evidemment Casaubon cherche, autant que possible, à attribuer tout l'honneur de cet écrit au Roi d'Angleterre. Cependant il avoue avoir été *souvent* au palais, *en compagnie du docte Evêque d'Ely,*

pendant que le roi *méditait* sa lettre. Si Jacques a dicté l'Epitre, les matériaux lui en ont été évidemment fournis par ses savants collaborateurs. Ceci est confirmé par Casaubon lui-même. Peu après, dans une lettre à De Thou, il déclare que tout l'entourage du Roi est occupé, par ses ordres, à des recherches théologiques. « Tout mon travail, dit-il, toutes mes veilles sont consacrées à satisfaire les désirs du Roi. Ce grand prince ne pense actuellement qu'aux controverses religieuses, il exige que nous qui l'entourons ne soyons occupés que de ce même genre d'études ».

XII.

LETTRE DE CASAUBON A SON FILS MÉRIC

« Meric, je suis bien aise que tu m'escris asses diligemment, et je serai encores plus, quand tu le feras plus souvent. Pourveu que toujours par tes dernieres je puisse cognoistre, que tu ayes profite quelque chose despuis les precedentes. Video te jam incipere themata Latina componere, sed non sine gravibus erroribus. Fac quotidie aliquid addiscas. Exerce memoriam assidue. Si isthic docetur Terentius, volo ut eum librum a principio ad finem mandas memoriæ. Nemo Latine loquetur bene, qui Terentium non contriverit. Escris moi si par de la on lit Terence, et qu'est-ce que on te lit. Sur tout sois sage ; crains Dieu ; prie-le pour tes père et mère, et frères et sœurs. Honore tes precepteurs, et leur sois obéissant. Garde toi de perdre le temps. Si ita feceris, Deus tuis studiis benedicet ». (14 kal. Oct. 1609.-Epist. 648).

XIII

SUR LE PROCÈS DE GENÈVE

Nous n'avons fait qu'indiquer en passant le procès malheureux soutenu par Mme Rigot, sœur de Casaubon, contre les héritiers de son mari. Cette affaire est fort embrouillée et nous n'essayerons pas d'en donner un aperçu qui serait sans intérêt pour le lecteur. Le procès dura douze ans, il se termina en même temps que celui au sujet de la succession de Henry Estienne et le résultat des deux fut entièrement défavorable à la famille Casaubon. Le savant fut mis " hors des gonds " par ce jugement. Sa déception fut grande, son chagrin violent, sa colère démesurée : qu'on en juge par quelques extraits :

« J'ai reçu aujourd'hui une lettre de Laurent, « professeur à Genève, qui n'annonce que par « piété il s'est emparé des faibles ressources que « j'avais sauvées du grand naufrage. Ville de ravis- « seurs, demeure d'hypocrites voleurs ! Voilà la « piété des Genevois ! Voilà leur diabolique hypo- « crisie ! » (Ephémérides. 6 octobre 1607).

« Mes études sont interrompues ; je vis à peine. « J'ai toujours devant les yeux le crime de ces « scélérats de Genevois, qui par fraude m'ont fait « perdre ma fortune. » (Ibid.).

« Je dois encore à ces larrons de Genevois, à ces « hypocrites pharisiens, d'avoir perdu la plus grande « partie de ma journée. » (Ibid.) etc., etc.

Tout est sur ce ton. Non satisfait de déverser sa colère dans ses *Ephémerides,* il la manifestait dans ses lettres, dans ses conversations, par tous les moyens possibles. (A Scaliger, lettre 374). Il fit même une chose étrange : il se plaignit au Cardinal Du Perron de l'injustice des magistrats de Genève et le pria d'appuyer auprès du Roi sa demande d'intervention. (VI Kal. Apr.).

Quelques-uns de ses amis, même à Genève, excitaient Casaubon et taxaient d'injustice les magistrats de la République. Le ministre *Simon Goulard* lui écrivait :

« Quant aux affaires de Mad. vostre sœur, suyvez deux expédiens. *Faites en parler vivement* à Monsieur Daufin agent de ceste République en la Cour de France *afin qu'il en écrive de bonne ancre de ça.* L'autre est escryvez vous mesmes à messieurs les Syndiques et Seigneurs du Conseil des XXV, et m'envoyez la lettre. Je la leur rendray moy mesme. J'atten Monsieur Lect, qui est a Vendangée, pour aviser avec lui... d'autres moyens convenables pour voir *le bout de ces misérables hydres qui pullulent de ça sans honte et sans remède* » (10 oct. Mss. Burney 367.14). Ainsi excité, Casaubon déjà suffisamment irrité lui-même, écrivit avec violence. Quelques jours après il recevait (10 Novembre) une lettre du même Goulard, écrite au nom des Pasteurs et professeurs de Genève et conçue dans un tout autre esprit que la précédente. En voici quelques extraits : « Monsieur, nous sommes contraints nous plaindre à vous de bonne mesure mais ce sera entre nous et vous seulement...

Nous avons veu certain escrit assez ample, et reconnu vostre main sur la fin de celui. Ce sont plaintes touchant ce qui concerne quelques afaires particulières de vous et Mad. Rigot vostre sœur. Non content d'expostre simplement le fait, et marquer clairement, en quoy vous estimez, qu'il y ait grief pour vous et pour elle, vous usez de termes aspres, indignes et insupportables à l'encontre de nos très honorez Seigneurs... Nous ne vous dissimulerons pas que vos propos ne nous ayent griefvement atteints pour le devoir que nous avons envers d'eux, que nous sçavons et maintenons estre Magistrats Chrestiens et craignans Dieu, qui n'ont mérité d'estre ainsi traitez *par un de leurs citoyens*, lequel ils ont honoré si devant, autant qu'ils en ont eu de moyen et de bonne occasion. Nous espérons que, quand vous aurez degeré vostre esmotion, vous jugerez comme nous... *(Burn. Mss.* 367.16).

Il semble que la culpabilité de Casaubon, s'il a été coupable de quelques violence de langage envers les magistrats de Genève, est fort atténuée, quand on voit ses amis lui parler comme Goulard, et quand il a, sur leur conseil, écrit *de bonne encre,* lui répondre sur le ton de la lettre que nous venons de citer.

XIV

L'amour de l'Antiquité, si remarquable chez Casaubon, l'a, plus que toute autre considération, disposé à se rattacher à l'Eglise Anglicane. Preuve en soit ce fragment d'une lettre à Jean Witembogard :

« Je ne puis me dissimuler que je suis fort troublé par tant de choses qui s'éloignent de l'Eglise ancienne. Pour ne parler que de ce sujet, Luther s'éloigne des anciens dans ses idées sur les sacrements, Zwingle diffère de Luther, Calvin de l'un et de l'autre, les écrivains plus récents de Calvin lui-même. Il est évident pour moi que la doctrine de Calvin sur l'Eucharistie est fort différente de celle qui est contenue dans le livre du célèbre M. Du Moulin, dont les opinions sont généralement enseignées dans nos Eglises. Aussi ceux qui attaquent Du Moulin lui opposent, non pas Calvin, mais quelqu'un des docteurs de l'ancienne Eglise. En continuant ainsi quel sera le terme ? C'est que Du Moulin rejette et taxe de faux tous les livres anciens contraires à ses idées... Il accuse d'erreur Cyrille de Jérusalem, Grégoire de Naziance, Ambroise, en un mot tous les anciens ; pour moi je suis certain que c'est lui qui se trompe et que ces écrits sont vrais quoiqu'il les déclare supposés. »

(Ad Joham. Utembogardum Ep. 670. VII Kal. Jan., 1610).

INDEX

DES

NOMS HISTORIQUES & GÉOGRAPHIQUES

TABLE DES MATIÈRES



INDEX

DES

NOMS HISTORIQUES & GÉOGRAPHIQUES

C.

D.

E.

F.

G.

H

J.

R.

S.

T.

V.

W.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

CHAPITRE VIII.

CHAPITRE IX.

CHAPITRE X.

CHAPITRE XI.

CHAPITRE XII.

CHAPITRE XIII.

CHAPITRE XIV.

